

Comité des négociations commerciales

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION

TENUE AU CENTRE WILLIAM RAPPARD LE 20 JUILLET 2023

Présidente: Mme Ngozi Okonjo-Iweala (Directrice générale)

Table des matières¹

| | |
|---|-----------|
| 1 OBSERVATIONS LIMINAIRES DE LA PRÉSIDENTE | 1 |
| 2 RAPPORTS DES PRÉSIDENTS DES ORGANES ÉTABLIS PAR LE CNC | 2 |
| 3 RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE..... | 6 |
| 4 DÉCLARATIONS DES PARTICIPANTS | 13 |
| 5 RÉUNION INFORMELLE PROLONGÉE DES CHEFS DE DÉLÉGATION | 59 |

1 OBSERVATIONS LIMINAIRES DE LA PRÉSIDENTE

1.1. La Présidente a souhaité la bienvenue aux Membres à la quarante-sixième réunion du Comité des négociations commerciales (CNC) et à la réunion informelle des Chefs de délégation. Elle a souhaité à ses collègues colombiens une joyeuse fête de l'indépendance. Elle a souligné que la Coupe du monde féminine de la FIFA avait officiellement débuté en Australie et en Nouvelle-Zélande et a rappelé qu'en mai, lors de l'événement de l'OMC sur "Un commerce gagnant pour les femmes", le Président de la FIFA, Gianni Infantino, et elle-même avaient dévoilé le trophée officiel de la Coupe du monde féminine de la FIFA 2023 avec l'Ambassadrice Clare Kelly (Nouvelle-Zélande) et l'Ambassadeur George Mina (Australie). Avant de passer à l'ordre du jour de la réunion, elle a exprimé sa gratitude à l'un des Présidents des groupes de négociation et à l'une de ses DGA qui quitteraient bientôt leurs fonctions.

1.2. Elle a dit que, comme elle, de nombreux Membres n'avaient probablement pas eu la possibilité de participer à une réunion du Groupe de négociation sur l'accès aux marchés pour les produits non agricoles (AMNA). Cela n'avait rien à voir avec le Président sortant de l'AMNA, l'Ambassadeur Didier Chambovey (Suisse). L'Ambassadeur Chambovey avait eu un riche et long parcours au sein de cette Organisation, il avait commencé comme fonctionnaire basé dans la capitale à Berne et avait occupé comme dernier poste celui d'Ambassadeur auprès de l'OMC. L'Ambassadeur Chambovey avait présidé avec compétence plusieurs organes de l'OMC à des périodes difficiles, plus récemment l'Organe de règlement des différends (ORD) et le Conseil général où ils avaient entretenu d'excellentes relations de travail. En tant que Président du Conseil général en particulier, et en tant que coordonnateur des Amis du système, l'Ambassadeur Chambovey avait joué un rôle essentiel dans la construction d'une convergence entre les Membres et avait contribué à jeter les bases du succès collectif des Membres à la CM12 tenue l'année dernière. Les Membres se souviendraient de l'Ambassadeur Chambovey comme de Monsieur Réforme de l'OMC. Il laissait un héritage exemplaire à la maison du commerce. Elle l'a remercié de ses contributions importantes en tant qu'ambassadeur et d'avoir été un hôte formidable de l'OMC. Il devait être impatient de jouer de la guitare et de faire

¹ Les rapports de la Directrice générale, y compris en tant que Présidente du CNC, du Président du Conseil général et des Présidents du Groupe de négociation sur les règles, de la Session extraordinaire du Comité de l'agriculture et de la Session extraordinaire du Comité du commerce et du développement peuvent également être consultés dans le document [JOB/TNC/111](#).

de la randonnée et du VTT sans recevoir un appel urgent de l'OMC. Mais elle espérait le voir dans les environs à Genève ou ailleurs. Elle savait que l'OMC pouvait compter sur lui pour continuer de promouvoir l'Organisation et le système commercial multilatéral en Suisse et partout où son avenir le mènerait. Elle a remercié l'Ambassadeur Chambovey d'être un véritable ami du système.

1.3. Elle a également exprimé sa gratitude à la Directrice générale adjointe sortante, Mme Anabel González. Lorsqu'elle avait pris ses fonctions, elle s'était engagée à faire en sorte que l'OMC soit pertinente, dynamique et résiliente et, grâce à sa vivacité intellectuelle et à ses compétences managériales, Mme González avait été un moteur essentiel des efforts déployés en ce sens. Elle avait dirigé des travaux de collaboration à l'échelle du Secrétariat et à l'extérieur sur l'économie numérique, la propriété intellectuelle, les technologies et l'intelligence artificielle, les chaînes d'approvisionnement mondiales, les services et la recherche et les bases de données innovantes. La Présidente espérait que la DGA González continuerait à partager ses réflexions comme elle le faisait par l'intermédiaire de son blog "Trade thoughts". L'OMC lui devait beaucoup pour les efforts inlassables déployés en vue de la CM12 qui avaient contribué à rendre possibles l'obtention de résultats concernant la dérogation à l'Accord sur les ADPIC et la réponse à la pandémie. Ayant occupé diverses fonctions au sein de l'Organisation au fil des années, elle avait vu la transformation de l'OMC et de ses Membres. La Présidente était convaincue que la DGA González continuerait d'être l'une des plus ferventes défenseuses de l'OMC et l'a remerciée pour les services qu'elle lui avait rendus à elle-même ainsi qu'au Secrétariat et à l'ensemble des Membres. Elle lui a adressé ses meilleurs vœux pour la suite.

1.4. S'agissant de l'organisation de la réunion, elle a appelé l'attention des Membres sur l'avis de convocation figurant dans le document [ICN/TNC/3](#) et l'ordre du jour proposé publié sous la cote [TN/C/W/84](#). À la demande des Membres, elle avait défini les attentes pour chaque point de l'ordre du jour de manière plus détaillée, y compris la liste des Présidents des groupes de négociation qui présenteraient un rapport, ainsi que deux questions d'orientation afin de cibler les discussions. Après les interventions des Membres, là encore conformément à la demande qu'ils avaient formulée à la dernière retraite consacrée à la réforme de l'OMC, la réunion informelle des Chefs de délégation serait prolongée afin de lui permettre, en tant que Directrice générale, de tenir les Membres informés des évolutions en cours au sein de Secrétariat, y compris en ce qui concerne le processus de transformation, les exercices visant à définir une vision et des piliers stratégiques, les nouveaux groupes consultatifs de la société civile et du monde des entreprises, le processus en cours de sélection du DGA et le budget de l'OMC. Afin d'utiliser au mieux le temps imparti, elle a appelé les délégations à se concentrer sur leurs interventions et, plus particulièrement, à répondre directement aux deux questions figurant dans l'avis de convocation et à son rapport, et à envisager d'envoyer le reste de leurs déclarations au Secrétariat afin qu'elles soient incluses dans le compte rendu. Étant donné que de nombreux Membres avaient trouvé que la limitation de la durée des interventions mise en place par le Président du Conseil général pour les réunions du Conseil général était efficace, elle pensait que l'adoption de la même approche au sein du CNC serait utile aux Membres pour assurer une conduite efficace des travaux. À cet égard, dès la réunion en cours, les interventions seraient chronométrées. Dans cette perspective, elle a demandé aux Membres s'exprimant au nom d'une délégation de prendre la parole pour une durée maximale de cinq minutes et à ceux s'exprimant au nom d'un groupe de prendre la parole pour une durée maximale de sept minutes. Afin de faciliter la gestion du temps, un chronomètre serait affiché sur l'écran.

2 RAPPORTS DES PRÉSIDENTS DES ORGANES ÉTABLIS PAR LE CNC

2.1. L'Ambassadeur Einar Gunnarsson (Islande), Président du Groupe de négociation sur les règles, a présenté le rapport suivant:

2.2. Mon rapport sera bref étant donné que le rapport complet que j'ai présenté la semaine dernière à la séance de clôture de la Semaine de la pêche a été distribué à tous les Membres le 17 juillet. Depuis mon dernier rapport au CNC, nous avons assez bien progressé. Nous avons tenu quatre Semaines de la pêche – une en mars, une en avril, une en juin et une la semaine dernière. Nous avons entamé la deuxième vague de négociations avec la première Semaine de la pêche, en mars, en nous concentrant sur les fondements conceptuels des travaux que nous avons à accomplir. Un mois plus tard, en avril, ces discussions conceptuelles sont passées du "quoi" ou du "pourquoi" de ce que nous souhaitons retirer de la deuxième vague de négociations à "comment" parvenir aux résultats que nous souhaitons. Lorsque la troisième Semaine de la pêche a débuté, nous étions passés de ces discussions conceptuelles à des échanges de vues sur cinq propositions présentées au début de juin, et trois autres ont été présentées lors de la quatrième Semaine de la pêche, en

juillet. Les Membres ont fait preuve d'un esprit extrêmement constructif, que ce soit en présentant de nouvelles idées ou en débattant de celles-ci. L'objectif de la quatrième Semaine de la pêche était d'entendre des idées concrètes et des points de vue spécifiques sur les éléments des différentes propositions ainsi que sur les parties en suspens des documents W5 et W20 qui pourraient contribuer à constituer la base de nos discussions fondées sur des textes à l'automne. J'ai créé un tableau contenant un "menu" d'options, destiné à servir de référence aux Membres et qui a été jugé utile pour organiser les discussions. Comme les Membres l'ont demandé, j'ai l'intention de distribuer une version mise à jour du menu qui incorpore les dernières propositions. De toute évidence, nous avons beaucoup accompli au cours des derniers mois. Je souhaite remercier tous les Membres pour leur dur labeur et leur participation constructive au service de notre objectif commun qui est d'achever nos négociations pour décembre.

2.3. Sur le fond, mon évaluation globale est qu'il y a des chevauchements entre de nombreuses propositions et, à mon avis, cela montre que ce dossier de négociation est arrivé à maturité. D'une manière générale, le point de vue des Membres sur ce qu'il conviendra d'utiliser comme base pour les discussions fondées sur des textes peut être classé en trois grandes lignes :

- a. Premièrement, certains Membres considèrent les documents W20 et W5 comme une base évidente, tout en reconnaissant que des ajustements doivent être effectués.
- b. Deuxièmement, certains Membres, tout en s'exprimant sur la base des documents W20 et W5, demandent des modifications plus fondamentales de l'approche.
- c. Troisièmement, certains Membres proposent une approche différente de celle des documents W20 et W5, tout en concevant leur approche comme hybride.

2.4. Considérant la catégorie pour laquelle il semble actuellement y avoir le plus de préférence, selon une pondération qui tient compte non seulement des chiffres mais aussi de la diversité ainsi que de la participation à la pêche mondiale, il me semble que c'est toujours autour des documents W20 et W5 qu'il y a le plus de convergence, moyennant toutefois des ajustements ou d'autres évolutions à des degrés divers. Ces variations sont nombreuses et relativement diverses, de sorte que nous avons encore beaucoup à faire pour parvenir à un consensus d'ici à décembre. Nous devrions idéalement avoir une vision globale des idées et des propositions des Membres avant de suggérer une base spécifique pour les discussions fondées sur des textes à l'automne. Je demande donc instamment aux Membres qui ont des communications à présenter de le faire dès que possible afin d'avoir le plus de chances possibles d'avoir un impact sur le processus. À cet égard, je note que le Royaume-Uni a distribué sa proposition ce matin, et je l'en remercie. J'ai indiqué très clairement que nous aurons peu de temps pour négocier à l'automne. Nous devons nous mettre au travail sans perdre un instant à la mi-septembre et terminer nos travaux avant les réunions du CNC et du Conseil général de décembre pour être en bonne posture pour la CM13. Cela nous donne environ 10 semaines de négociation après la pause estivale. Bien que nous ayons prévu quatre Semaines de la pêche à l'automne, je demanderai aux délégations d'être prêtes à continuer de travailler entre elles, éventuellement dans différentes configurations. La Réunion des hauts fonctionnaires qui aura lieu en octobre nous offrira une excellente occasion de faire le point sur les négociations et motivera les Membres à les conclure à temps pour la CM13.

2.5. Enfin, j'aimerais rapidement noter qu'hier, le 19 juillet, nous avons lancé le processus technique de travail sur les documents, les pratiques et les processus que le Comité des subventions à la pêche utilisera une fois établi. Il s'est agi d'une première réunion constructive, au cours de laquelle les Membres ont présenté des idées concrètes de domaines prioritaires sur lesquels axer les travaux techniques. J'ai demandé à Josefina Bunge (Argentine) de m'aider dans cette tâche. Elle travaillera avec les Membres au cours des mois à venir sur les divers éléments que le Comité des subventions à la pêche devra traiter en premier lieu dès l'entrée en vigueur de l'Accord.

2.6. L'Ambassadeur Alparslan Acarsoy (Türkiye), Président de la Session extraordinaire du Comité de l'agriculture et du Sous-Comité du coton, a présenté le rapport suivant:

2.7. Je vais brièvement indiquer où les négociations sur l'agriculture en sont aujourd'hui. Depuis ma désignation en tant que Président de la Session extraordinaire du Comité de l'agriculture le 27 janvier, il y a près de six mois, j'ai convoqué cinq réunions de la Session extraordinaire du Comité de l'agriculture et quatre réunions des sessions spécifiques sur la détention de stocks publics et

le MSS. J'ai également convoqué une réunion de la Quadrilatérale plus du coton en avril. Nous avons également eu cinq séminaires sur la sécurité alimentaire, la détention de stocks publics, le soutien interne, l'accès aux marchés et les restrictions à l'exportation, qui ont coïncidé avec les réunions de mars et de mai. À mon sens, ces séminaires ont été utiles pour éclairer les négociations en donnant aux Membres l'occasion de s'écouter les uns les autres sur la base de leurs propres expériences et d'échanger avec des experts de diverses organisations internationales. En mars, les Membres ont examiné une proposition sur la détention de stocks publics initialement présentée avant la CM12, ainsi qu'une communication analytique sur le soutien interne et une nouvelle communication sur la sécurité alimentaire. En juin, ils ont examiné trois nouvelles communications sur le soutien interne, y compris deux propositions et un document analytique, un document d'orientation sur les restrictions à l'exportation, une liste de questions sur la proposition examinée plus tôt concernant la détention de stocks publics et une communication révisée sur le MSS. Les auteurs de la proposition sur la détention de stocks publics ont par ailleurs organisé, le 26 juin, une séance d'information sur les prix de référence extérieurs pour la détention de stocks publics.

2.8. Après les réunions de juin, j'ai décidé de centrer les discussions de juillet sur le soutien interne et la détention de stocks publics, car il s'agit des deux sujets auxquels la plupart des Membres ont accordé la priorité et qui ont attiré le plus d'attention. J'ai donc distribué deux aperçus énumérant diverses approches pour plusieurs éléments clés issus des communications récentes. Ces aperçus ne visaient pas à rendre pleinement compte de la position de tous les Membres ni de toutes les contributions antérieures, et il a été clairement indiqué qu'elles étaient sans préjudice des positions des Membres. Leur objectif était uniquement de stimuler les discussions sur le fond et de les rendre plus détaillées, sans indiquer une direction ou une autre quant à un résultat possible. Les Membres ont été encouragés à suggérer de nouvelles approches. J'ai par ailleurs souligné que des approches similaires seraient suivies pour d'autres sujets de négociation, et qu'il serait également fait fond sur les communications et les contributions des Membres, car il faudrait accomplir des progrès comparables sur tous les sujets de négociation pour parvenir à un résultat équilibré à la CM13. J'ai été encouragé par le niveau d'engagement dont les Membres ont fait preuve au cours de nos réunions de juin et de juillet. Je tiens en particulier à féliciter les Membres pour les échanges approfondis et interactifs qu'ils ont eus lorsqu'ils ont formulé des observations sur les diverses approches ces lundi et mardi. Des travaux considérables ont ainsi été accomplis depuis le début de l'année et la nature de nos discussions a changé depuis notre réunion de juin. Mais je ne sous-estime pas les divergences existantes, y compris en ce qui concerne la meilleure façon de traiter le problème de la sécurité alimentaire et la complexité de ces sujets de négociation que nous avons à traiter. Il reste beaucoup à faire et nous avons peu de temps avant la CM13.

2.9. La sécurité alimentaire reste elle aussi en tête de nos priorités. Les nouveaux chiffres publiés la semaine dernière par la FAO et d'autres organismes, qui montrent que près de 9% de la population mondiale sont confrontés à la faim, confirment la gravité de la situation. Les Membres ont confirmé à de nombreuses reprises leur volonté commune d'accomplir une avancée importante à la CM13 pour faire suite à la déclaration sur la réponse urgente à l'insécurité alimentaire convenue à la CM12. La question qui se pose à nous est de savoir non pas si, mais comment nous pouvons traduire cet engagement en actions concrètes. La CM13 ne sera pas la fin du chemin, mais elle peut et doit être une étape importante confirmant que l'OMC est de nouveau sur la bonne voie et s'efforce d'établir un système de commerce des produits agricoles équitable et axé sur le marché, qui élimine la faim, assure la sécurité alimentaire, améliore la nutrition et favorise des systèmes agricoles et alimentaires durables, comme l'ont réaffirmé les Ministres à la CM12. Le processus de négociation est et restera conduit par les Membres et j'invite une fois de plus ces derniers à dialoguer entre eux, en faisant fond sur l'esprit constructif dont ils ont fait preuve à notre réunion de cette semaine. Pour ma part, je ne m'épargnerai aucun effort pour soutenir ce processus. La réunion de la Session extraordinaire du Comité de l'agriculture des 25 et 26 septembre sera très importante car elle donnera le ton pour les cinq mois qui nous resteront avant la CM13. J'invite donc les auteurs des propositions sur divers sujets à envisager de présenter de nouvelles contributions et communications avant cette réunion et à aller au contact des autres Membres dès que possible. Cette réunion sera suivie par la Réunion des hauts fonctionnaires prévue pour les 23 et 24 octobre, qui constituera aussi une étape décisive pour orienter nos travaux.

2.10. L'Ambassadrice Kadra Ahmed Hassan (Djibouti), Présidente de la Session extraordinaire du Comité du commerce et du développement), a présenté le rapport suivant:

2.11. À notre dernière rencontre sous cette forme, en avril, j'ai rendu compte de la réunion formelle de la Session extraordinaire du CCD qui a eu lieu en mars. À la réunion de mars, la Session

extraordinaire du CCD est convenue d'un processus proposé par le G-90 pour faire avancer les travaux sur les 10 propositions axées sur des accords particuliers concernant le traitement spécial et différencié. Ce processus consiste en la tenue d'une série de réunions formelles pour mener des discussions approfondies sur chacune des propositions axées sur des accords particuliers, complétées selon qu'il sera nécessaire par des réunions informelles et des ateliers techniques. À la réunion de mars, le G-90 avait également indiqué qu'il présenterait d'autres propositions de texte pour chacune des propositions axées sur des accords particuliers, en commençant par les propositions relatives aux Accords SPS et OTC. En conséquence, la proposition de texte du G-90 pour les propositions axées sur des accords particuliers concernant les Accords SPS et OTC a été distribuée en mai. Une réunion formelle de la Session extraordinaire du CCD a été convoquée le 7 juin pour permettre aux auteurs de présenter la nouvelle communication et pour qu'une discussion puisse avoir lieu au sujet de celle-ci.

2.12. La réunion de juin m'a également permis d'expliquer comment j'ai l'intention de faire avancer concrètement le processus convenu. J'ai informé la Session extraordinaire qu'après mûre réflexion, et après avoir pris en compte les vues et suggestions partagées par les Membres, je nommerais un plusieurs facilitateurs pour m'aider à faire avancer les discussions sur les diverses propositions du G-90 axées sur des accords particuliers. Plus précisément, cinq facilitateurs au total seront nommés à mesure que nous progresserons dans le processus. Chaque facilitateur sera responsable de deux propositions axées sur des accords particuliers. Les facilitateurs travailleront avec les Membres sur les propositions dont ils ont la responsabilité dans le but, à terme, de trouver des points d'entente et des domaines de convergence. Je suis convaincue que les facilitateurs mèneront leurs travaux d'une manière transparente, objective, impartiale et inclusive. Il appartiendra aux facilitateurs d'organiser des discussions techniques ciblées avec les Membres sur chacune des propositions axées sur des accords particuliers, dans un cadre informel. Ils me tiendront régulièrement informée de l'état d'avancement des discussions qu'ils facilitent. Ils feront également le point sur leurs travaux au fil de l'année, à chaque réunion formelle de la Session extraordinaire du CCD. À la réunion de juin, j'ai par ailleurs saisi l'occasion pour annoncer le premier facilitateur, qui est Singapour.

2.13. En tant que facilitateur, Singapour est chargé de l'examen des propositions axées sur les Accords SPS et OTC. Je tiens une nouvelle fois à remercier sincèrement Singapour d'avoir accepté d'assumer ce rôle. Je crois savoir que le facilitateur de Singapour a rencontré récemment au niveau bilatéral les délégations qui le souhaitent, afin d'entendre les vues sur la manière de structurer les travaux informels concernant les propositions axées sur les Accords SPS et OTC. À la suite de discussions qui ont eu lieu au cours de ces réunions bilatérales, le facilitateur a l'intention de tenir deux ateliers informels d'échange de données d'expérience pendant la semaine du 2 octobre – un pour l'Accord SPS et l'autre pour l'Accord OTC. Je nommerai les autres facilitateurs au fur et à mesure que le G-90 présentera les autres propositions de texte axées sur des accords particuliers. Selon la manière dont les discussions progresseront, il est possible que des travaux techniques ciblés soient menés simultanément sur les 10 propositions axées sur des accords particuliers. Néanmoins, la Session extraordinaire du CCD restera l'organe de coordination globale des discussions horizontales sur ces propositions et l'enceinte dans laquelle les facilitateurs présenteront leurs rapports.

2.14. J'aimerais souligner une nouvelle fois que nous examinons des questions importantes dans le cadre de la Session extraordinaire du CCD. Les questions couvertes par les 10 propositions axées sur des accords particuliers ne sont pas seulement importantes pour les proposant et d'autres pays en développement, elles présentent une importance systémique pour l'Organisation tout entière et pour l'ensemble des Membres. Par conséquent, j'encourage tous les Membres à participer activement et de manière constructive aux prochaines discussions organisées par les facilitateurs, ainsi qu'aux futures discussions qui auront lieu dans le cadre de la Session extraordinaire du CCD, et à s'engager de bonne foi, dans un esprit ouvert et en ne perdant pas de vue les résultats à atteindre, afin d'obtenir des résultats concrets. Je suis convaincue qu'avec une volonté politique suffisante les délégations pourront trouver des solutions à leurs préoccupations et difficultés respectives et que nous parviendrons à obtenir des résultats dans le cadre du mandat politique plus large qui nous a été confié par nos Ministres, en vue de leur faire rapport à la CM13.

2.15. Le Comité des négociations commerciales a pris note des rapports des Présidents des organes établis par le CNC.

3 RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE

3.1. La Présidente a noté qu'avant de passer à son rapport la Présidente du Conseil général souhaitait dire quelques mots concernant les questions administratives relatives à la CM13 et le déroulement de la réunion du Conseil général de juillet.

3.2. L'Ambassadrice Athaliah Lesiba Molokomme (Botswana), Présidente du Conseil général, a présenté le rapport suivant:

3.3. Comme la Directrice générale l'a indiqué dans l'aérogramme convoquant la présente réunion, les travaux du CNC/des Chefs de délégation complètent les travaux et les consultations plus larges sur les travaux à venir que je mène actuellement en ma qualité de Présidente du Conseil général et sont pleinement coordonnés avec ceux-ci. Je saisis donc cette occasion pour informer brièvement toutes les délégations sur quelques questions avant la réunion du Conseil général prévue pour la semaine prochaine. Premièrement, comme je l'ai indiqué à la réunion informelle sur la réforme de l'OMC qui a eu lieu le 16 juin et dans une communication adressée à toutes les délégations le 30 juin, j'ai tenu des consultations sur une série de questions liées aux préparatifs de la CM13, y compris le suivi de la réforme de l'OMC. En particulier, j'ai demandé aux délégations de faire part de leurs vues sur une feuille de route en cours d'élaboration en vue de la CM13 en ce qui concerne la fonction de délibération, y compris les grandes étapes, les sujets prioritaires à traiter et les résultats escomptés. Je saisis cette occasion pour remercier toutes les délégations qui ont répondu à ma demande de consultations. Je rendrai pleinement compte de ces consultations au Conseil général la semaine prochaine. Comme je l'ai également dit au cours de mes consultations, il y a un certain nombre de questions administratives relatives à la CM13 que le Conseil général abordera la semaine prochaine, et qui sont inscrites au point 2 de l'ordre du jour de sa réunion. Il s'agit des questions suivantes:

- a. Élection du Bureau
- b. Présence d'observateurs
- c. Présence d'ONG

3.4. En ce qui concerne l'élection du Bureau, comme les délégations le savent sans aucun doute, la pratique habituelle a toujours été qu'un Ministre du gouvernement accueillant une Conférence ministérielle soit élu à la présidence de la Conférence. Pour la CM13, à la réunion du Conseil général, je proposerai donc que nous suivions cette pratique antérieure et que le Conseil général convienne d'élire S.E. M. Thani bin Ahmed Al Zeyoudi, Ministre d'État chargé du commerce extérieur des Émirats arabes unis – le gouvernement hôte – pour présider la Conférence. J'espère que cela conviendra à toutes les délégations. À cet égard, je vous informe que M. le Ministre Al Zeyoudi prévoit de se rendre à Genève pour la réunion du Conseil général et de s'adresser au Conseil à cette occasion. Nous attendons avec intérêt de l'accueillir au Conseil. S'agissant des trois Vice-Présidents, conformément à la pratique, j'ai l'intention d'inviter les représentants des trois autres grands groupes – l'Afrique, l'Amérique latine et les Caraïbes (GRULAC) et les pays développés – à consulter leurs membres afin que nous puissions revenir sur cette question à la réunion suivante du Conseil général et désigner les Vice-Présidents à ce moment-là. Nous ne prendrons pas encore de décision sur les Vice-Présidents de la CM13 à la réunion du Conseil général de la semaine prochaine. En ce qui concerne la présence des gouvernements ayant le statut d'observateur, à la réunion du Conseil général de la semaine prochaine, j'ai également l'intention de proposer que le Conseil général convienne de suivre la pratique antérieure – à savoir, inviter les gouvernements ayant le statut d'observateur régulier auprès du Conseil général ainsi que les cinq gouvernements ci-après qui ont précédemment reçu le statut d'observateur uniquement aux Conférences ministérielles: Érythrée, Îles Cook, Nioué, Saint-Marin et Tuvalu.

3.5. Enfin, pour ce qui est des organisations non gouvernementales, leur participation est régie par une procédure convenue par le Conseil général en 1996, qui est la suivante:

- a. un nombre limité de représentants d'ONG accréditées sont autorisés à assister uniquement aux séances plénières de la Conférence, sans droit de parole;

- b. les demandes présentées par les ONG sont acceptées sur la base de l'article V, paragraphe 2, de l'Accord sur l'OMC, c'est-à-dire que seules sont acceptées les ONG "s'occupant de questions en rapport avec celles dont l'OMC traite"; et
- c. un délai sera fixé et communiqué pour l'inscription des ONG. Une fois la procédure d'inscription terminée, le Secrétariat distribuera à tous les Membres la liste des ONG inscrites. Sur ce point également, j'ai l'intention de proposer que le Conseil général convienne de suivre cette pratique antérieure.

3.6. Avant de conclure, comme les délégations l'auront sans doute vu, l'ordre du jour de la réunion du Conseil général qui aura lieu la semaine prochaine est long. Il comprend plusieurs communications, dont un grand nombre sont en totalité ou en partie pertinentes pour les travaux d'un certain nombre d'organes de l'OMC. À cet égard, je m'associe à la Directrice générale pour accueillir favorablement et saluer l'intérêt des Membres pour l'examen de ces questions. Toutefois, il se pose la question de savoir comment utiliser efficacement les organes de l'OMC pour discuter de questions qui sont pertinentes pour leurs travaux et maximiser l'efficacité des réunions du Conseil général. J'invite donc les délégations à réfléchir à cette question et à la manière dont nous pouvons tous contribuer à la réalisation de cet objectif. Par ailleurs, s'agissant des points de l'ordre du jour qui ont déjà été exposés et amplement examinés lors de précédentes réunions du Conseil général, je prie instamment les délégations d'axer autant que possible leurs interventions de la semaine prochaine sur les changements ou faits nouveaux survenus, le cas échéant. J'aimerais également saisir cette occasion pour confirmer qu'à la réunion du Conseil général de la semaine prochaine j'ai l'intention de continuer à appliquer les mêmes consignes quant à la durée des interventions. Étant donné que l'ordre du jour est long, j'exhorte toutes les délégations à se préparer pour la réunion en gardant cela à l'esprit. Enfin, dans le contexte des efforts visant à améliorer la conduite des travaux et le fonctionnement des organes de l'OMC, y compris du Conseil général, et dans un souci de réforme du Conseil général par l'action, un ordre du jour annoté a été distribué pour la première fois, afin d'aider les délégations à se préparer pour la réunion. J'espère que vous le trouverez utile.

3.7. La Présidente a présenté le rapport suivant:

3.8. Excellences, quand nous reviendrons après la pause estivale, il restera peu de temps avant la Réunion des hauts fonctionnaires et la CM13. Nous allons devoir travailler d'arrache-pied, sur les procédures comme sur le fond, pour mener à bien cette réunion avant d'arriver à la CM13. Si nous y parvenons, cela donnera un élan pour une CM13 réussie. Je souhaite donc faire porter l'essentiel de mon rapport sur le chemin conduisant à la Réunion des hauts fonctionnaires d'octobre. Je sais que les délégations cherchent justement à obtenir des éclaircissements au sujet de cette réunion avant la pause estivale. Un certain nombre de questions ont été posées à moi-même et à la Présidente du Conseil général, l'Ambassadrice Athaliah Molokomme (Botswana). Nous donnerons quelques réponses aujourd'hui. De ce fait, mon rapport sera un peu long, et je fais donc appel à votre indulgence. Vous vous souviendrez que la Réunion des hauts fonctionnaires découle d'une idée émise par plusieurs d'entre vous, comme une possible étape visant à résoudre les problèmes sur la voie de la CM13. Par conséquent, j'attendais donc également, de votre part, des éclaircissements et des idées concernant sa préparation et sa conduite. Ce qui m'a plu dans l'idée de cette réunion, c'était son inclusivité, le fait que tous les Membres participent au projet pour avancer vers la CM13 – et je l'ai donc adoptée. Vous vous souviendrez également de mon rapport sur les consultations que j'ai tenues à ce sujet, distribué sous la cote JOB/TNC/109, et que j'ai aussi mentionné dans l'avis de convocation de la réunion d'aujourd'hui. Tout le monde s'est accordé à dire que la Réunion des hauts fonctionnaires était une bonne idée – et beaucoup ont préféré qu'elle ait lieu à l'automne, plutôt qu'aux alentours du mois de juillet, comme je l'avais proposé. La Présidente du Conseil général et moi-même avons donc écrit à vos Ministres, pour inviter les hauts fonctionnaires ayant un pouvoir de décision (Vice-Ministres ou Ministres d'État, ou, selon les Membres, Secrétaires permanents ou Directeurs généraux) à une réunion de deux jours, les 23 et 24 octobre.

Objectifs de la Réunion des hauts fonctionnaires

3.9. L'une des questions qui ont été posées concerne les éléments que nous devrions tenter de retirer de la Réunion des hauts fonctionnaires. Premièrement, je pense que nous devrions pouvoir en tirer certaines conclusions pratiques et politiques qui feront avancer nos travaux et détermineront le niveau d'ambition pour la CM13. Il pourrait s'agir d'une combinaison d'orientations politiques et de certaines décisions spécifiques. Au bout du compte, je pense qu'il serait utile d'avoir une idée plus précise de nos objectifs et de l'ensemble d'éléments qui pourraient aboutir à des résultats à

la CM13. Cela étant dit, nous devrions aussi veiller à ce que la Réunion des hauts fonctionnaires ne se transforme pas en instance où des questions ou négociations seraient closes prématurément. Il y a toujours un risque, mais nous devons tous le gérer collectivement et efficacement. C'est pourquoi je pense que nous devrions attendre un peu avant de fixer l'ordre du jour de cette réunion – que beaucoup d'entre vous auraient aimé avoir avant la présente réunion du CNC ou celle du Conseil général la semaine prochaine. Comme je l'ai dit précédemment, les Membres travaillent encore sur plusieurs questions. Je pense donc qu'à notre retour de la pause estivale nous devrions utiliser le mois de septembre pour travailler, avant d'établir un ordre du jour précis vers le début du mois d'octobre. Les hauts fonctionnaires auraient ainsi trois semaines entières pour l'assimiler et se préparer. Je reviendrai sur cette question quand j'exposerai les prochaines étapes.

3.10. Pour tous les domaines de négociation, il me semblerait utile que les hauts fonctionnaires fassent le point sur notre état d'avancement (y compris les résultats obtenus au niveau du Conseil général, et les défis, lacunes et possibilités), nous aident à circonscrire des résultats livrables réalistes pour la CM13 et nous indiquent clairement que ce sont là les éléments qui doivent aboutir. Dans le même temps, sans mettre un terme aux discussions sur certaines questions, ils peuvent aussi signaler là où des travaux supplémentaires seront nécessaires au-delà de la CM13 pour parvenir à un résultat. Je pense que les hauts fonctionnaires doivent venir à Genève non pas avec des listes de souhaits, et certainement pas avec l'intention d'exposer des positions bien connues, mais avec des attentes réalistes quant à ce qui est réellement faisable. J'attendrai de leur part qu'ils aillent un peu plus loin que les ambassadeurs pour ce qui est de faire avancer le programme, compte tenu de leur rang et de leur pouvoir de décision. Venir ici pour répéter des positions bien connues ne serait pas d'une grande utilité – et l'occasion serait vraiment manquée. Outre le bilan et l'inventaire des résultats livrables, nous pourrions également attendre des hauts fonctionnaires qu'ils se concentrent sur certains problèmes particuliers et les résolvent, de sorte que les Ministres ne les aient plus à leur ordre du jour, sauf pour ce qui est d'approuver le résultat.

Sujets possibles

3.11. Certaines questions que vous avez posées concernent l'ordre du jour de la Réunion des hauts fonctionnaires et le niveau d'ambition relatif aux sujets. Comme je l'ai indiqué, il est encore trop tôt pour y apporter une réponse concrète, étant donné que vos travaux sont toujours en cours, et nous devons donc nous laisser jusqu'à la fin du mois de septembre. Je vais toutefois présenter de possibles principes directeurs pour cet ordre du jour, même si, à ce stade, je ne sais pas exactement ce que nous mettrons dans chacune de ces catégories.

- a. Premièrement, le bilan. La Réunion des hauts fonctionnaires permettrait de faire le point sur notre état d'avancement concernant toutes les questions. À cet égard, il sera peut-être utile que le Secrétariat établisse un court rapport factuel rendant compte de la situation pour chaque résultat de la CM12, qui serait transmis à l'avance aux hauts fonctionnaires pour les assister dans cette tâche. Ce rapport, ainsi que les mises à jour présentées pendant la réunion par les présidents, facilitateurs et autres contributeurs à nos travaux, offriraient une base pour l'exercice de bilan qui serait réalisé, peut-être en séance plénière.
- b. Deuxièmement, l'approbation des éléments déjà convenus par le Conseil général. Il pourrait s'agir, par exemple, de notre travail de "réforme par l'action" – y compris la matrice sur l'état d'avancement et le reclassement des PMA, si nous finissons avant l'arrivée des hauts fonctionnaires.
- c. Troisièmement, la résolution de problèmes spécifiques. Pour ce point, je ne sais pas encore de quels problèmes il pourrait s'agir – mais ils pourraient apparaître à mesure que nous progresserons dans nos travaux en septembre, et concerner les divers axes de négociation. Nous allons donc déterminer des points spécifiques que les hauts fonctionnaires pourraient régler.
- d. Quatrièmement, la définition des éléments livrables en vue de la CM13 pour lesquels les hauts fonctionnaires peuvent donner une impulsion politique. On peut par exemple citer le deuxième volet s'agissant de la pêche et la ratification de l'Accord sur les subventions à la pêche – soit les questions qui ont atteint un degré de maturité suffisant ou presque, ou pour lesquelles vous pouvez donner un cap, comme l'agriculture, la sécurité alimentaire et le moratoire sur le commerce électronique, entre autres.

3.12. Voilà donc les principes directeurs de notre ordre du jour et la méthode de travail. En gardant cela à l'esprit, permettez-moi de présenter mes réflexions sur certaines questions puis de faire des propositions sur la voie à suivre. En ce qui concerne les questions de développement, je pense que notre objectif devrait être d'obtenir des résultats pour ce qui est du reclassement des PMA. Je continue de vous entendre évoquer cette question comme un élément susceptible d'aboutir à un résultat avant même la Réunion des hauts fonctionnaires. Plus tôt dans l'année, l'objectif du Groupe des PMA était de faire approuver l'annexe 1 de leur proposition à la réunion du Conseil général du mois de mai. D'autres Membres avaient mentionné le mois de juillet. Or les deux tiers du mois de juillet sont écoulés. Je crois comprendre que les travaux sont en cours, et je remercie les Membres qui travaillent sur cette question – mais nous ne pouvons pas continuer de remettre la résolution du problème à plus tard. Si vous n'y parvenez pas à la réunion du Conseil général de la semaine prochaine, alors nous devons nous préparer à présenter cette question pour décision aux hauts fonctionnaires. Nous devons cependant faire attention à ne pas surcharger l'ordre du jour. Les délégations à Genève sont priées d'accomplir autant de travail qu'elles l'estiment possible avant que certaines de ces réunions aient lieu.

3.13. Pour ce qui est des autres questions de développement, nous avons entendu le rapport de la Présidente de la Session extraordinaire du Comité du commerce et du développement (CCD), l'Ambassadrice Kadra Hassan (Djibouti). Un nouveau souffle semble avoir été donné aux travaux de la Session extraordinaire du CCD grâce aux discussions menées par le facilitateur en ce qui concerne les propositions du G-90 axées sur des accords particuliers au sujet des questions SPS et OTC. J'ai lu ces documents et je pense qu'ils contiennent des demandes raisonnables que les hauts fonctionnaires pourraient être en mesure de traiter. Je crois savoir qu'il est prévu de faire de même pour les autres propositions axées sur des accords particuliers. Nous verrons jusqu'où nous irons à ce sujet. J'ai aussi lu les documents relatifs à l'Accord SMC. À la réunion informelle du CCD tenue le 26 juin, les Membres ont échangé des vues sur les résultats pouvant être obtenus en matière de développement à la CM13, et le traitement spécial et différencié était l'un des sujets fréquemment mentionnés. Si nous souhaitons parvenir à un résultat en matière de développement à la CM13, et c'est une nécessité, les attentes des Membres doivent être claires. Cela nous permettra d'utiliser la Réunion des hauts fonctionnaires comme base pour cibler nos travaux dans la perspective d'Abou Dhabi.

3.14. Pour ce qui est des subventions à la pêche, j'ai reçu 14 instruments d'acceptation de l'Accord, ce qui nous rapproche du tiers de ce dont nous avons besoin pour que l'Accord entre en vigueur avant la CM13. Ces progrès sont très encourageants, et je pense vraiment que nous pouvons atteindre notre objectif à cet égard. Je tiens à remercier ceux qui ont déposé leurs instruments rapidement. Quelques autres Membres les ont suivis depuis la dernière réunion du CNC, à savoir l'Union européenne, le Nigéria, le Belize, la Chine, le Japon, le Gabon et, depuis hier, le Pérou. Il est réjouissant de constater que les instruments sont déposés par un vaste éventail de Membres, dont certains figurent parmi les principales nations pratiquant la pêche dans le monde. Ces ratifications envoient un signal important, à savoir que les Membres sont disposés à agir. J'aimerais vous dire pourquoi l'équipe chargée de la pêche et moi-même continuons tous d'œuvrer pour faire avancer cette question. Il est encourageant de voir que, quand je suis au téléphone avec les Ministres, la première chose qu'ils font est de me dire où ils en sont dans le processus de ratification. Cela me donne de l'espoir. Si nous voulons atteindre notre objectif qui est de faire entrer cet accord en vigueur avant la CM13, nous devons vraiment poursuivre et redoubler nos efforts. Le Secrétariat de l'OMC reste disposé à aider les Membres à accélérer leurs processus, et il a établi un modèle d'instrument simple à utiliser. J'espère donc que vous utiliserez une partie de vos vacances pour inciter vos autorités en ce sens, de sorte que de nombreux Vice-Ministres puissent déposer leurs instruments d'acceptation en octobre. Le Forum public offrira également une bonne occasion pour ceux qui y parviendraient encore plus tôt. En ce qui concerne la deuxième vague de négociations sur la pêche, je constate que, d'après le rapport du Président du Groupe de négociation sur les règles, l'Ambassadeur Einar Gunnarsson (Islande), les Membres ont accompli un travail considérable, y compris sur les propositions de textes. J'ai également pris note du ton cordial qui a prévalu lors de la réunion des Chefs de délégation à laquelle j'ai assisté vendredi. J'ai eu l'impression que les participants étaient disposés à examiner les propositions des autres pour voir ce qu'ils pouvaient en retirer. C'est là le signe d'une volonté de parvenir à des résultats dans ce domaine, ce qui est positif. Cela ne veut pas dire que c'est facile – des divergences persistent –, mais une volonté positive existe. À cet égard, je remercie tous les Membres ainsi que notre Président. Comme celui-ci l'a fait observer, ce dossier de négociation est arrivé à maturité. Il ne s'agit pas d'une question de temps, mais de parvenir à ce que les Membres soient véritablement disposés à négocier avec la volonté politique de s'accorder. Je suis d'accord avec le Président sur le fait que la Réunion des hauts

fonctionnaires constituera une étape importante pour obtenir des messages politiques forts quant à la manière de parvenir à un résultat à la CM13.

3.15. En ce qui concerne l'agriculture, comme vous l'a dit le Président de la Session extraordinaire du Comité de l'agriculture, l'Ambassadeur Alparslan Acarsoy (Türkiye), les travaux se sont intensifiés. Je salue l'optimisme du Président face aux grandes difficultés et à la profusion de propositions présentées. Cependant, bien que le désir d'obtenir des résultats dans le cadre des négociations sur l'agriculture soit palpable (on le sent chez nous tous), j'ai l'impression que les divergences continuent de s'accroître. Nous ne pouvons pas demander aux hauts fonctionnaires de nous donner des orientations politiques sur la manière de procéder si nous n'avons pas défini les résultats collectifs que nous espérons atteindre. Nous devons donc, pour la suite de ce cycle de négociations, travailler avec l'Ambassadeur Acarsoy, après la pause estivale, pour déterminer la nature de ces résultats collectifs. Ces résultats doivent aborder les questions sous l'angle de l'agriculture comme de la sécurité alimentaire. La question de la sécurité alimentaire devient encore plus aiguë compte tenu de la hausse des cours mondiaux des céréales observée cette semaine. Nous devons donc apparaître comme une organisation à la recherche de solutions qui aideront le monde à résoudre ce problème.

3.16. En ce qui concerne d'autres domaines primordiaux pour les Membres, en particulier à l'approche de la CM13, la réforme du système de règlement des différends demeure une priorité essentielle. Je félicite les Membres pour leur participation active aux discussions informelles en cours, et je remercie en particulier M. Marco Molina (Guatemala) pour ses efforts à cet égard. Je constate que les Membres ont récemment présenté des documents – et je sais que de nombreuses idées sont échangées dans le cadre de ce processus informel. Excellences, permettez-moi de le répéter: nous ne paraîtrons tout simplement pas crédibles si, d'ici à la CM13, nous n'avons rien de solide à montrer en ce qui concerne la réforme du système de règlement des différends. L'absence de réforme à cet égard est le principal problème dont j'entends parler dans le monde entier – et qui vaut à cette Organisation les qualificatifs de "dysfonctionnelle" et de "à la traîne", qui ne reflètent pas nécessairement la vérité. Il se trouve que cette étiquette lui a été apposée en raison de cette situation et qu'il est donc difficile de montrer les nombreuses choses positives qu'elle accomplit dans d'autres domaines. Par conséquent, nous devons travailler d'arrache-pied sur cette question, car de nombreuses parties prenantes nous observent. J'espère que quelques bons résultats contribueront à changer notre image. Laissons plus de latitude au processus informel pour la conduite des travaux, et Marco pourra ensuite faire le point sur notre situation après la pause estivale et les travaux menés jusqu'en septembre. Il serait important de convenir de principes pour orienter la réforme et de la forme que pourrait prendre un résultat pour que nous sachions sous quel angle attaquer le problème.

3.17. Dans le cadre des travaux faisant suite à la CM12, des efforts devraient également être menés pour parvenir à une solution mutuellement acceptable conformément au paragraphe 8 de la Décision de la CM12 sur les ADPIC. Je crois comprendre que les discussions se poursuivent au sein du Conseil des ADPIC et j'espère que nous pourrions rendre compte de progrès ou obtenir des éclaircissements à ce sujet pour que les hauts fonctionnaires puissent agir, selon qu'il sera approprié, lorsqu'ils se réuniront. L'une de mes préoccupations concerne la façon dont nous pouvons assurer la liaison avec les négociations en cours à l'OMS s'agissant d'un traité sur les pandémies, qui aborde des questions relevant de l'Accord sur les ADPIC. Nous tentons de collaborer avec l'OMS pour veiller à ce que tout soit cohérent. Beaucoup de Membres parmi vous participent également à la négociation de ce traité. Nous dépendons de vous pour garantir l'obtention d'un résultat sensé, en tenant compte de nos propres responsabilités spécifiques et de ce qu'il est projeté d'inclure dans ce traité. J'espère aussi que nous pourrions travailler sur le plan technique pour aider à la bonne marche de ces travaux.

3.18. Les travaux relatifs à la réforme globale de l'OMC avancent également, sous la direction de la Présidente du Conseil général. Je la salue pour ses efforts, y compris pour les travaux qu'elle mène avec les Membres sur une feuille de route pour la CM13 concernant la fonction de délibération de l'OMC. Le Secrétariat a aussi poursuivi ses efforts pour soutenir les travaux des Membres sur la réforme par l'action, que ce soit en améliorant les procédures, en mettant des outils numériques à disposition ou en appuyant les délégués. Le document [JOB/GC/345/Add.1](#) sur la réforme par l'action a également été mis à jour. Lors de la retraite du 16 juin, j'ai également constaté que le CNC devait utiliser sa fonction de surveillance pour imprimer aux négociations en cours un élan propice à l'obtention de résultats. Pour veiller à ce que l'OMC reste adaptée à sa finalité, il est notamment nécessaire de rendre nos réunions plus constructives. Nous avons déjà pris des mesures à cet égard, sur la base de propositions des Membres – y compris en ce qui concerne l'avis de convocation et la structure de la réunion d'aujourd'hui. Je pense donc que lors de la Réunion des hauts fonctionnaires,

toutes les améliorations liées à la réforme par l'action (qui ont fait l'objet de consultations tenues par la Présidente du Conseil général) devraient simplement être reconnues et approuvées par les hauts fonctionnaires.

3.19. Les travaux progressent également en ce qui concerne le Programme de travail et le moratoire sur le commerce électronique dans le cadre des discussions spécifiques facilitées par l'Ambassadrice Usha Dwarka-Canabady (Maurice). Certains m'ont dit que des précisions concernant le moratoire et la voie à suivre pour d'autres sujets abordés dans le cadre des discussions spécifiques seraient essentielles pour préparer la Réunion des hauts fonctionnaires.

3.20. J'ai également examiné plusieurs documents et propositions des Membres – dont certains ont été présentés au Conseil général et à d'autres organes de l'OMC –, et il semble que certains sujets tournés vers l'avenir suscitent de plus en plus d'attention, sous différents angles, par exemple: les questions liées au commerce, aux changements climatiques et à la durabilité; l'inclusion, y compris des MPME, des femmes et des jeunes; les subventions au secteur industriel; les technologies; les chaînes de valeur mondiales; et les questions institutionnelles, entre autres. Ce sont là des sujets importants qui se prêteraient à la tenue de séances de délibération. Cependant, compte tenu du calendrier pour l'élaboration de l'ordre du jour que je viens d'annoncer, il est peu probable, me semble-t-il, que les hauts fonctionnaires aient le temps de s'y atteler. Je pense donc que ces séances de délibération devraient être préparées pour les Ministres. Mais sur ce point, je m'en remets à vous. Si vous pensez que les hauts fonctionnaires devraient aussi prendre part à des séances de délibération, faites-le savoir. Dans un cas comme dans l'autre, une préparation sera nécessaire – y compris l'établissement de documents conceptuels sur des questions spécifiques à traiter, un processus pour lequel le Secrétariat est disposé à apporter son aide. Nous avons déjà discuté de la façon de procéder. Je suis ouverte aux idées. J'aimerais seulement que vous sachiez qu'il s'agit de deux journées; nous devons donc les organiser judicieusement si nous voulons inclure ces séances de délibération, qui présentent une très grande importance.

Structure possible pour la Réunion des hauts fonctionnaires

3.21. Votre autre demande de précisions concerne la question de savoir comment structurer la Réunion des hauts fonctionnaires de manière logique. Nous avons tenu des discussions préliminaires à ce sujet, et je vous invite à consulter mon rapport contenu dans le document [JOB/TNC/109](#), si vous ne l'avez pas déjà fait. Certains Membres ont indiqué préférer une structure plus interactive, semblable à celle de nos récentes retraites, mais il apparaît pour l'instant clairement que nous ne pourrions établir une structure concrète que lorsque nous connaîtrons les sujets à aborder et les attentes y relatives. Cela étant, il est attendu de cette réunion, en plus de l'impulsion politique nécessaire, qu'elle nous aide à résoudre certains problèmes spécifiques. Je pense que le format devrait être conçu de manière flexible pour permettre aux hauts fonctionnaires d'échanger les uns avec les autres afin de démêler les problèmes épineux. Sur ce point, je réfléchis à la façon dont nous pourrions optimiser les possibilités de tenir des conversations au niveau bilatéral et en groupes restreints, en plus des séances plénières et des groupes de discussion. Nous devrions ménager de l'espace et du temps pour que les hauts fonctionnaires puissent échanger et résoudre certains points entre eux. Lors de la conception d'une structure possible pour la Réunion des hauts fonctionnaires, les principes de transparence, de pleine participation et d'inclusion devraient être respectés. Les Membres devraient avoir la possibilité de faire part de leurs vues.

3.22. À cet égard, pour l'organisation de cette réunion, nous pourrions commencer par une séance plénière au cours de laquelle les présidents et facilitateurs présenteraient leurs rapports de situation aux hauts fonctionnaires, qui en prendraient note – en ayant également reçu, auparavant, un rapport résumé de la part du Secrétariat. Ensuite, si par exemple nous nous accordons sur quatre sujets à examiner, nous pourrions organiser simultanément quatre groupes de discussion, chacun abordant les quatre sujets, de façon à ce que chaque Membre ait la possibilité d'examiner chaque sujet. Chaque groupe passerait ainsi deux heures sur l'examen d'un sujet. Quatre facilitateurs iraient de groupe en groupe, pour aborder chacun un sujet en particulier. Des personnes seraient chargées de prendre des notes sur les délibérations et les discussions pour aider le facilitateur à résumer l'ensemble des idées émises sur ces sujets. Si nous procédons ainsi et que les facilitateurs interviennent à tour de rôle dans les quatre groupes, chaque Membre aura la possibilité d'examiner chacun des sujets, et personne ne sera laissé de côté. Si nous organisons des séances de délibération – si vous en décidez ainsi –, nous prendrons un peu de temps sur la deuxième journée pour les tenir. Ensuite, nous passerons à une séance plénière de clôture, qui permettrait de communiquer le résultat des discussions en groupes, les problèmes abordés et les résultats obtenus par les hauts

fonctionnaires, qui auraient la possibilité de formuler des observations à ce sujet. Puis nous ferions un bilan qui nous mettrait sur la voie de la CM13. Ce ne sont là que des propositions à méditer avant de partir. Pour stimuler nos réflexions, nous proposons cette structure et cette possible méthode de travail afin de donner quelques orientations sur la voie que nous empruntons. N'hésitez pas à faire part de vos observations, à proposer des modifications, et peut-être de meilleures manières de procéder. Nous souhaitons simplement vous montrer que nous avons longuement réfléchi à la question.

Voie à suivre

3.23. Pour résumer, Excellences, je commence à voir clairement où nous pourrions aller, en particulier compte tenu des mandats qui nous ont été confiés à la CM12 et des autres nouveaux domaines que les Membres souhaitent examiner. Cependant, je sais que pour les Membres, il est tôt, et que les travaux sur ces questions sont encore en cours. Penchons-nous donc sur les travaux à mener à notre retour en septembre, avant d'établir l'ordre du jour. Pour faciliter ce processus, permettez-moi de tracer un possible parcours qui nous conduirait du retour de la pause estivale à la Réunion des hauts fonctionnaires et à la CM13. Ce faisant, j'aimerais souligner que les travaux du CNC/des Chefs de délégation complètent, en pleine coordination, ceux menés par la Présidente du Conseil général. Nous entretenons de véritables échanges et veillons à ce que nos travaux soient cohérents. Il ne fait aucun doute que les travaux techniques continueront de progresser dans les différents organes de négociation ou organes permanents, sous la direction de nos présidents et facilitateurs. Pour compléter ces activités, je compte intensifier mes propres efforts de consultation, en tant que Présidente du CNC et en tant que Directrice générale, au moyen d'une série de conversations informelles dans diverses configurations en groupes restreints. L'objectif ici est de soutenir les travaux des présidents au moyen d'échanges francs et ouverts, en dehors du cadre de négociation formel, pour faire le point sur où nous en sommes et où nous allons, et pour aider à résoudre certaines questions épineuses. Je prévois de tenir ces consultations au moins tous les 15 jours jusqu'à la Réunion des hauts fonctionnaires. J'envisage de tenir de premières consultations le 6 septembre ou aux alentours – avant le Jeûne genevois – et les suivantes le 28 septembre. Ces dates sont des propositions et je peux donc les modifier.

3.24. Pour la suite, j'ai discuté avec la Présidente du Conseil général de la possibilité, au lieu de convoquer deux réunions distinctes du CNC et du Conseil général en octobre, d'organiser conjointement une réunion informelle des Chefs de délégation, le 10 octobre, pour faire le point sur la situation avant la Réunion des hauts fonctionnaires des 23 et 24 octobre. Nous profiterions de la réunion des Chefs de délégation d'octobre pour faire rapport aux Membres sur nos propres consultations dans diverses configurations. Nous espérons que sur la base de ces consultations, des travaux en cours dans les groupes de négociation et les organes permanents, et des discussions entre les Membres, nous serons à même de définir trois ou quatre domaines à examiner lors de la Réunion des hauts fonctionnaires, y compris lors des séances de délibération, si vous décidez de les organiser. Cette réunion des Chefs de délégation donnerait l'occasion aux Membres d'exposer leur avis sur ces propositions, et nous attendons donc des ambassadeurs qu'ils arrivent prêts à entrer dans les détails pour que nous parvenions ensemble à établir un ordre du jour. Ensuite, notre tâche consistera à écrire aux hauts fonctionnaires, au début du mois d'octobre, pour leur donner les détails concernant la structure de la réunion, les trois ou quatre sujets retenus et les attentes au sujet de chacun d'entre eux. Nous devons veiller à ce que les hauts fonctionnaires arrivent ici avec un ordre du jour précis. Ce sont des personnes très occupées; nous devons donc leur présenter clairement ce que nous attendons d'eux et comment nous aimerions qu'ils procèdent. Nous n'épargnerons aucun effort pour y parvenir.

3.25. Après la Réunion des hauts fonctionnaires, mes consultations devraient encore s'intensifier, et avoir lieu une fois par semaine. Soyez donc prêts. Nous ferons de nouveau le point lors de la réunion du Conseil général en novembre et adapterons notre feuille de route en conséquence. Pour les réunions, je souhaite que les groupes restreints soient aussi représentatifs et diversifiés que possible, et des coordonnateurs interviendront dans certaines d'entre elles. Dès que les points à examiner seront connus, je compterai donc sur les coordonnateurs pour tenir des consultations avant la Réunion, afin de recueillir les observations de leurs groupes et de les transmettre, puis de faire rapport à ces groupes sur les sujets examinés après la Réunion. Je me rends bien compte que certains Membres ne font partie d'aucun groupe ou se trouvent dans des situations particulières, et que les positions au sein des groupes sont diverses et ne concordent pas nécessairement. Laissez-moi vous assurer que j'en ai conscience – et que j'en tiendrai compte pour m'organiser. Je vous ai donc présenté la feuille de route dont je voulais vous faire part pour nos travaux après la

pause estivale. Pour conclure, j'aimerais souligner que, au bout du compte, quelle que soit la structure du processus et indépendamment de qui le dirige, ce qui compte, c'est la volonté de tous les Membres d'obtenir un résultat et de travailler ensemble pour trouver des solutions et y parvenir. C'est la façon dont vous vous impliquerez qui changera la donne – après tout, cela reste un processus conduit par les Membres. Donc, maintenant que j'ai exposé cette feuille de route, je compte sur votre engagement et sur votre plein soutien.

3.26. Le Comité des négociations commerciales a pris note des rapports de la Présidente du Conseil général et de la Présidente du CNC

4 DÉCLARATIONS DES PARTICIPANTS

4.1. Le représentant du Cameroun, prenant la parole au nom du Groupe africain, a fait la déclaration suivante:

4.2. À mesure que nous avançons vers la CM13, et la Réunion des hauts fonctionnaires d'octobre qui doit la précéder, le Groupe africain appelle à nouveau à s'acquitter des nombreux mandats de l'OMC en matière de développement qui restent non exécutés et à obtenir des résultats qui répondent à nos besoins et difficultés les plus urgents en matière de développement. Ces résultats de la CM13 doivent soutenir nos objectifs d'industrialisation, ainsi que la diversification de nos économies et y contribuer, et améliorer nos capacités et notre potentiel de production. Nous nous réunissons quelques jours après que l'Organisation des Nations Unies a mis en garde contre une dégradation de la situation en matière de sécurité alimentaire ayant des effets particulièrement dévastateurs et disproportionnés sur toutes les régions du continent africain. Ce sont ces réalités qui devraient nous inciter à redoubler d'efforts en vue d'une réforme du commerce des produits agricoles qui uniformisera les règles du jeu et s'attaquera aux causes systémiques de l'insécurité alimentaire, lesquelles découlent de déséquilibres historiques et actuels de l'Accord sur l'agriculture. Ces réformes devraient aussi favoriser la résilience face aux futures crises et chocs liés à la sécurité alimentaire. Le Groupe africain continue donc à préconiser l'adoption d'un ensemble de mesures sur la sécurité alimentaire et les moyens de subsistance comme résultat prioritaire à la CM13 et il a, à cet égard, récemment présenté des communications sur les réformes concernant le soutien interne et le MSS. Une solution permanente concernant la détention de stocks publics reste un élément intrinsèque de cet ensemble de mesures, y compris un résultat sur le coton. Nous réitérons également notre appel en faveur de résultats significatifs sur le mandat de la CM12 figurant au paragraphe 8 de la Déclaration ministérielle sur la réponse urgente à l'insécurité alimentaire.

4.3. L'élargissement de la Décision de la CM12 sur les ADPIC aux traitements et outils de diagnostic reste une priorité essentielle du Groupe africain et est attendu depuis longtemps. Nous préconisons l'adoption d'une décision urgente sur cette question sans plus tarder et dans tous les cas bien avant la CM13. Il s'agit de sauver des vies et les corrélations éventuelles avec d'autres résultats escomptés de la CM13 seraient moralement injustifiables. Le Groupe africain reste attaché à la concrétisation intégrale du mandat de négociation relatif aux subventions à la pêche et de la cible 14.6 des ODD et il continue à participer de manière constructive aux discussions du Groupe de négociation sur les règles. Le pilier surcapacité et surpêche assorti d'un TSD efficace et approprié est un élément central. Le Groupe africain se félicite du nouvel esprit de dialogue qui existe au CCD réuni en session extraordinaire concernant les propositions axées sur des accords particuliers, centrées sur les Accords OTC et SPS, qui ont été présentées par le G-90. Nous espérons que cette évolution positive sera également omniprésente dans les discussions sur les huit autres propositions axées sur des accords particuliers que le G-90 présentera. Nous nous félicitons également de l'approche adoptée par la Présidente de la session extraordinaire du CCD quant aux processus menés par le facilitateur en vue d'un examen plus détaillé et plus technique d'éventuels terrains d'entente.

4.4. La réforme de l'OMC est une question hautement prioritaire pour le Groupe africain, en particulier en ce qu'elle a trait à sa dimension développement et à la nécessité impérieuse pour l'Afrique de s'engager sur la voie d'une croissance durable et de faire face aux difficultés actuelles et aux crises multiples. Nous espérons des résultats concrets à la CM13 sur notre initiative et nos communications demandant des négociations ciblées sur certains Accords de l'OMC afin de rééquilibrer les règles commerciales et prévoyant une marge de manœuvre et des outils permettant de soutenir l'industrialisation, la diversification et la transformation structurelle de nos économies. À cet égard, nous renvoyons à nos communications les plus récentes présentées au Conseil général sur l'Accord SMC, l'Accord sur les MIC, le transfert de technologie et l'Accord sur les ADPIC. En effet, là où il y a des points de convergence, il est impératif de récolter ces éléments à la CM13, tandis

que les domaines qui exigent des discussions supplémentaires après la CM13 pourraient être confiés au Conseil général pour qu'il tranche sans nécessairement attendre la CM14. La réforme du mécanisme de règlement des différends et le rétablissement du système à deux niveaux assorti du droit d'appel automatique, ainsi que la garantie de l'accessibilité et de la participation équitable restent des priorités pour le Groupe africain. Dans ce contexte, ce dernier participe de manière active et constructive aux discussions informelles en cours sur le règlement des différends. Nous lançons un appel en faveur d'un processus multilatéral répondant à une feuille de route claire visant à atteindre ces objectifs. Nous espérons un système de règlement des différends pleinement opérationnel, fonctionnant bien et accessible à tous les Membres pour 2024, comme l'ont prescrit les Ministres.

4.5. Le Groupe africain est vivement préoccupé par la multiplication des mesures environnementales unilatérales liées au commerce qui vont avoir une incidence croissante sur les exportations des pays en développement, en particulier nos Membres. Cela comprend l'imposition arbitraire de plus en plus fréquente de mesures SPS dénuées de fondement scientifique précis. Nous préconisons une action et des efforts multilatéraux conscients visant à assurer la cohérence de l'OMC avec les accords et principes environnementaux multilatéraux pertinents, tels que les responsabilités communes mais différenciées. Enfin, sur le commerce électronique, nous appelons à nouveau à tenir dûment compte de la dimension développement du Programme de travail sur le commerce électronique, conformément au mandat énoncé dans le document [WT/L/274](#). En résumé Madame la Présidente, les priorités explicitées dans notre déclaration sur lesquelles nous considérons qu'il est important que les hauts fonctionnaires se penchent et donnent leurs orientations à la Réunion des 23 et 24 octobre sont les suivantes:

- a. la réforme de l'OMC portant sur le commerce et la politique industrielle ainsi que la réforme du règlement des différends;
- b. la réforme du commerce des produits agricoles, mettant l'accent sur la sécurité alimentaire et les moyens de subsistance; et
- c. les mesures environnementales liées au commerce.

4.6. Nous sommes également convaincus que les hauts fonctionnaires seront aussi en mesure d'obtenir un résultat sur l'élargissement de la Décision de la CM12 sur les ADPIC aux traitements et outils de diagnostic, qui n'a que trop attendu, et également d'obtenir un résultat global sur le reclassement des PMA, ou, au minimum, de fournir les orientations nécessaires. S'agissant du processus et de la structure des discussions après la pause estivale, le Groupe africain tient à souligner l'importance de la transparence et du caractère inclusif. Vous pouvez compter sur la participation constructive du Groupe africain sur toutes les questions, et sur son soutien au profit d'une Réunion des hauts fonctionnaires productive et fructueuse en octobre, et assurément d'une CM13 concluante en février 2024.

4.7. Le représentant du Royaume d'Arabie saoudite, prenant la parole au nom du Groupe arabe, a fait la déclaration suivante:

4.8. Le Groupe arabe ne répétera pas en détail ses positions et priorités pour la CM13, celles-ci étant bien connues et n'ayant pas évolué depuis la réunion précédente – et il privilégiera plutôt les questions à l'ordre du jour relatives à la préparation de la Réunion des hauts fonctionnaires du mois d'octobre. La treizième Conférence ministérielle étant dans sept mois, nous insistons sur la nécessité que la Réunion des hauts fonctionnaires à venir soit significative et fructueuse. Les Membres devraient travailler dans un esprit constructif afin d'accélérer le mouvement en collaborant pleinement les uns avec les autres pour combler les divergences dans certains domaines dans lesquels des résultats semblent faciles à obtenir, l'objectif étant qu'à l'automne, les hauts fonctionnaires disposent de domaines tangibles sur lesquels dialoguer et soient en mesure de fournir des solutions susceptibles d'aboutir à des résultats concrets à la CM13. Cela pourrait se faire, à condition, d'une part, que les Membres commencent à travailler dès maintenant et jusqu'à la Réunion des hauts fonctionnaires sur un ordre du jour précis énumérant les sujets prioritaires et les domaines essentiels qui devraient être traités par nos hauts fonctionnaires et qui nécessitent des mesures urgentes et des solutions accélérées. D'autre part, les Membres devraient également mettre en avant les questions qui nécessitent des orientations politiques et de la clarté pour faire l'objet de travaux plus ciblés jusqu'à la CM13 et après celle-ci, y compris des questions issues de la CM12. La

Réunion des hauts fonctionnaires devrait nous fournir une feuille de route et un cap clairs pour la CM13 et l'après-CM13. Quant aux sujets prioritaires, le Groupe arabe tient à mettre en avant les domaines suivants qui nécessitent une feuille de route claire, y compris des mesures et solutions urgentes définies par nos hauts fonctionnaires en octobre:

- a. la sécurité alimentaire et l'agriculture;
- b. le développement et le reclassement des PMA;
- c. la réforme de l'OMC, en particulier la réforme du règlement des différends;
- d. la deuxième vague de négociations sur les subventions à la pêche;
- e. les accessions; et
- f. le Programme de travail sur le commerce électronique et le moratoire.

4.9. Le Groupe arabe souligne que la manière dont se déroulera la reprise des hauts fonctionnaires en octobre sera déterminante en ce qu'elle lancera les négociations sur la voie menant à des résultats significatifs et concrets à la prochaine Conférence ministérielle (CM13). Enfin, le Groupe arabe reste déterminé à travailler de manière constructive en vue de résultats significatifs à la CM13 qui répondront aux intérêts de tous les Membres de l'OMC.

4.10. Le représentant du Kenya, prenant la parole au nom du Groupe ACP, a fait la déclaration suivante:

4.11. Cette année, le Groupe ACP a été actif, en particulier dans la phase deux des négociations sur les subventions à la pêche des groupes de négociations sur les règles, les négociations sur l'agriculture et dans le cadre du G-90 sur les travaux du CCD réuni en session extraordinaire. Nous nous sommes réjouis des échanges intervenus dans la phase deux des négociations sur la pêche et de la manière dont le Président dirige le processus à l'heure actuelle, qui, jusqu'ici, est inclusif et transparent. À ce jour, le processus ne place manifestement aucune communication particulière au-dessus des autres, et l'on peut dire qu'il est conduit par les Membres, ce qui nous donne le temps d'engager des discussions bilatérales les uns avec les autres et d'étudier les ententes et les éventuelles voies de convergence. Le Groupe ACP a tenu huit réunions bilatérales à son initiative, et d'autres qui ont été sollicitées par d'autres délégués. En raison du laps de temps écoulé pendant la dernière Semaine de la pêche, le Groupe prévoit de continuer à organiser des réunions bilatérales. Il constate qu'il y a de nombreux éléments dans les différentes propositions présentées, ainsi que dans la communication présentée par l'ACP plus l'Afrique du Sud. Nous espérons que tous les Membres garderont un esprit ouvert pour démêler les fils qui permettront d'aboutir aux connexions et solutions appropriées. Nous avons conscience que d'autres propositions pourraient être présentées prochainement, ce dont nous nous félicitons grandement. Ces propositions méritent le même traitement et la même considération. Il est important, à l'OMC, de continuer à mettre l'accent sur ce qui fait partie du mandat de l'Organisation. L'OMC n'est ni une organisation de gestion de la pêche ni une organisation de pêche durable. Nous avons réussi à conclure l'Accord sur les subventions à la pêche l'année passée, et cet accord ne doit pas compromettre les bonnes pratiques en matière de gestion de la pêche. Il est uniquement nécessaire de nous concentrer sur la partie qui était insoluble – la surcapacité et la surpêche. Nous ne nous occupons pas de la "capacité", mais de la surcapacité. Si certains Membres ont allégué la semaine passée que leur interprétation consiste à se préoccuper de tout et de tout le monde pour le futur, nous devons faire attention à ne pas perdre de vue la responsabilité à l'égard de certaines subventions qui contribuent à la surcapacité et à la surpêche, appauvrissant massivement nos ressources halieutiques mondiales. Beaucoup d'entre nous sont très loin de la surcapacité ou d'avoir les moyens de pêcher trop de poissons et cela ne changera pas dans les décennies à venir. Nous devons également respecter les principes du droit de la mer et l'OMC ne devrait pas outrepasser son rôle pour essayer de résoudre le problème ou un aspect de la durabilité qui relève déjà de la compétence d'autres institutions. L'obligation de "ne pas nuire" est un autre principe que nous demandons aux Membres de maintenir au cœur de ces négociations.

4.12. Pour la Réunion des hauts fonctionnaires, nous devons trouver un terrain d'entente sur la mesure dans laquelle nous devrions nous mettre d'accord s'agissant de la surcapacité et de la

surpêche dans cette deuxième phase des négociations. Nous pourrions ne pas être en mesure de nous attaquer à tous les aspects de cette question. Au minimum, nous devons parvenir à une discipline ciblant les subventions les plus flagrantes qui ont amené l'OMC à se pencher sur cette question et l'ODD 14.6 en premier lieu. En ce qui concerne l'agriculture, nos priorités pour la CM13 sont le soutien interne, le coton, la détention de stocks publics et le MSS. Néanmoins, nous dialoguerons d'une façon active et constructive sur les autres domaines. Fait important, la CM13 offre la possibilité d'encadrer le soutien de la catégorie bleue et de renforcer les dispositions de la catégorie verte pour éviter le contournement des disciplines sur le soutien interne. Il est grand temps que nous parvenions à un résultat sur le coton. Nous devrions adopter des modalités précises visant à éliminer progressivement toute utilisation de la MGS consolidée finale au titre de subventions par produit accordées pour le coton, en tenant compte du défi unique auquel les Membres producteurs de coton font face, y compris les pays en développement et les PMA. Si nous visons à mettre en place des disciplines sur l'accès aux marchés, il est important de faire des progrès suffisants en matière de soutien interne. Ces disciplines doivent inclure un TSD pour les pays en développement, les PMA et les PEV, tenir compte de la désignation de produits spéciaux, s'efforcer de s'attaquer aux obstacles non tarifaires, et se pencher sur les préoccupations concernant la progressivité des droits de douane. Le Groupe ACP a présenté une communication dans le document RD/AG/115 concernant la manière dont il perçoit la contribution de l'OMC en matière de résolution des questions de sécurité alimentaire des PMA et des PDINPA conformément au paragraphe 8 de la Déclaration de la CM12 sur l'insécurité alimentaire.

4.13. S'agissant des propositions axées sur des accords particuliers de la session extraordinaire du CCD, elles aussi n'ont que trop attendu. Nous félicitons la Présidente de la session extraordinaire du CCD, l'Ambassadrice Kadra Ahmed Hassan, pour son processus efficace visant à déployer des facilitateurs chargés d'aider à recueillir les éléments nécessaires aux rapports devant lui être présentés et de s'efforcer avec nous de trouver des accords ciblés sur les différentes propositions. Une fois que les facilitateurs auront présenté leurs rapports à la Présidente, nous pourrions commencer à définir des éléments en vue d'un accord au cours du semestre suivant, avant la fin de l'année. Nous pourrions ainsi évaluer ce que nous sommes en mesure de porter à l'attention de la CM13. Le paragraphe 10 du Document final de la CM12 prend acte "de la nécessité de faciliter la participation accrue des pays en développement Membres, y compris les PMA, au commerce mondial des services, y compris en accordant une attention particulière aux secteurs et aux modes de fourniture qui présentent pour ces Membres un intérêt du point de vue des exportations". À cet égard, le Groupe ACP note le lancement récent de la publication de l'OMC et de la Banque mondiale intitulée "Le commerce des services pour le développement". Nous recommandons la convocation de réunions informelles ou de séances de partage de renseignements à l'automne pour tenir des discussions sur les sujets couverts par cette publication, dans l'optique de trouver des moyens d'incorporer les services dans un résultat de la CM13.

4.14. Il est important, tant pour la Réunion des hauts fonctionnaires que pour la CM13, d'aborder la réforme de l'OMC, à la fois les questions institutionnelles et délibératives, ainsi que la réforme du règlement des différends. Il faudrait présenter aux hauts fonctionnaires un plan concret visant à faire avancer les travaux sur la réforme institutionnelle et délibérative grâce à un moyen approprié, dans l'idéal un ou plusieurs facilitateurs désignés par le Conseil général. Comme vous l'avez mentionné, les hauts fonctionnaires devraient également être mis au courant des travaux déjà entrepris dans le cadre de la "réforme par l'action", à savoir les améliorations déjà obtenues et en cours de mise en œuvre dans les organes subsidiaires. Toutefois, il est important de ne pas être trop ambitieux et de réduire la portée des questions en amont de la CM13, en gardant à l'esprit la multiplicité des propositions qui sont actuellement sur la table et de celles qui sont attendues prochainement. Il pourrait peut-être être utile que les hauts fonctionnaires fournissent des orientations sur les questions susceptibles d'être mieux résolues au niveau du Conseil général, s'accompagnant d'un éventail de questions plus étroit soumis aux Ministres. En ce qui concerne la réforme du règlement des différends, les hauts fonctionnaires devraient recevoir des renseignements actualisés sur les discussions informelles en cours. Bien avant la Conférence ministérielle, il faut donner un caractère officiel à ce processus informel, et présenter aux hauts fonctionnaires une voie de formalisation. Ici, nous notons la discussion à venir, au prochain Conseil général, sur la proposition du Groupe africain visant à formaliser le processus.

4.15. Quant aux préparatifs de la Réunion des hauts fonctionnaires et de la CM13, nous avons souligné que notre ordre du jour devrait être ciblé sur les questions que les Ministres doivent aborder et celles qui ne peuvent pas être abordées ou résolues au Conseil général. L'ordre du jour ne devrait pas être trop ambitieux. Nous commençons par les instructions issues de la précédente Conférence

ministérielle, et tout autre domaine urgent qui doit, selon nous, être soumis aux Ministres. L'année passée encore nous avons été en mesure de nous mettre d'accord sur un certain nombre de décisions, aussi les travaux se sont poursuivis cette année, nous permettant d'obtenir autant de résultats que possible. Les hauts fonctionnaires doivent également s'atteler au Programme de travail sur le commerce électronique et au moratoire correspondant. Ce sont les domaines de négociation qui pourront nécessiter la prise de mesures par les Ministres. Toutefois, nous verrons après la Réunion des hauts fonctionnaires quels domaines de négociation sont susceptibles de déboucher sur des résultats à présenter aux Ministres à la CM13. Le processus doit rester véritablement conduit par les Membres, équitable, inclusif et transparent.

4.16. La représentante de Djibouti, prenant la parole au nom des PMA, a fait la déclaration suivante:

4.17. Pour nous, les domaines prioritaires relevant du CNC, dont certains éléments pourraient être prêts à temps pour la CM13 relèvent des subventions à la pêche, des aspects surcapacité et surpêche restants de la CM12, des résultats en matière d'agriculture, et de la session extraordinaire du CCD. Le Groupe félicite les Membres pour leurs efforts visant à faire avancer les négociations en amont de la CM13. Il a participé activement aux travaux, y compris aux consultations du Groupe de négociation sur les règles et des Comités de l'agriculture, et du commerce et du développement réunis en sessions extraordinaires. Le Groupe des PMA a présenté un texte de négociation ([RD/TN/RL/171](#)) dans le cadre de la phase deux des négociations du Groupe de négociation sur les règles. Il s'inspire de nos précédentes communications [TN/RL/GEN/193](#) et [RD/TN/RL/125](#), et du document [WT/MIN\(22\)/W/20](#). Par cette communication, nous proposons des disciplines pour certaines formes de subventions qui contribuent à la surcapacité et à la surpêche, et plus particulièrement celles accordées aux flottes industrielles qui pratiquent la pêche en eaux lointaines à proximité de zones économiques exclusives (ZEE) d'autres Membres, y compris des PMA, ou dans ces zones. En outre, nous estimons que les activités de pêche liées à la pêche artisanale, traditionnelle ou à petite échelle ainsi que celles qui exploitent principalement les stocks halieutiques nationaux dans les ZEE des pays en développement Membres devraient être exemptées de disciplines futures. Un traitement spécial et différencié (TSD) approprié et efficace est essentiel au mandat. Selon nous, notre contribution constitue une bonne base pour la deuxième phase des négociations sur les subventions à la pêche.

4.18. S'agissant de l'agriculture, le Groupe des PMA tient à réaffirmer sa volonté d'établir des disciplines qui promeuvent un commerce équitable des produits agricoles, y compris le coton. En tant que pays importateurs nets de produits alimentaires (PDINPA), les PMA souhaiteraient être exemptés de tout engagement dans une quelconque réforme visant à corriger les asymétries des marchés agricoles. Nous demandons instamment aux Membres d'être plus transparents dans la fourniture d'un soutien interne. En ce qui concerne les négociations sur les propositions axées sur des accords particuliers, le Groupe des PMA, en tant que membre du G-90, encourage les Membres à engager un dialogue constructif afin que la série de réunions examine les 10 propositions du G-90. Nous devons garder à l'esprit le paragraphe 2 du document final de la CM12 qui énonce: "Nous donnons pour instruction à nos représentants de continuer d'œuvrer à l'amélioration de l'application du traitement spécial et différencié dans la session extraordinaire du CCD et dans d'autres instances compétentes de l'OMC, selon ce qui aura été convenu, et de faire rapport sur les progrès accomplis au Conseil général avant la CM13". Le Groupe des PMA vous remercie, Madame la Directrice générale, pour votre rapport contenant vos réflexions sur les rapports d'activité des présidents des organes de négociation et sur la Réunion des hauts fonctionnaires qui se tiendra au mois d'octobre prochain.

4.19. Permettez-nous à présent d'aborder les deux questions dans l'ordre dans lequel elles ont été posées. Nous félicitons le Secrétariat de l'OMC et, en particulier, la Directrice générale d'avoir envisagé, en accord avec la nature de l'OMC en tant qu'organisation pilotée par ses Membres, l'organisation de la Réunion des hauts fonctionnaires au mois d'octobre prochain. C'est une bonne initiative, non seulement pour tâter le terrain quelques mois avant la CM13, mais aussi pour le préparer pour les Ministres afin de faciliter le succès de cette Conférence. Les sujets prioritaires pour les PMA comprennent les décisions contenues dans le document final de la CM12 préconisant des rapports ou des recommandations à la CM13. Ils se rapportent aux paragraphes 2 et 8 dudit document, au paragraphe 8 de la Décision ministérielle sur l'Accord sur les ADPIC et au paragraphe 8 de la Déclaration ministérielle sur la réponse urgente à l'insécurité alimentaire. La mise en œuvre des décisions adoptées à de précédentes sessions de la Conférence ministérielle mentionnées au paragraphe 8 du document final de la CM12 devrait être examinée aux réunions des hauts fonctionnaires et devrait également figurer à l'ordre du jour de cette réunion. Ensuite, la Réunion

des hauts fonctionnaires devrait se concentrer sur l'agriculture, y compris le coton, les subventions à la pêche, la conclusion des propositions axées sur des accords particuliers au CCD réuni en session extraordinaire, et la réforme de l'OMC. Nous saluons les Membres qui ont travaillé avec nous sur notre proposition contenant des approches pratiques relatives au fonctionnement du Secrétariat et des comités visant à améliorer notre participation dans les organes permanents. Nous remercions spécialement les délégations qui ont cité notre communication, reconnaissant ainsi notre contribution au programme de réforme et notre intérêt offensif pour celui-ci. Il y a d'autres éléments qui, nous l'espérons, seront pris en considération par les Membres; la reconstitution de l'Organe d'appel présente un intérêt pour nous dans le cadre de la réforme institutionnelle de l'OMC. Le Groupe des PMA a donné la priorité absolue à un accord sur sa proposition relative au reclassement au Conseil général de la semaine prochaine. Nous remercions toutes les délégations qui travaillent avec nous pour trouver des solutions. Nous nous félicitons des discussions que nous avons tenues jusqu'à présent et nous sommes satisfaits de travailler avec notre éminente Présidente du Conseil général, l'Ambassadrice Molokomme.

4.20. À l'automne, nous devrions concentrer nos efforts sur un ensemble, une série de sujets importants pour les Membres. Il faudrait donner la priorité aux sujets importants pour les PMA. Les réunions en petits groupes ont été utiles jusqu'à présent dans le Groupe de négociation sur les règles, le mode audiovisuel assurant le caractère inclusif. Cela pourrait être reproduit pour la Réunion des hauts fonctionnaires. Les petits groupes permettent de renforcer la compréhension mutuelle entre les Membres sur les sujets en cours de négociations afin de bâtir un consensus. Nous attendons avec impatience les interactions fondées sur des textes à l'automne, avant la Réunion des hauts fonctionnaires. En outre, les discussions des hauts fonctionnaires sur les textes de négociations émanant des présidents pourraient être bénéfiques pour les processus de négociation, en lieu et place d'une multitude de propositions. Avant de conclure, le Groupe des PMA demande instamment au Secrétariat de l'OMC de financer les hauts fonctionnaires des PMA afin d'assurer la participation effective du Groupe. Pour conclure, le Groupe des PMA souhaite réaffirmer sa participation constructive aux travaux préparatoires de la CM13 pour contribuer au succès de cet événement.

4.21. Le représentant de la Barbade, prenant la parole au nom de la CARICOM, a fait la déclaration suivante:

4.22. Globalement, nous estimons que les intentions sont bonnes, que la dynamique est équilibrée et qu'il reste des divergences importantes. Nous n'avons pas beaucoup de temps. Mais nous avons un peu de temps, que nous devons utiliser de manière intelligente et stratégique. La Réunion des hauts fonctionnaires sera essentielle. Elle doit être organisée de telle manière que l'accent soit mis sur la précision de la discussion, tout en permettant des discussions bilatérales. Il s'agira d'un test de résistance pour la CM13, et il est nécessaire que nous l'abordions prudemment. La réunion devra continuer à être régie par le pragmatisme, tout en s'appuyant sur nos principes communs d'impulsion par les Membres, d'inclusion et de transparence, et en gardant le consensus au premier plan. Les hauts fonctionnaires devraient se pencher sur les questions qui nécessitent des orientations politiques et apporter de la clarté en vue de travaux plus ciblés pour la CM13, y compris des questions non résolues issues de la CM12. Il convient de ne pas surcharger l'ordre du jour, mais aussi d'être conscients de ce qui constitue des priorités de premier plan pour tous les Membres. C'est un exercice d'équilibriste qui doit être réalisé. Nous sommes d'accord avec vos grandes lignes: Rapport sur les résultats de la CM12, renseignements actualisés présentés par les présidents et les facilitateurs, approbation des éléments convenus par le Conseil général tels que le reclassement des PMA et une matrice de réformes par l'action, et définition des éléments livrables en vue de la CM13. S'agissant des questions à examiner, nous jugerions utile d'avoir des orientations politiques sur le Programme de travail et le moratoire sur le commerce électronique.

4.23. Pour ce qui est des subventions à la pêche, nous restons satisfaits du niveau de transparence démontré jusqu'à présent, nous attendons avec impatience les propositions qui seront communiquées dès que possible, ainsi que l'étape suivante. Le Président a établi une feuille de route de réunions ambitieuse pour l'automne et nous demandons ici au Secrétariat de faire attention à ne pas programmer d'autres réunions qui intéressent les petites délégations pendant certaines des périodes de négociations essentielles. En réalité, le pilier surcapacité et surpêche est l'élément du mandat relatif aux subventions à la pêche sur lequel il est le plus difficile de parvenir à un consensus puisqu'il s'agit du plus important pour les populations et la planète. La position du Groupe ACP concernant un TSD adéquat, y compris au moyen d'une approche *de minimis*, reste notre priorité. S'agissant de la réforme de l'OMC – nous estimons qu'il y a la réforme avec un petit "r" et la réforme avec grand "R". Pour la réforme avec un petit "r", nous faisons de bons progrès grâce à la "réforme

par l'action", qui devrait rester du ressort des ambassadeurs au Conseil général. La réforme avec un grand "R" concerne pour l'essentiel clairement les discussions sur la réforme du règlement des différends. Nous prenons note des progrès réalisés dans le processus informel en cours. Nous devons, au minimum, tenir une séance à des fins de transparence avec les hauts fonctionnaires en octobre et solliciter leurs orientations sur la manière d'aller de l'avant sur cette question stratégique soumise à des contraintes de date. En ce qui concerne l'agriculture, nous avons une série de questions: le MSS, la sécurité alimentaire pour les PMA et les PDINPA, et les propositions du G-90 axées sur des accords particuliers concernant le traitement spécial et différencié. Je salue le travail de la Présidente de la session extraordinaire du CCD et du facilitateur sur les propositions relatives aux dispositions OTC et SPS et je remercie les Membres pour leur engagement accru en faveur des propositions du G-90 axées sur des accords particuliers. Quant à la facilitation de l'investissement pour le développement, il est nécessaire que nous trouvions un moyen d'ancrer cette question au niveau multilatéral. La Barbade faisait partie des 18 pays en développement ayant demandé un Guide d'auto-évaluation. Ces démarches sont analogues aux évaluations des besoins réalisées pendant les négociations sur la facilitation des échanges et elles seront déterminantes pour nous aider à planifier les étapes suivantes. Il y a quelques autres questions qui méritent d'être mentionnées – l'appui constant au Programme de travail sur les petites économies, la nécessité de parvenir à un accord sur les demandes de reclassement des PMA – et sur lesquelles il conviendrait de se mettre d'accord au Conseil général.

4.24. Et s'il est vrai qu'elles ne font pas partie des axes de travail officiels de l'OMC – les discussions au sein du Groupe de travail sur les MPME, celles sur le commerce et l'égalité des genres et les discussions structurées sur le commerce et la durabilité environnementale méritent d'être reconnues par les hauts fonctionnaires intéressés. Et je saisis cette occasion pour indiquer que ces trois groupes se rassemblent le 25 septembre dans le cadre d'un laboratoire de solutions sur les MPME dirigées par des femmes, le commerce et le changement climatique – "Adaptation et investissement pour l'avenir". En ce qui concerne la manière de traiter ces questions à la Réunion des hauts fonctionnaires, une note factuelle inspirée d'un modèle commun présentant l'état de la situation pourrait peut-être constituer une forme minimale de transparence à l'intention des hauts fonctionnaires, considérant le délai étroit dans lequel nous travaillons. Nous savons tous que nous devons chercher à accélérer nos travaux après la pause estivale et nous concentrer sur un ensemble de questions prioritaires en vue d'un programme de travail consacré aux questions retenues d'un commun accord. Cela ne signifie pas que nous arrêterons de travailler sur les domaines qui ne figurent pas dans la liste des priorités, au contraire, nous devrions poursuivre nos délibérations actives sur les autres domaines de travail dans un effort visant à atteindre le même niveau de maturité que sur les sujets portés à l'attention des hauts fonctionnaires. Nous souscrivons dans une large mesure à la manière dont vous avez envisagé la Réunion des hauts fonctionnaires, mais nous aimerions en discuter avec nos collègues de la CARICOM, des PEV et du Groupe ACP afin de décider de la meilleure voie à suivre. Mais n'oubliez pas les contraintes de capacité des pays en développement, en particulier ceux ayant des petites délégations et qui sont accrédités auprès d'autres organisations à Genève. Comme il serait merveilleux que les autres organisations de Genève acceptent de ne pas tenir d'activité majeure de haut niveau sur les deux journées de la Réunion des hauts fonctionnaires. Madame la Directrice générale, je vous laisse le soin d'encourager avec délicatesse vos homologues directeurs d'organismes sur ce point.

4.25. Le représentant du Vanuatu, prenant la parole au nom du Groupe du Pacifique, a fait la déclaration suivante:

4.26. Nous sommes en accord avec la déclaration du Groupe ACP. Il ressort clairement des rapports des présidents des groupes de négociation que même si les travaux s'accélérent, il nous reste encore beaucoup à faire. Il ne nous reste que six mois de travail avant la CM13. Nous devons travailler de manière constructive et collaborative pour faire avancer les discussions et faire en sorte d'obtenir des résultats concrets à Abou Dhabi. Nous nous félicitons également de la convocation de la Réunion des hauts fonctionnaires en octobre, qui devrait apporter des orientations politiques claires de la part des hauts fonctionnaires sur les résultats attendus à la CM13. Pour le Groupe du Pacifique, les priorités absolues pour la CM13 comprennent les subventions à la pêche, l'agriculture, les questions de développement et la réforme de l'OMC. Nous pensons que la Réunion des hauts fonctionnaires d'octobre pourrait être axée sur ces questions. En ce qui concerne les subventions à la pêche, comme de nombreux Membres, le Groupe du Pacifique continue à donner la priorité à la deuxième vague de négociations. L'accord complet que nous cherchons à conclure d'ici à la CM13 doit être pleinement conforme aux mandats énoncés dans l'ODD 14.6 ainsi que dans les décisions de la CM11 et de la CM12. Il doit couvrir les subventions qui contribuent à la surcapacité et à la surpêche, en particulier

les subventions accordées à la pêche à grande échelle, y compris la pêche en eaux lointaines. Nous renvoyons à la déclaration que nous avons faite à la séance plénière de clôture de la Semaine de la pêche qui s'est tenue vendredi dernier. Aussi, nous remercions le Président pour le rapport présenté à la séance plénière de clôture de la Semaine de la pêche la semaine dernière et distribué le 17 juillet 2023. Nous nous félicitons du fait que le Président entende distribuer un projet de texte après l'été. Ce projet, ou au minimum quelques éléments du texte susceptibles de susciter un consensus, pourrait faire l'objet d'un examen supplémentaire par les hauts fonctionnaires en octobre. Nous devrions travailler de manière constructive pendant les quatre semaines de la pêche pour faire avancer les négociations et soutenir l'objectif du Président de conclure les négociations fondées sur des textes d'ici à décembre. Nous réaffirmons également que nous ne voulons pas que le processus du Salon vert mené à la CM12 se répète à la CM13. Nous nous félicitons également du lancement des travaux visant à examiner les règles de procédures et la mise en place du Comité de la pêche. Nous félicitons Mme Josefina Bunge (Argentine), qui prend ses fonctions en tant que facilitatrice chargée de faire avancer ces travaux. Nous notons qu'une liste structurée de sujets sera établie et partagée avec les Membres, et qu'un atelier visant à comprendre les procédures du Comité SMC sera organisé à la fin du mois de septembre. Nous nous réjouissons à la perspective de participer à l'atelier programmé et à d'autres réunions sur cet axe de travail.

4.27. Pour ce qui est de l'agriculture, nous considérons les piliers soutien interne, détention de stocks publics et MSS comme nos priorités dans les négociations. Nous notons qu'il y a encore du travail à faire pour susciter une certaine entente entre les auteurs des diverses propositions sur la manière de poursuivre les négociations. Le Groupe du Pacifique est encore en train d'examiner les propositions présentées. Nous espérons que la priorité sera donnée à la réponse de l'OMC aux difficultés liées à la sécurité alimentaire auxquelles nous continuons de faire face en tant que pays en développement importateurs nets de produits alimentaires (PDINPA). Nous reconnaissons également le rôle que le commerce pourrait jouer, en tant que moyen d'avancer vers la réalisation des objectifs de sécurité alimentaire de nos Membres. Quant aux questions de développement, nous continuons à soutenir les travaux destinés à améliorer l'application du traitement spécial et différencié (TSD) à l'OMC pour qu'elle soit précise, effective et opérationnelle. Nous nous félicitons de la désignation de M. Loh Jia Jie (Singapour) en tant que facilitateur chargé de faire avancer les propositions du G-90 axées sur des accords particuliers relatives aux Accords SPS et OTC. Nous prenons également note de l'intention de tenir un atelier de partage d'expériences en octobre sur ces deux domaines. Notant aussi la proposition des PMA concernant la transition sans heurt, nous apportons notre vif soutien à l'adoption d'une décision sur ce point, de préférence avant la CM13. Il pourrait s'agir d'un résultat que les hauts fonctionnaires pourraient adopter en octobre.

4.28. À propos de la réforme de l'OMC, le Groupe du Pacifique souligne sa position favorable à un processus de discussion ouvert, transparent et inclusif, ainsi que la nécessité de s'acquitter du mandat confié par la CM12 en vue de rétablir avant 2024 un système de règlement des différends pleinement opérationnel, qui fonctionne bien et qui soit accessible à tous les Membres. Il pourrait peut-être être envisagé de mettre l'accent sur la réforme du règlement des différends à la Réunion des hauts fonctionnaires, compte tenu du délai prescrit. Notant également les nombreuses propositions de réforme qui ont été présentées, nous estimons qu'un programme de travail structuré sur cette question pourrait être mis en place à Abou Dhabi en vue d'une mise en œuvre après la CM13. Nous avons conscience que des décisions de la CM12 renvoient à la CM13 comme date limite pour une grande partie de nos travaux. Par conséquent, nous ne saurions trop insister sur la nécessité de structurer les travaux à venir dans les six mois restants. Nous demandons instamment aux présidents et aux facilitateurs respectifs, et au Secrétariat, de faire en sorte qu'il n'y ait pas de télescopage entre les principales réunions de négociation afin de permettre aux petites Missions comme la nôtre d'y participer activement. Pour conclure, le Groupe du Pacifique est prêt à engager un dialogue constructif avec tous les Membres afin d'obtenir des résultats significatifs à la CM13. Nous saisissons cette occasion pour vous souhaiter à tous une pause estivale reposante et de revenir ragaillardis pour les travaux à venir.

4.29. Le représentant du Nigéria a fait la déclaration suivante:

4.30. Tout d'abord, nous souhaitons nous associer aux déclarations faites respectivement par le Cameroun au nom du Groupe africain et par le Kenya au nom du Groupe ACP. Pour commencer, je souhaite vous assurer de la volonté du Nigéria de faire en sorte que la CM13 soit un succès. À l'approche de la Réunion des hauts fonctionnaires du commerce, qui, selon nous, posera de solides bases pour une CM13 réussie, nous en appelons aux Membres pour qu'ils donnent la priorité à l'obtention de résultats centrés sur le développement qui rééquilibreraient les règles commerciales,

débloqueraient les capacités de production des pays en développement et élargiraient le cercle de la prospérité. L'Afrique est en proie à une crise alimentaire sans précédent dans l'histoire récente. Les organismes des Nations Unies attirent constamment l'attention sur la dégradation des situations d'insécurité alimentaire aigüe en Afrique et le Nigéria est classé comme l'un des foyers de famine les plus préoccupants. L'érosion constante de la compétitivité des producteurs africains du fait de l'utilisation croissante par les pays développés de subventions internes ayant des effets de distorsion des échanges, ainsi que l'incapacité des pays en développement de soutenir la production et les moyens de subsistance des agriculteurs grâce aux subventions nécessaires, entravée par l'Accord sur l'agriculture, créent ensemble une crise alimentaire d'une envergure inédite en Afrique. Par conséquent, notre priorité dans les négociations en cours sur l'agriculture est d'obtenir des résultats qui sous-tendraient les réformes du soutien interne qui sont nécessaires pour uniformiser les règles du jeu et favoriser des marchés agricoles mondiaux équitables. Nous cherchons également à obtenir des résultats qui répondraient aux défis immédiats et urgents de l'insécurité alimentaire et de la perte de moyens de subsistance. En ce qui concerne les subventions à la pêche, nous ne saurions trop insister sur la nécessité d'une marge de manœuvre adéquate grâce à un TSD efficace pour favoriser le développement durable du secteur de la pêche des pays en développement, étant donné la gravité des difficultés alimentaires et de subsistance auxquelles ces pays font face. Nous estimons que les fondements nécessaires devraient à nouveau être arrêtés sur la base des propositions présentées. Dans l'idéal, un texte du Président devrait se concentrer sur l'imposition de disciplines à la pêche industrielle à grande échelle dans sa totalité. Nous estimons que la première étape consisterait à élaborer des disciplines effectives sur les subventions accordées à la pêche à grande échelle, y compris la pêche en eaux lointaines. Pour ce faire, il conviendrait de définir des critères et des principes efficaces, tels que le principe du pollueur-payeur et celui des responsabilités communes mais différenciées, qui sont pertinents pour encadrer ces subventions. La deuxième étape consisterait à mettre en avant un TSD efficace, en gardant à l'esprit que la pêche artisanale et à petite échelle dans les petits pays en développement ne contribue pas à la surcapacité et à la surpêche et ne devrait donc pas faire l'objet de cette discipline. En ce qui concerne la réforme du règlement des différends, nous estimons que le processus général de réforme, incluant la réforme du règlement des différends, devrait continuer à être conduit par les Membres. Il est dès lors d'une importance cruciale que les discussions sur cette question restent ouvertes, transparentes et inclusives. Les discussions sur les réformes devraient être orientées vers la résolution des difficultés qui compromettent la crédibilité du système de règlement des différends, et aborder les difficultés qui entravent la participation effective des pays en développement, en particulier les PMA, au système de règlement des différends. Il est tout aussi important de concevoir un cadre clair qui définisse la portée et le mandat des paramètres de la discussion sur le programme de réforme du règlement des différends de l'OMC dans un cadre formel et multilatéral. En ce qui concerne les ADPIC, nous nous félicitons de la nature inclusive et transparente des consultations menées par la Présidente et nous sommes prêts à dialoguer de manière constructive. S'agissant du paragraphe 8 de la Décision ministérielle, nous estimons que des travaux et des discussions intensifs devraient être entrepris par l'ensemble des Membres pour garantir l'exécution du mandat visant à étendre la décision sur la dérogation à l'Accord sur les ADPIC concernant les vaccins contre la COVID-19 aux traitements et aux outils de diagnostic en temps voulu, de manière à relever les défis que rencontrent les pays en développement et les pays les moins avancés dans la lutte contre la pandémie de COVID-19. Enfin, quant aux plaintes en situation de non-violation ou motivées par une autre situation dans le domaine des ADPIC, nous estimons qu'elles ne devraient pas s'appliquer dans le contexte de l'Accord sur les ADPIC, dans la mesure où ce n'était pas l'intention des Membres dans l'Accord.

4.31. Le représentant de la Colombie a fait la déclaration suivante:

4.32. La Colombie souhaite faire valoir quatre arguments quant à ses préférences dans les négociations en cours. Premièrement, s'agissant des négociations sur l'agriculture, nous considérons qu'il est essentiel de faire des progrès en réduisant et en limitant les subventions internes d'ici à la CM13, en vue d'uniformiser les règles du jeu. Plusieurs pays d'Amérique latine ont présenté un exposé de position sur cette question qui fera l'objet de discussions à la réunion du Conseil général de la semaine prochaine. Pour aller plus loin, la Colombie tient à préciser que la proposition du Costa Rica en matière de soutien interne à l'agriculture est la voie à suivre. C'est la meilleure proposition présentée depuis des années, et nous estimons qu'une discussion sérieuse et engagée à cet égard est une condition *sine qua non* de la réalisation de tout progrès à la CM13. Deuxièmement, nous devons approfondir nos discussions sur la propriété intellectuelle et les médicaments. La protection des droits de propriété intellectuelle doit s'équilibrer avec les autres grands objectifs de politique publique comme la santé humaine ou la lutte contre la dégradation de

l'environnement. À cet égard, la Colombie soutient l'extension de la dérogation, mais elle est avant tout favorable à une conversation conforme aux discussions en cours à l'OMS sur le traité relatif aux pandémies. En fin de compte, nous avons besoin d'un "élément déclencheur ouvert", permettant à la dérogation d'entrer en vigueur immédiatement face à toute nouvelle pandémie, sans que nous perdions un temps extrêmement précieux dans de nouvelles négociations. Troisièmement, la Colombie soutient l'idée de disposer d'un mécanisme visant à discuter des subventions au secteur industriel. Ces subventions explosent, et les petits et moyens pays ne peuvent pas rivaliser avec les quantités de ressources accordées par les grandes économies. La Colombie partage et appuie la nécessité de disposer d'un tel mécanisme, comme présenté dans le document distribué par l'Union européenne à la toute dernière réunion du Conseil général. Cette discussion ne doit pas porter sur des sujets exclus mais elle doit prendre en compte les effets sur l'environnement de la prolifération des subventions ces dernières années, ainsi que les idées du Groupe africain et d'autres à cet égard. Quatrièmement et dernièrement, conformément à ce qui précède, nous tenons à souligner explicitement la portée et le haut niveau de la vague de propositions présentées par le Groupe africain ces dernières semaines, que la Colombie accueille par principe favorablement comme une étape nécessaire vers une CM13 équilibrée et couronnée de succès. Il s'agit de nos priorités dans les négociations en cours, et vous pouvez compter sur la Colombie sur la voie de la CM13. Nous adressons en particulier nos sincères salutations et nos meilleurs vœux de réussite à Anabel González pour ses activités futures.

4.33. Le représentant du Brésil a fait la déclaration suivante:

4.34. En tant que pays en développement, le Brésil veut une OMC renforcée et modernisée qui incorpore pleinement le développement et les ODD à son programme de travail. Dans ce processus, la CM13 est une occasion, mais aussi un test: un test de notre sagesse collective pour ce qui est de sauvegarder le système commercial multilatéral dans le futur. Les retraites, les rassemblements ministériels et les réunions de hauts fonctionnaires du semestre à venir doivent avoir des objectifs clairs. Le but de la CM13 est d'obtenir une OMC à la hauteur des nouveaux défis, tout en s'attaquant aux questions qui se posent de longue date, telles que la réforme de l'agriculture prescrite à l'article 20. La sécurité alimentaire et le commerce des produits agricoles doivent aller de pair, dans la mesure où des résultats significatifs dans ces deux domaines exigent une discussion plus large sur le soutien interne. Il est nécessaire que les pays en développement, en particulier les PMA, augmentent leur production alimentaire et renforcent leur participation au commerce alimentaire mondial, objectif qui ne sera pas atteint tant que les grands acteurs auront accès à des subventions illimitées dans les faits. Pour la CM13, le Brésil veut un débat sur le soutien interne qui mène à une sécurité alimentaire effective, aujourd'hui et dans le futur. En collaboration avec de nombreux partenaires d'Amérique latine, nous délivrerons un important message conjoint sur ces sujets au prochain Conseil général. La réforme de l'OMC, en particulier la réforme du règlement des différends, reste une priorité pour le gouvernement brésilien. Le Brésil s'investit totalement dans le processus informel en cours sur la réforme du règlement des différends. Nous remercions le facilitateur pour ses efforts visant à faire avancer le processus tout en préservant son caractère inclusif et transparent. Pour atteindre notre objectif de disposer d'un système de règlement des différends pleinement opérationnel d'ici à 2024, nous devons éviter la profusion des questions et nous concentrer sur les aspects critiques qui nécessitent d'être résolus pour trouver une solution permanente à la crise. Quant aux autres aspects de la réforme de l'OMC, nous remercions la Présidente du Conseil général pour la retraite sur la réforme organisée en juin. Nous devons montrer que nous obtenons des résultats et récolter les fruits d'un certain nombre d'améliorations institutionnelles d'ici à la prochaine réunion du Conseil général. La durabilité environnementale est également une question essentielle, mais elle ne peut pas servir de prétexte à l'unilatéralisme et au protectionnisme. Par ailleurs, elle ne peut pas servir d'excuse à des politiques discriminatoires et des subventions qui suscitent une concurrence déloyale, creusent l'écart entre les pays riches et les pays pauvres, et exacerbent la capacité excédentaire, nuisant en fin de compte à l'environnement lui-même. Le Brésil se félicite du document du Groupe africain sur la "marge de manœuvre", qui englobe non seulement les subventions au secteur industriel et les politiques en la matière, mais aussi les droits de propriété intellectuelle et les mesures concernant les investissements. Pendant la retraite de septembre, nous devons avoir une discussion horizontale sur les subventions, à la fois au secteur agricole et au secteur industriel. Conformément au document du Groupe africain, nous devons également avoir une discussion sérieuse sur l'Accord sur les ADPIC et son lien avec la politique et le développement industriels. Les droits de propriété intellectuelle font partie des délibérations sur la politique industrielle et peuvent être un outil pour soutenir non seulement le développement durable et la lutte contre le changement climatique, mais aussi les transformations nécessaires de la production mondiale et de la structure des échanges. Les Conférences

ministérielles annuelles de l'OMC nous permettraient d'engager collectivement un dialogue plus constructif et d'apporter des orientations politiques à l'OMC, améliorant ainsi sa réactivité aux questions commerciales qui se posent de longue date et aux nouvelles questions. Elles témoigneraient également mieux des intérêts des pays en développement, en particulier des PMA, contribuant ainsi à restaurer la confiance si nécessaire entre les Membres. Le Brésil a présenté le document [WT/GC/W/882](#), dont il fera la présentation à la prochaine réunion du Conseil général.

4.35. Le représentant de l'Union européenne a fait la déclaration suivante:

4.36. À six mois à peine de la CM13, nous devons de toute urgence mettre en place une feuille de route claire pour la Conférence afin de canaliser les contributions des Membres et de structurer les discussions dans les différents domaines en prévision de la Réunion des hauts fonctionnaires qui se tiendra en octobre. Nous considérons cette réunion comme la première occasion importante de mener des discussions politiques et de donner des orientations sur les domaines essentiels pour la CM13, y compris sur la Déclaration ministérielle de la CM13. L'ordre du jour de la Réunion des hauts fonctionnaires pourrait s'articuler autour des quatre sujets clés suivants: la réforme du règlement des différends, les subventions à la pêche (phase deux), l'agriculture et les nouvelles questions à soumettre aux délibérations. Les participants à la Réunion des hauts fonctionnaires pourraient également approuver certains résultats concernant la réforme de l'OMC. Nous considérons que les améliorations institutionnelles horizontales du fonctionnement des organes subsidiaires sont susceptibles d'être retenues étant donné que les divers documents sur la réforme présentent des points communs. Nous sommes aussi favorables à l'obtention d'un résultat concernant les améliorations des Conférences ministérielles/du CNC/du Conseil général mais, pour que cela se concrétise, nous aurions besoin d'un facilitateur. L'Union européenne est également favorable à l'obtention d'un résultat au sujet de la proposition relative au reclassement des PMA figurant à l'annexe 1 pour la Réunion des hauts fonctionnaires. Un facilitateur chargé du reclassement des PMA pourrait aussi être utile.

4.37. Tout d'abord, je tiens à remercier les Présidents des groupes de négociation pour leurs rapports et pour les travaux importants qu'ils mènent en prévision de la CM13. Du point de vue de l'Union européenne, nous cherchons un ensemble ambitieux mais réaliste de résultats pour la CM13 qui serait également un tremplin pour obtenir davantage de résultats à la CM14. Cet ensemble comprendrait l'élaboration des règles et une fonction de délibération renforcée dans des domaines essentiels en plus des mandats de la CM12. S'agissant tout d'abord du règlement des différends, le rétablissement d'un système pleinement opérationnel et qui fonctionne bien à l'OMC est la priorité absolue. Nous devons viser un accord fondé sur un terrain d'entente au sujet de la réforme du Mémoire d'accord sur le règlement des différends et en faire un élément livrable à la CM13, et nous ne pouvons pas manquer cette occasion politique. L'Union européenne souhaite vivement que les discussions en cours se poursuivent en mettant l'accent sur les résultats, et que les discussions fondées sur des textes commencent après l'été. Au moment de la Réunion des hauts fonctionnaires à la fin du mois d'octobre, les discussions techniques sur le texte devraient être suffisamment avancées pour permettre des discussions politiques. Nous accordons une grande importance à un résultat concernant des délibérations renforcées sur le commerce et la politique industrielle, le commerce et l'environnement, et le commerce et l'inclusion. En ce qui concerne le commerce et la politique industrielle, l'Union européenne attend avec intérêt les discussions qui auront lieu lors de la retraite spécifique en septembre pour poser les bases d'un dialogue ultérieur en vue de définir un programme de travail sur les politiques commerciale et industrielle, y compris l'angle du développement, qui sera lancé à la CM13. S'agissant des subventions à la pêche, nous saluons le travail considérable accompli par l'Ambassadeur Gunnarsson pour achever les négociations sur ce sujet d'ici à la CM13. Nous exhortons tous les Membres de l'OMC à achever leur ratification de la première phase de l'Accord afin qu'il puisse entrer en vigueur d'ici à la CM13.

4.38. En ce qui concerne l'agriculture, l'Union européenne est préoccupée par le fait qu'à quelques mois de l'échéance, il n'y a toujours pas de convergence ni de questions susceptibles de déboucher sur des éléments livrables. L'Union européenne invite tous les Membres à intensifier le dialogue sur certaines questions. Il est évident que tout ne sera pas possible, mais il est important de chercher des éléments livrables qui renforcent le pilier agricole et soutiennent la réforme de l'OMC. La Réunion des hauts fonctionnaires pourrait servir de moment de recherche de la convergence. La CM13 devrait donner des orientations sur la réforme du soutien interne ayant des effets de distorsion des échanges, y compris pour le coton, ainsi que sur la solution permanente concernant la détention de stocks publics, compte tenu de leur incidence sur la sécurité alimentaire. La Conférence pourrait aussi aider à donner des orientations sur les réformes des politiques agricoles, en tenant compte à

la fois de la distorsion des échanges et de la durabilité environnementale. Le contexte actuel de la sécurité alimentaire nous impose de nous pencher sur un élément livrable possible en matière de sécurité alimentaire, qui pourrait comprendre des progrès concernant les restrictions à l'exportation et la transparence dans tous les piliers. Dans la perspective de la CM13, la prorogation du moratoire sur le commerce électronique et le programme de travail sur le commerce électronique axé sur le développement restent également des priorités essentielles. Nous nous félicitons de l'élan récent donné aux discussions sur le programme de travail. Le moratoire revêt une importance capitale pour les entreprises, tant dans les pays développés que dans les pays en développement, et une importance systémique pour l'OMC.

4.39. Le représentant du Samoa a fait la déclaration suivante:

4.40. Le Samoa se félicite des réflexions et des suggestions de la Directrice générale sur la manière dont nous pourrions optimiser la Réunion des hauts fonctionnaires en octobre et ouvrir la voie à une CM13 réussie. Vous avez parlé pendant 30 minutes, cela vaut bien le temps consacré car maintenant nous comprenons mieux comment nous pouvons planifier les prochains mois et mieux nous organiser. Cela raccourcit aussi ma déclaration, qui ne soulignera que quelques points essentiels. Tout d'abord, votre déclaration regorgeait d'idées et elle répond déjà aux deux questions que vous avez posées ou, du moins, elle constitue la base de la préparation de la Réunion des hauts fonctionnaires. Cette dernière ne dure que deux jours et nous devons donc être précis. Le Secrétariat peut déjà établir ces rapports de bilan et les avoir à disposition bien avant la réunion. Nous avons jugé utiles les sessions spécifiques à la CM12, mais voyons comment les petits groupes de discussion suggérés pourraient travailler. Le mandat des organes de négociation qui ont fait rapport ce matin porte sur des questions prioritaires – le développement, y compris l'amélioration de l'application du TSD, les défis systémiques liés à la réforme de l'OMC et l'agriculture. La conclusion des négociations sur les subventions à la pêche visant à soumettre à des disciplines les subventions préjudiciables qui contribuent à la surpêche et à la surcapacité est, selon nous, en tête de la liste des priorités. Les hauts fonctionnaires peuvent examiner le sujet de la pêche lors de leur réunion en vue d'achever les négociations d'ici à décembre, et de recevoir l'approbation de nos Ministres à la CM13. Il s'agit en effet d'un dossier arrivé à maturité et d'un résultat à portée de main qui, comme vous l'avez indiqué, ne demande pas de temps mais une volonté politique et, si je peux me permettre un ajout, une réelle bonne volonté.

4.41. Le représentant d'Antigua-et-Barbuda, s'exprimant au nom de l'OECD, a fait la déclaration suivante:

4.42. Nous nous associons aux déclarations faites par le Groupe ACP et le Groupe de la CARICOM. L'OECD est satisfaite des travaux que mène l'Ambassadeur Gunnarsson dans le cadre des négociations sur les subventions à la pêche. Nous félicitons l'Ambassadeur pour son engagement manifeste en faveur de la transparence et de l'inclusion, qui continuera de nous être utile pendant les négociations fondées sur des textes à l'automne. Nous prenons note des nombreuses propositions présentées. L'OECD souscrit pleinement à la proposition du Groupe ACP et de l'Afrique du Sud. Il est important de conclure un accord qui impose des prohibitions strictes aux principaux responsables du problème de la surcapacité et de la surpêche qui, selon les éléments de preuve, sont les nations qui pratiquent la pêche industrielle à grande échelle. Ce sont ces nations qui ont toujours eu les moyens d'accorder à leurs pêcheurs des montants considérables d'incitations économiques pour renforcer leur capacité de pratiquer la surpêche. Par conséquent, nous sommes favorables à des prohibitions pures et simples pour ces Membres, de sorte qu'ils ne puissent pas ou pratiquement pas contourner les prohibitions sous prétexte de mettre en place des systèmes de gestion. Parallèlement, un traitement spécial et différencié approprié et effectif doit faire partie intégrante d'un résultat final et, bien que nous soyons favorables à une liste d'options pour les pays en développement et les pays les moins avancés, nous continuons de manifester notre intérêt pour une exemption pour les petits acteurs, ou une exemption *de minimis* assortie d'un seuil approprié. L'OECD contribuera à élaborer ce qui, nous en sommes convaincus, sera un résultat équilibré et significatif sur les subventions à la pêche.

4.43. Il convient également de féliciter le Président du Comité de l'agriculture réuni en session extraordinaire pour le travail qu'il a accompli à ce jour. Cela reste un dossier difficile car les Membres campent toujours sur leurs positions. Il existe une liste interminable de domaines dans lesquels les Membres souhaitent voir des résultats significatifs en matière d'agriculture à la CM13. Pour notre part, nous pensons que nous aurions dû depuis longtemps parvenir à des résultats concrets sur le soutien interne, le coton, la détention de stocks publics et le mécanisme de sauvegarde

spéciale (MSS). La situation actuelle en ce qui concerne la sécurité ou l'insécurité alimentaire mondiale, aggravée par la crise climatique, la géopolitique, l'inflation et d'autres crises, nécessite un résultat contraignant de l'OMC dans ces domaines. S'agissant en particulier du soutien interne, il est extrêmement important de préserver, voire de renforcer si possible, les flexibilités dont disposent les Membres en développement pour encourager le développement agricole et rural. Nous saluons les efforts inlassables déployés par l'Ambassadrice Kadra pour faciliter l'obtention d'un résultat significatif sur les propositions du G-90 axées sur des accords particuliers en ce qui concerne le traitement spécial et différencié. Nous avons un intérêt systémique à renforcer la dimension développement de l'OMC en matière de développement. Nous sommes convaincus que, d'ici à la CM13, nous pourrions nous mettre tous d'accord sur les éléments qui pourraient constituer un ensemble de résultats qui devra être examiné par les Ministres.

4.44. Avant et après la Réunion des hauts fonctionnaires en octobre, nous devons déterminer les résultats qui seraient souhaitables et ceux qui sont essentiels. Selon nous, les résultats essentiels concernent le Programme de travail et le moratoire sur le commerce électronique; les subventions à la pêche; et l'agriculture et la réforme, y compris la réforme du système de règlement des différends. Nous aimerions que les discussions sur le Programme de travail et le moratoire sur le commerce électronique soient abordées avec moins de controverses. Nous appelons à faire preuve de pragmatisme sur ce sujet. Nous estimons que les hauts fonctionnaires peuvent être informés du bon travail accompli par la facilitatrice, l'Ambassadrice Canabady. Toutefois, nous ne nous attendons pas à ce que les hauts fonctionnaires puissent faire des déclarations définitives sur le Programme de travail et le moratoire. En ce qui concerne la pêche et l'agriculture, nous prévoyons aussi que, dans le meilleur des cas, les hauts fonctionnaires pourront seulement faire un bilan. Ces deux questions ne seront probablement pas assez avancées pour que l'on obtienne des réactions concrètes de la part des hauts fonctionnaires. Cependant, notre objectif devrait être de travailler jusqu'à la CM13 de manière à réduire l'éventail des questions en suspens à soumettre aux Ministres dans toute la mesure du possible. S'agissant de la réforme, c'est peut-être dans ce domaine que les hauts fonctionnaires pourraient prendre certaines mesures concrètes. En ce qui concerne la question institutionnelle et la fonction de délibération, nous pourrions souhaiter que les hauts fonctionnaires aident à réduire la portée de ce qui fera partie d'un ensemble de résultats pour la CM13. Nous pourrions également chercher à obtenir l'approbation des hauts fonctionnaires en ce qui concerne la forme que prendront les discussions sur la réforme à l'avenir, que ce soit par l'intermédiaire d'un ou de plusieurs facilitateurs. En ce qui concerne les questions relatives au règlement des différends, les hauts fonctionnaires devraient, bien entendu, recevoir des renseignements actualisés sur le processus informel. Toutefois, nous devrions aussi leur demander d'approuver une feuille de route pour formaliser ce processus avant la CM13.

4.45. Le représentant de la Suisse a fait la déclaration suivante:

4.46. Il est vrai qu'en tant que Président du Groupe de négociation sur l'AMNA, je n'ai rien eu à signaler au CNC depuis un certain temps. Ne vous inquiétez pas. Je ne vais pas déplorer cette situation désastreuse ni tourmenter les Membres avec une longue déclaration d'adieu. Je tiens à vous remercier, Madame la Directrice générale, pour vos aimables paroles. Elles m'ont vraiment touché. J'ai également beaucoup apprécié notre bonne coopération. Je resterai un fervent défenseur du système commercial multilatéral, mais par d'autres moyens car j'aurai une plus grande liberté pour exprimer mes pensées. Un grand merci à tous les collègues avec lesquels j'ai coopéré de manière constructive. C'est une page qui se tourne pour moi, une longue et importante phase de ma vie dont j'ai retiré une grande satisfaction. Cependant, c'est avec sérénité que j'aborde une nouvelle étape au cours de laquelle je consacrerai plus de temps aux passions que j'ai négligées pendant ma vie professionnelle.

4.47. Nous aimerions vous remercier pour votre rapport et pour vos observations et suggestions utiles au sujet de la Réunion des hauts fonctionnaires. Nous remercions aussi les présidents pour leurs rapports de fond. Cette réunion est une étape importante des préparatifs de la Conférence ministérielle. Elle doit être soigneusement préparée si nous voulons en tirer le meilleur parti. Dans cet esprit, les consultations que vous mènerez après la pause estivale, ainsi que les progrès accomplis dans les différents processus devraient définir l'ordre du jour de la Réunion des hauts fonctionnaires et la forme des débats. Nous suggérons l'approche suivante:

- a. Premièrement, le nombre de sujets devrait être limité pour permettre des discussions approfondies.

- b. Deuxièmement, il faudrait recenser les questions qui nécessitent une impulsion de la part des hauts fonctionnaires pour parvenir à un résultat immédiat. Elles ne sont pas nombreuses. La question du reclassement des PMA pourrait entrer dans cette catégorie si elle n'est pas réglée avant.
- c. Troisièmement, pour les autres questions, l'objectif serait de déterminer un niveau d'ambition réaliste pour la Conférence ministérielle. Cela serait essentiel pour orienter nos travaux pendant le peu de temps qu'il reste avant la CM13.

4.48. En fait, nous devrions répondre aux deux questions de base ci-après:

- a. La première question serait la suivante: pouvons-nous viser un accord de fond complet ou partiel sur la question en jeu? Par exemple, les négociations sur les subventions à la pêche devraient entrer clairement dans cette catégorie. La Réunion des hauts fonctionnaires pourrait confirmer que l'objectif est un accord complet sur les subventions à la pêche et que le texte présenté par la Présidente est la base permettant d'atteindre cet objectif.
- b. Si la réponse à la première question est négative, la seconde question serait naturellement la suivante: devrions-nous rechercher un consensus sur la voie à suivre après la Conférence ministérielle en adoptant des mandats ou des programmes de travail spécifiques? Par exemple, en ce qui concerne la réforme de l'OMC, la Réunion des hauts fonctionnaires pourrait donner des orientations sur la manière de traiter les questions qui revêtent une importance politique, comme les sujets soulevés dans les communications de l'Union européenne et du Groupe africain.

4.49. Ce sont les questions que nous devons nous poser alors que nous préparons la Réunion des hauts fonctionnaires. Cela s'applique en particulier aux groupes de négociation sur les subventions à la pêche et sur l'agriculture ainsi qu'à la réforme de l'OMC. Dans cet esprit, les présidents et les autres collègues chargés des négociations et des processus pertinents devraient évaluer la situation et formuler des propositions concernant le niveau d'ambition réaliste pour la Conférence ministérielle. Les hauts fonctionnaires auraient la possibilité de formuler des observations sur leurs propositions. Nous verrions si se dégagent des tendances qui nous permettraient de concentrer nos efforts ultérieurs sur des objectifs réalistes. Cela ne remettrait pas en question les objectifs qui ont déjà été clairement définis à la CM12 et qui resteraient pertinents. Dans le même ordre d'idées, la CM13 sera également une étape importante pour la réforme du Mémorandum d'accord sur le règlement des différends. Nous nous félicitons des progrès accomplis dans le cadre du processus informel facilité par Marco Molina qui, d'après ce que nous croyons comprendre, se poursuit à l'heure actuelle. Nous invitons tous les Membres à dialoguer de manière constructive pour réduire encore le nombre de questions afin de préparer une reprise constructive après la pause estivale.

4.50. Le représentant de l'Australie a fait la déclaration suivante:

4.51. 4.51. L'Australie a souvent fait observer qu'Abou Dhabi pourrait être la première véritable Conférence ministérielle de réforme de l'OMC. Désormais, il est évident qu'Abou Dhabi doit être un grand moment de réforme pour cette Organisation. La Conférence doit aboutir à des résultats sur notre priorité absolue en matière de réforme, en rétablissant la capacité de tous les Membres de régler les différends de manière définitive, et elle doit lancer nos travaux sur l'avenir du système afin que nous puissions relever les grands défis mondiaux de notre époque. Vous nous avez demandé quelles questions nos hauts fonctionnaires devraient aborder lorsqu'ils viendront ici à la fin du mois d'octobre. Notre objectif devrait être de leur faire examiner et élaborer, dans la mesure du possible, le nouvel ensemble de résultats pour la CM13 – en ce qui concerne à la fois la réforme du règlement des différends, le programme de délibération et l'élaboration des règles. Les hauts fonctionnaires devraient en effet participer à l'élaboration du programme de réforme de l'OMC – la véritable promesse d'Abou Dhabi. Comment? Premièrement, les hauts fonctionnaires devraient discuter en octobre de la manière dont nous pouvons améliorer la convergence sur les travaux essentiels concernant la réforme du règlement des différends. Deuxièmement, la réforme de l'OMC exige que nous réfléchissions à la manière dont le système commercial mondial doit évoluer, ou à ce qui est souvent décrit comme le programme de délibération. Ainsi, entre aujourd'hui et la Réunion des hauts fonctionnaires d'octobre, nous devrions organiser des groupes de travail ou des retraites qui nous permettent d'aider nos Ministres à définir une voie de délibération pour cette Organisation en vue de la CM14, que les Ministres pourront annoncer à Abou Dhabi. Vous avez aussi demandé où nous

devrions orienter nos efforts à l'automne. S'agissant de l'élaboration des règles, nous devons poursuivre nos progrès constants dans les mois à venir, après les trois grandes victoires que nous avons remportées au cours des trois dernières années: en 2021, sur la réglementation intérieure dans le domaine des services; en 2022, sur les subventions à la pêche; et, ces dernières semaines, sur la facilitation de l'investissement pour le développement. Chaque négociation achevée est une déclaration de confiance des Membres de l'OMC. Chacune est une déclaration de soutien en faveur du système commercial multilatéral. Par ailleurs, s'agissant du programme en matière d'élaboration des règles, nous avons entendu aujourd'hui des rapports encourageants du Président des négociations sur la pêche et du Président des négociations sur l'agriculture – et leurs efforts pour nous faire avancer régulièrement vers un texte doivent être salués. Un accord sur la deuxième vague des négociations sur la pêche est à portée de main, si nous sommes tous disposés à travailler en ayant comme objectif premier la durabilité. Cela est essentiel pour nous tous et en particulier pour notre "Vuvale" du Pacifique, comme le Vice-Premier Ministre des Fidji l'a dit dans cette Organisation pas plus tard qu'hier et comme le Vanuatu et le Samoa l'ont dit plus tôt. Les modalités concernant la réforme du soutien interne – essentiel pour la sécurité alimentaire comme pour la lutte contre le changement climatique – sont également à portée de main, et le Groupe de Cairns assume son rôle. Grâce aux efforts de l'Ambassadeur Acarsoy et à certaines propositions importantes, un terrain d'entente commence à se dessiner. Toutefois, comme vous l'avez dit, Madame la Directrice générale, de grandes divergences sont toujours manifestes et, si nous voulons avoir une chance de réussir, les quatre plus gros pourvoyeurs de subventions doivent également soutenir plus sérieusement cet effort et l'appuyer. Si nous voulons être fidèles à notre objectif d'utiliser les Conférences ministérielles de façon plus judicieuse, nous devrions terminer les travaux nécessaires en matière d'élaboration des règles en avance, en achevant ce qui est possible en ce qui concerne les subventions à la pêche et à l'agriculture d'ici à décembre, pour approbation par nos Ministres. Les hauts fonctionnaires devraient également être en mesure d'approuver un programme de délibération à soumettre aux Ministres si nous voulons tenir la promesse de réforme d'Abou Dhabi. Nous souscrivons donc à l'idée que vous avez exposée aujourd'hui, à savoir que nous tenions des séances de délibération à la Réunion des hauts fonctionnaires à propos des sujets que beaucoup ont déjà évoqués ces derniers mois – l'intervention de l'État, le commerce et le climat, et l'inclusion et le développement. Si nous travaillons "intelligemment", comme vous nous avez mis au défi de le faire, les hauts fonctionnaires pourraient alors approuver la portée de ce programme de délibération à convenir, voire les recommandations à présenter aux Ministres à la CM13 dans le cadre de la Déclaration d'Abou Dhabi sur la réforme. Nous souscrivons à l'idée que vous avez évoquée, qui consiste à faire rédiger des notes conceptuelles par le Secrétariat, et nous convenons que les travaux en la matière devraient commencer maintenant. Outre les trois sujets qui sont souvent mentionnés, nous devrions continuer de chercher à progresser autant que possible sur l'agriculture et la sécurité alimentaire mais, si nous échouons à nouveau dans le domaine de l'agriculture à la CM13, nous aurons besoin que nos Ministres réfléchissent aux raisons pour lesquelles nous avons échoué et à la manière d'aller de l'avant. L'engagement des Ministres dans cette tâche serait encore plus important dans ce contexte. Avec des objectifs stables, nous pouvons et devrions faire d'Abou Dhabi une véritable Conférence ministérielle de réforme en fixant les résultats attendus de la réforme suffisamment tôt, y compris à la Réunion des hauts fonctionnaires d'octobre. En ce qui concerne nos travaux sur l'élaboration des règles, nous ne devrions pas attendre jusque-là que les dés soient jetés. Des progrès constants dans ce domaine nécessitent des avancées lentes et mûrement réfléchies. C'est totalement à notre portée, ici même à Genève.

4.52. Le représentant du Costa Rica a fait la déclaration suivante:

4.53. Les travaux sur les subventions à la pêche et les subventions agricoles nous encouragent à penser que ceux-ci conduiront à une Réunion des hauts fonctionnaires productive, qui débouchera sur des résultats ou des progrès tangibles à la CM13. Je remercie le Secrétariat pour son engagement et pour le travail qu'il accomplit, dont les idées nous ont été présentées aujourd'hui. Vous avez le soutien du Costa Rica. Nous participerons aux consultations que vous organisez. En ce qui concerne les sujets prioritaires qui doivent être abordés à la Réunion des hauts fonctionnaires en octobre et nos attentes pour la CM13, j'aimerais souligner cinq sujets.

- a. La réforme de l'OMC, y compris les domaines prioritaires suivants:
 - i. la fonction de délibération de l'Organisation,
 - ii. faire en sorte que le mécanisme de règlement des différends soit opérationnel d'ici à 2024,

- iii. institutionnaliser la participation des parties prenantes à l'Organisation sans changer le caractère intergouvernemental de celle-ci, qui est pilotée par ses Membres,
 - iv. la question du consensus responsable, à laquelle Singapour a fait référence à d'autres occasions,
 - v. nous estimons que l'Organisation doit disposer d'un espace dédié aux discussions sur de nouveaux sujets qui peuvent être intégrés à l'Organisation, dans lequel les Membres puissent proposer des sujets, qui pourraient être examinés et analysés de manière transparente et constructive. Nous ne suggérons pas d'organe dans lequel cet espace devrait exister, mais nous proposons que des discussions commencent sur l'endroit où cet espace pourrait être créé.
- b. La deuxième partie de l'Accord sur les subventions à la pêche.
 - c. Les résultats sur le développement, parmi lesquels nous considérons le reclassement des PMA comme un résultat à portée de main.
 - d. Le maintien du moratoire sur les transmissions électroniques.
 - e. Le respect du mandat énoncé à l'article 20 de l'Accord sur l'agriculture qui consiste à achever la réforme du commerce des produits agricoles.

4.54. L'agriculture est une question dont nos Vice-Ministres ne peuvent pas faire abstraction à l'approche de la CM13, parce que la grande majorité des Membres l'ont demandée et parce que nous avons le mandat énoncé à l'article 20. À cet égard, j'aimerais profiter de l'occasion pour réitérer la proposition du Costa Rica sur la réforme du soutien interne à l'agriculture. Cette proposition, qui a fait l'objet de discussions approfondies, a été largement reconnue pour sa solidité technique et a reçu le soutien de Membres de différents groupes, à différents niveaux de développement, pour servir de tremplin à des négociations dans lesquelles tous les Membres puissent obtenir un résultat positif. Cette proposition, avec ses principes de progressivité et de proportionnalité, vise à traiter de manière globale tous les types de soutien interne et elle ouvre ainsi la porte à la possibilité d'un nouvel accord sur la réforme agricole et permet de régler des questions cruciales et pertinentes pour l'OMC:

- a. améliorer la sécurité alimentaire,
- b. favoriser la durabilité,
- c. uniformiser les règles du jeu sur les marchés internationaux,
- d. faire avancer le processus de réforme et traiter efficacement la question du soutien par produit,
- e. apporter une solution permanente concernant la détention de stocks publics, et
- f. apporter une solution concernant le coton.

4.55. À la dernière réunion de la Session extraordinaire du Comité de l'agriculture, le soutien en faveur de cette proposition était ferme, tout comme l'était la demande de ne pas traiter la question de la détention de stocks publics isolément, mais plutôt dans le cadre des négociations sur le soutien interne à l'agriculture. Nous savons que d'autres Membres auront des listes différentes d'éléments livrables à la CM13. C'est pourquoi nous pensons que la Réunion des hauts fonctionnaires devrait examiner ce qui est possible et ce qui ne l'est pas et faire avancer les compromis pour laisser les Ministres prendre la décision politique sur toutes les questions. Le Costa Rica continuera d'apporter une contribution constructive dans tous les domaines de travail en vue de la CM13, en cherchant à dégager un consensus et à obtenir des résultats qui permettront à l'OMC de rester pertinente dans la gouvernance internationale.

4.56. La représentante de la Nouvelle-Zélande a fait la déclaration suivante:

4.57. La Nouvelle-Zélande considère que la période menant à la CM13 se divise en trois parties. Nous estimons que la Réunion des hauts fonctionnaires à la fin du mois d'octobre devrait donner des orientations sur ces trois phases et cristalliser notre attention pour la CM13 et au-delà. La première partie correspond à ce que nous pouvons et devrions faire ici et maintenant à Genève. Nous soutenons les efforts déployés pour avancer sur les mesures pratiques visant à réformer le fonctionnement de l'OMC qui ont reçu un large soutien, car telle est la raison d'être de la réforme par l'action. Nous encourageons également les efforts déployés pour parvenir à un accord sur l'annexe 1 de la proposition sur le reclassement des PMA et nous apprécions le travail qu'un certain nombre de délégations accomplissent pour permettre une décision à ce sujet dans les meilleurs délais. Les hauts fonctionnaires s'attendent à obtenir des éclaircissements sur le thème principal de la CM13, en particulier en ce qui concerne les questions sur lesquelles les Ministres devraient ou pourraient prendre des décisions à la Conférence et ce que devrait contenir le programme de travail futur pour l'après-CM13. Au premier plan de cette première série de questions, pour lesquelles nous avons déjà des instructions existantes données par nos Ministres, se trouvent l'achèvement des travaux sur les disciplines concernant les subventions à la pêche, la réforme du commerce des produits agricoles et le rétablissement d'un règlement des différends qui fonctionne. Nous pensons que la Réunion des hauts fonctionnaires, lors de laquelle nos représentants permanents et nos fonctionnaires en poste dans les capitales seront rassemblés ici à Genève, sera le bon moment pour poser aux délégations des questions difficiles et ciblées concernant leurs positions sur les questions fondamentales et sur ces négociations essentielles. Nous devons poser aux hauts fonctionnaires des questions spécifiques sur la façon dont nous devons aborder le texte sur la surcapacité et la surpêche, sur la manière dont nous faisons avancer côte à côte les questions du soutien interne à l'agriculture et de la détention de stocks publics alors que nous cherchons à obtenir des résultats significatifs en ce qui concerne la sécurité alimentaire, et sur nos attentes en matière de règlement des différends. Des éléments qui reviennent dans tout ce qui précède sont la dimension développement et l'importance qu'il y a à faire en sorte que les résultats que nous obtenons dans ces domaines favorisent l'intégration plus complète des pays en développement dans le système commercial multilatéral fondé sur des règles. La Nouvelle-Zélande a trouvé encourageant que des propositions nouvelles et créatives aient été présentées dans nombre de ces domaines au cours des dernières semaines, en particulier dans le domaine de la pêche et de l'agriculture, et que des efforts soient déployés pour synthétiser des éléments de ces propositions afin de contribuer à la convergence. Nous encourageons toutes les délégations à aborder ces nouvelles propositions avec un regard neuf et à rester dans cet état d'esprit à la Réunion des hauts fonctionnaires pour contribuer à l'obtention des résultats nécessaires dans ces domaines à la CM13. Nous comptons également sur les discussions qui auront lieu avant et pendant la Réunion des hauts fonctionnaires pour aider à éclairer la voie à suivre pour le programme de travail pour l'après-CM13. D'un point de vue réaliste, certaines des questions sur lesquelles nous travaillons ou aimerions travailler au sein de cette Organisation nécessiteront un examen plus approfondi et une participation accrue pour que d'importants progrès puissent être réalisés – et elles devraient faire partie de ce programme de travail pour l'après-CM13. Dans ce contexte, la Nouvelle-Zélande cherchera à travailler d'arrache-pied avec vous, y compris dans le cadre des consultations informelles que vous avez mentionnées, et avec tous les autres collègues pour en faire autant que nous pouvons dans les mois à venir, avant la Conférence ministérielle, pour préparer le terrain afin que nos Ministres prennent les décisions importantes que l'on attend d'eux et pour leur permettre de tenir ces importantes discussions politiques de haut niveau qui pourront orienter nos travaux après la CM13. Nous souhaitons aussi indiquer aussi que la Nouvelle-Zélande a maintenant achevé son examen parlementaire de l'Accord sur les subventions à la pêche et nous espérons pouvoir déposer notre instrument de ratification avant la fin du mois prochain.

4.58. Le représentant de l'Égypte a fait la déclaration suivante:

4.59. Nous nous associons aux déclarations faites par le Groupe africain et le Groupe arabe. À l'approche de la CM13 et de la prochaine Réunion des hauts fonctionnaires qui se tiendra en octobre, l'Égypte réaffirme qu'il est urgent d'examiner les mandats non exécutés de l'OMC en matière de développement. Notre priorité doit être l'obtention de résultats qui s'alignent sur nos objectifs de développement. L'Égypte souligne la nécessité d'une réforme qui remédie aux causes systémiques de l'insécurité alimentaire. Ces réformes devraient favoriser la résilience face aux crises alimentaires et aux chocs futurs. L'Égypte participe de manière constructive aux discussions spécifiques sur le programme de travail menées au titre du paragraphe 8. Hier a marqué l'ouverture de nos discussions de fond sur l'élaboration d'un ensemble complet de mesures en matière de sécurité alimentaire à présenter à nos Ministres pour adoption. Dans le cadre de ces discussions, nous plaidons en faveur d'une démonstration résolue de volonté politique, qui permettra de faire en sorte que le résultat sur

la sécurité alimentaire soit indépendant. Il est impératif que nous évitions de lier le résultat sur la sécurité alimentaire uniquement aux négociations sur l'agriculture, étant donné qu'un tel lien pourrait compromettre notre capacité d'apporter des contributions importantes ou, pire encore, rendre nos efforts négligeables. L'agriculture est une priorité pour nous. Le Groupe africain a présenté une proposition traitant de la réduction du soutien interne et des paramètres d'un mécanisme de sauvegarde spéciale. Cette proposition devrait servir de base à nos discussions car elle uniformise les règles du jeu en ciblant les grands pourvoyeurs de subventions, et elle corrige ainsi les défaillances actuelles du marché. Elle tient également compte des préoccupations concernant la sécurité alimentaire et les moyens de subsistance. L'Égypte est ferme dans son appel en faveur de l'extension de la Décision de la CM12 sur les ADPIC aux traitements et aux outils de diagnostic. Nous demandons instamment que des négociations fondées sur des textes soient ouvertes à ce sujet sans tarder. La concrétisation intégrale des négociations sur les subventions à la pêche est de la plus haute importance pour l'Égypte. Nous nous concentrons sur les disciplines relatives aux subventions contribuant à la surcapacité et à la surpêche. Les grands pourvoyeurs de subventions constituent surtout le segment que nous devrions cibler le plus, en particulier ceux qui pêchent en dehors de leurs juridictions nationales, ce qui a des conséquences négatives sur les stocks des ZEE des États côtiers en développement. Un traitement spécial et différencié effectif devrait exister pour soutenir nos préoccupations relatives aux moyens de subsistance et à la sécurité alimentaire, en particulier en ce qui concerne la pêche artisanale et à petite échelle. Les évolutions positives intervenues dans le cadre de la Session extraordinaire du CCD au sujet des propositions du G-90 axées sur des accords particuliers sont encourageantes. L'Égypte espère trouver un esprit de dialogue semblable pour les huit autres propositions axées sur des accords particuliers. La réforme de l'OMC est cruciale pour l'Égypte, en particulier en ce qui concerne sa dimension développement. Dans le cadre de ce processus de réforme, nous demandons la tenue de négociations ciblées pour ménager une marge de manœuvre afin de soutenir la transformation structurelle de nos économies. La réforme devrait être efficace, et le développement mesurable. Le rétablissement du système de règlement des différends à deux niveaux et le fait de garantir une participation équitable demeurent des priorités pour l'Égypte. Nous préconisons un processus multilatéral formel clair pour atteindre ces objectifs. L'Égypte est très préoccupée par la multiplication des mesures environnementales unilatérales liées au commerce, qui ont une incidence disproportionnée sur les pays en développement. Nous appelons à une action multilatérale pour garantir la cohérence entre l'OMC et les accords environnementaux pertinents. Dans le domaine du commerce électronique, l'Égypte souligne l'importance qu'il y a à traiter la dimension développement du Programme de travail conformément au mandat énoncé dans le document [WT/L/274](#). Nos priorités pour la Réunion des hauts fonctionnaires d'octobre sont axées sur les domaines clés suivants: la sécurité alimentaire, l'examen des mesures environnementales liées au commerce et de leur incidence sur les possibilités d'accès aux marchés pour les Membres en développement, la réforme du commerce des produits agricoles, la réforme de l'ORD et la réforme de l'OMC. Nous souscrivons au principe directeur de la feuille de route que vous avez expliqué à cet égard. En outre, nous demandons instamment l'adoption des résultats qui n'ont que trop tardé en ce qui concerne l'extension de la Décision de la CM12 sur les ADPIC aux traitements et aux outils de diagnostic, et d'une résolution globale concernant le reclassement des PMA à la Réunion des hauts fonctionnaires d'octobre. L'Égypte s'engage à apporter son soutien sans réserve pour garantir une Réunion des hauts fonctionnaires productive et réussie en octobre, et une CM13 fructueuse en février 2024.

4.60. La représentante de la Norvège a fait la déclaration suivante:

4.61. Comme d'autres, nous estimons que la Réunion des hauts fonctionnaires sera extrêmement importante pour nous guider jusqu'à la CM13 et nous partageons nombre des réflexions que vous avez présentées dans votre intervention ou votre exposé de ce matin. Les efforts doivent être canalisés pour décider des thèmes qui seront traités lors de "délibérations politiques", comme le commerce et le climat, la politique industrielle et l'inclusion. Tous ces thèmes ont été évoqués, et nous devons décider lesquels pourraient faire l'objet d'une prise de décisions à la CM13. Indépendamment de la forme, nous tenons toutefois à mettre en avant deux thèmes pour l'ordre du jour, à savoir les subventions à la pêche et le règlement des différends. Pour ce qui est des subventions à la pêche, après les deux premières semaines de négociation de l'automne nous l'espérons, nous devrions avoir une ébauche de convergence et un projet de texte. Il faudra poser des questions très spécifiques, comme l'a également indiqué la Nouvelle-Zélande. Les réponses à celles-ci nous guideront vers un accord qui devrait avoir passé l'étape de la catégorie rouge (ou toute autre étape, quelque soit le nom qu'on lui donne), mais personne ne va obtenir un résultat qu'il jugera parfait. Nos hauts fonctionnaires devraient aussi encourager la poursuite des travaux sur la ratification afin qu'à la CM13, nous puissions célébrer l'entrée en vigueur de l'Accord sur les

subventions à la pêche. En ce qui concerne le règlement des différends, il sera important d'examiner le statu quo auquel le processus informel nous a conduits, les thèmes sur lesquels nous devons faire porter nos efforts et la manière de le faire. La quasi-totalité des Membres souhaitent obtenir un résultat d'ici à la CM13. Nous ne cessons de l'entendre. Une Réunion des hauts fonctionnaires de haut niveau ne devrait pas perdre de temps sur les détails de la réforme institutionnelle de l'OMC et je suis d'accord avec ceux qui ont suggéré de présenter un rapport à la réunion. La plupart des questions devraient être réglées par nos soins, par les experts à Genève, mais un sujet pour les hauts fonctionnaires pourrait être, et je ne l'ai pas entendu aujourd'hui, la manière dont nous apprécions la participation des parties prenantes à l'OMC. Une autre question qui a été évoquée est la façon dont le principe du consensus devrait ou ne devrait pas être utilisé. Selon nous, il ne devrait pas empêcher les Membres de tenir des discussions, de mener des négociations ou d'obtenir des résultats. Le Costa Rica et la Barbade ont signalé les questions dont nous sommes saisis en ce qui concerne l'Accord sur la facilitation de l'investissement pour le développement. Le développement est un thème central dans la plupart des tâches que nous accomplissons à l'OMC mais, plus précisément encore, la réunion peut servir à finaliser de nouveau un élément que d'autres ont évoqué, la décision sur l'annexe 1 relative au reclassement des PMA dans la proposition révisée des PMA, si elle n'est pas finalisée à la réunion du Conseil général de la semaine prochaine. Enfin, vous avez également demandé des renseignements sur les questions de procédure pour la Réunion des hauts fonctionnaires et, si nous tenons des discussions parallèles sur un certain nombre de thèmes, nous sommes d'accord avec vous pour dire qu'il serait utile de faire appel à un facilitateur par thème pour tout rassembler afin de pouvoir effectivement disposer de rapports qui nous indiquent certaines directions.

4.62. Le représentant du Japon a fait la déclaration suivante:

4.63. Le principal objectif de la Réunion des hauts fonctionnaires qui se tiendra en octobre est que les capitales fassent le point sur la situation et aient en commun une perspective réaliste sur les résultats des principaux ordres du jour de la CM13, ainsi que sur les travaux ultérieurs nécessaires pour les obtenir. Il serait ensuite utile de tenir une autre Réunion des hauts fonctionnaires juste avant la CM13 pour effectuer les derniers préparatifs afin que les Ministres conviennent des résultats. Pour résumer les discussions tenues entre les Membres jusqu'à présent, les sujets retenus pour les principaux ordres du jour de la CM13 sont les suivants: i) la réforme de l'OMC (la réforme du règlement des différends), ii) l'agriculture et la sécurité alimentaire; iii) la pêche, iv) le Programme de travail et le moratoire sur le commerce électronique, v) le développement et l'inclusion, vi) les nouvelles questions essentielles à soumettre aux délibérations, telles que l'intervention de l'État et la politique industrielle, et le commerce et l'environnement y compris le climat. À la Réunion des hauts fonctionnaires en octobre, nous pensons qu'il est important de tenir compte de ces thèmes, ce qui conduira à la définition des attentes pour la CM13. La réforme du règlement des différends est la priorité absolue dans cette Organisation, mais un processus informel est en cours et le débat entre les hauts fonctionnaires devra être fondé sur l'avancement des discussions à la lumière de ce que l'OMC peut accomplir à la CM13 et en 2024. Les améliorations fonctionnelles de chaque organe subsidiaire devraient être réalisées sur la base d'une "réforme par l'action" sous la direction de la Présidente du Conseil général, tandis que la Réunion des hauts fonctionnaires pourrait aborder les points correspondant à de réels besoins qui doivent être examinés à ce niveau. S'agissant du Programme de travail et du moratoire sur le commerce électronique, le Japon juge approprié que la Réunion des hauts fonctionnaires fasse le point sur les discussions en cours dans le cadre de la session spécifique, en examinant le résultat de la Décision ministérielle à la CM13. Des discussions actives se déroulent sous la direction du Président de la Session extraordinaire du Comité de l'agriculture. Le Japon a sans cesse insisté sur l'importance de la sécurité alimentaire dans le cadre des négociations sur l'agriculture, et nous aimerions discuter, lors de la Réunion des hauts fonctionnaires, des résultats que l'OMC peut obtenir à cet égard à la CM13. En ce qui concerne la deuxième vague de négociations, il n'est pas facile de prévoir son état d'avancement au mois d'octobre à ce stade, mais nous jugeons approprié d'évaluer ses perspectives de conclusion à la CM13 afin d'accélérer les négociations. S'agissant de l'incidence sur le commerce de l'intervention de l'État et de la politique industrielle, le Japon suggère qu'après avoir approfondi les interprétations communes lors de la retraite de septembre, des discussions détaillées aient lieu entre nous à Genève pour faire la synthèse des points sur lesquels les positions des Membres convergent afin de convenir de la mise en place d'un cadre de discussion approprié à la CM13. En ce qui concerne le commerce et l'environnement, compte tenu des discussions qui ont lieu au CCE, le Japon propose que les Membres échangent des vues à la Réunion des hauts fonctionnaires au sujet des points qui devront être convenus à la CM13 afin de faire avancer les discussions sur ces points en vue de la CM14. L'aspect développement est également important en raison de sa nature transversale, et il s'agit

d'un point que nous devrions examiner à la Réunion des hauts fonctionnaires pour en évaluer l'état d'avancement. Il faudrait aussi régler la question du reclassement des PMA avant la CM13.

4.64. La représentante de l'Afrique du Sud a fait la déclaration suivante:

4.65. La crédibilité de l'OMC et de la CM13 reposera sur la capacité d'obtenir des résultats significatifs en matière de développement. En ce qui concerne la Décision de la CM12 sur les ADPIC, il est très regrettable que quelques délégations aient jusqu'à présent empêché les Membres de parvenir à une décision sur l'extension, comme l'ont prescrit les Ministres, or cette décision est essentielle à la crédibilité de l'OMC. Le retard pris pour parvenir à cette décision met en évidence la nécessité d'avoir des mécanismes prêts à être déclenchés pour écarter la nécessité de négocier des dérogations en cas de pandémies futures. S'agissant de l'agriculture, la CM13 doit déboucher sur un vaste ensemble de mesures sur la sécurité alimentaire et les moyens de subsistance, qui porte sur le soutien ayant le plus d'effets de distorsion des échanges, une solution permanente concernant la détention de stocks publics et le MSS, et un résultat sur le coton. Des propositions ont été présentées, y compris par le Groupe africain, et elles peuvent constituer une bonne base pour des négociations fondées sur des textes. Un TSD effectif, y compris la préservation d'une marge de manœuvre pour protéger les moyens de subsistance des agriculteurs à faibles revenus et dotés de ressources limitées, est important. L'ensemble de mesures sur l'agriculture à la CM13 devra non seulement remédier aux difficultés immédiates en matière de sécurité alimentaire, mais aussi produire des résultats qui renforcent la résilience de la production agricole, corriger les déséquilibres systémiques de l'Accord sur l'agriculture et uniformiser les règles du jeu. En ce qui concerne la réforme de l'OMC, elle doit avoir le développement en son centre. Nous attendons donc de la CM13 qu'elle produise des résultats tangibles sur les propositions qui ont été présentées par le Groupe africain au sujet de la marge de manœuvre pour l'industrialisation. Cela exige un rééquilibrage des règles commerciales pour offrir des instruments de politique qui mettront les pays en développement sur une trajectoire de croissance durable. La réforme de l'OMC doit également garantir un mécanisme de règlement des différends à deux niveaux pleinement opérationnel et qui fonctionne bien, accessible à tous les Membres, d'ici à 2024. À mesure que les discussions se rapprocheront de la phase de rédaction, le processus devra être multilatéralisé dans le cadre de l'ORD à l'aide d'une feuille de route claire. Nous sommes préoccupés par les appels lancés en faveur de résultats rapides, en particulier s'ils ne traitent pas nos questions. Tout résultat doit être équilibré et tenir compte des intérêts de tous. S'agissant de la pêche, nous félicitons la Présidente d'avoir conduit un processus ouvert et transparent jusqu'à présent. Nous réitérons nos appels en faveur d'un texte équilibré qui remplisse le mandat des ODD et qui produise des résultats concernant un TSD effectif et approprié. Le TSD ne peut et ne doit pas être considéré comme allant à l'encontre de la durabilité. Les disciplines du pilier surcapacité et surpêche doivent faire en sorte que les principaux pourvoyeurs de subventions qui pratiquent la pêche industrielle à grande échelle assument la plus grande part de responsabilité. La proposition du Groupe ACP rend compte de notre position, d'où notre décision de la coparrainer. Nous nous félicitons aussi de la proposition des PMA. Un ensemble de mesures en faveur du développement doit également produire des résultats sur les 10 propositions du G-90 axées sur des accords particuliers en suspens depuis longtemps, dont le nombre a déjà été fortement réduit par rapport au nombre initial (plus de 150). Nous saluons le processus engagé par la Présidente de la Session extraordinaire du CCD. Nous demandons une fois de plus qu'un accord sur le reclassement des PMA soit conclu de toute urgence. Nous sommes fermement convaincus qu'un résultat significatif et concret est réalisable avant même la CM13. Pour la prochaine réunion des hauts fonctionnaires chargés des questions commerciales et le processus menant à la CM13, en ce qui concerne la réunion, nous estimons qu'il s'agit d'une réunion de bilan en vue de la CM13 mais aussi d'une occasion de prendre des décisions sur certaines questions anciennes telles que le reclassement des PMA et l'extension de la Décision sur les ADPIC aux traitements et aux outils de diagnostic si cela n'est pas fait d'ici là, et de donner des orientations, en particulier sur les questions ci-après, que nous jugeons prioritaires: i) réforme de l'OMC – marge de manœuvre pour l'industrialisation, ii) réforme du commerce des produits agricoles, détention de stocks publics, MSS et coton dans l'optique d'un ensemble de mesures sur la sécurité alimentaire et les moyens de subsistance, et iii) commerce et environnement – nous ne pouvons pas nous permettre d'ignorer les préoccupations des gouvernements et du secteur privé au sujet de la prolifération croissante des mesures environnementales unilatérales liées au commerce. D'une manière générale, il serait important que nous évitions de préjuger prématurément des résultats qui sont ou ne sont pas réalisables à la CM13. Nous devrions simplement poursuivre nos travaux et permettre aux processus de négociation, au moment opportun, de déterminer ce à quoi pourrait ressembler un nouvel ensemble de résultats. Tout processus menant à la réunion des hauts fonctionnaires chargés des questions commerciales et à la CM13 doit être ouvert, transparent et inclusif.

4.66. Le représentant de la République de Corée a fait la déclaration suivante:

4.67. Conformément à l'avis de convocation, je me concentrerai sur ce qui pourrait être abordé à la Réunion des hauts fonctionnaires en octobre et sur la meilleure façon d'orienter nos efforts après la pause estivale. À la Réunion des hauts fonctionnaires et à la CM13, la priorité absolue de la Corée sera la réforme de l'OMC. Cette réforme devrait couvrir toutes les fonctions de l'OMC, comme l'ont réaffirmé nos Ministres dans le document final de la CM12, à savoir le règlement des différends et les fonctions de suivi, de délibération et d'élaboration des règles. Tout d'abord, en ce qui concerne la réforme du règlement des différends, nous progressons à pas réguliers dans les discussions informelles et nous sommes prêts à commencer à rédiger le texte après la pause estivale. Nous devrions également nous efforcer de parvenir à un accord sur des sujets importants et faire le point sur ce qui aura été réalisé jusque à la Réunion des hauts fonctionnaires, afin de donner une impulsion politique supplémentaire en vue de convenir d'un ensemble de mesures d'ici à la fin de l'année et d'atteindre notre objectif visant à disposer d'un système de règlement des différends pleinement opérationnel et qui fonctionne bien pour 2024. En ce qui concerne la fonction de suivi et de délibération, la retraite de juin dernier a été une bonne occasion pour les Membres d'avoir des discussions franches. La Corée soutient l'approche ascendante de la "réforme par l'action" et attend avec intérêt les discussions approfondies qui auront lieu au sein des organes compétents pendant l'automne. Ainsi, elle espère que le Secrétariat pourra réaliser et présenter de nouveaux progrès s'agissant du tableau des mesures figurant dans le document JOB/GC/345, et décrire l'état d'avancement des travaux des organes de l'OMC dans son addendum, afin d'en rendre compte aux hauts fonctionnaires en octobre puis aux Ministres à la CM13. La Corée considère également que le développement fait partie intégrante de la réforme de l'OMC et elle se félicite des diverses propositions formulées par le Groupe africain et d'autres. Nous devrions disposer d'un diagnostic clair fondé sur les faits avant de passer aux prescriptions, et nous aurions intérêt à clarifier davantage les priorités entre les différentes propositions et la manière dont elles sont liées les unes aux autres. Nous devrions également réaliser des avancées notables plutôt que de "suspendre et retarder" les résultats livrables jusqu'à la CM13. Par exemple, la Corée est disposée à discuter de l'adoption rapide du reclassement des PMA qui est prévu à l'Annexe I avant ou à la Réunion des hauts fonctionnaires, en octobre. Outre la réforme de l'OMC, je souhaiterais formuler de brèves observations sur le moratoire relatif au commerce électronique, les subventions à la pêche et l'agriculture. En ce qui concerne le moratoire relatif aux droits de douane sur les transmissions électroniques, les deux discussions spécifiques et l'atelier avec les OIG ont été utiles pour mieux comprendre cette question, y compris sa portée et sa définition. La Corée estime que le moratoire sur le commerce électronique est l'un des sujets importants qui devraient être abordés aux prochaines réunions des hauts fonctionnaires. En ce qui concerne les subventions à la pêche, nous avons pleinement repris les négociations et espérons que de nouvelles propositions pourront être distribuées avant la pause estivale. Quand nous entamerons les discussions fondées sur les textes dans le cadre de la Semaine de la pêche de septembre, nous pourrions tirer parti de la Réunion des hauts fonctionnaires pour faire le point et parvenir à une plus vaste convergence de vues. Pour accélérer les progrès, il serait crucial que nous reconnaissons les éléments essentiels qui ont été largement soutenus et que nous les conservions dans le nouveau texte. En ce qui concerne l'agriculture, le renforcement de la sécurité alimentaire mondiale est désormais l'élément le plus important des négociations pour la CM13. Pour contribuer à ces discussions, la Corée a accueilli hier l'atelier sur le développement des semences de céréales à haut rendement et la révolution verte, afin de montrer que la redynamisation de la révolution verte pourrait être le moyen le plus efficace et le plus significatif de résoudre le problème persistant de la pénurie alimentaire dans les PMA et les PDINPA. Nous espérons poursuivre les discussions sur cette question et faire en sorte que cet aspect soit pris en compte comme il convient dans les résultats de la CM13 sur la sécurité alimentaire. Enfin, je voudrais saisir cette occasion pour évoquer l'étape récemment franchie dans les négociations sur la facilitation de l'investissement pour le développement (FID). Il s'agit d'une contribution importante au développement, en lien avec la fonction d'élaboration des règles. Cet accord servira de point de référence mondial pour la facilitation de l'investissement, et les pays en développement et les PMA devraient bénéficier de flux "d'investissement plus importants et de meilleure qualité". Nous espérons que cela nous aidera à conserver la pertinence du système commercial multilatéral.

4.68. Le représentant du Canada a fait la déclaration suivante:

4.69. Selon nous, une réunion de hauts fonctionnaires réussie serait une réunion qui mettrait en place la CM13 de telle manière que nos Ministres puissent véritablement dialoguer sur des questions prioritaires, telles que la politique industrielle, le commerce et le changement climatique, et qu'ils

donnent une orientation à nos travaux futurs. Sur le fond, nous devons également profiter de cette réunion pour décider ensemble des résultats qui sont réalistes, pour renforcer la convergence des vues et pour commencer à prendre la mesure des questions difficiles. Il est essentiel que cette réunion, et les discussions les plus cruciales qui s'y tiendront, soient ouvertes, transparentes et inclusives. Nous avons entendu clairement dire, à la retraite de juin, que nous devons abandonner le modèle qui consiste à mener des discussions ou à prendre des décisions qui laissent la majorité des Membres dans l'ignorance la plus totale. Il est vrai que mes ambitions pour cet automne sont grandes. Mais elles le sont parce que je pense que nous pouvons réaliser un important de travail de qualité à Genève, à la veille de la réunion des hauts fonctionnaires mais aussi avant la CM13. Il y a une convergence claire s'agissant des questions que nous souhaitons voir abordées à la CM13. Nous devons maintenant nous atteler à définir le processus. Le Canada croit fermement au pouvoir des discussions informelles entre divers groupes de Membres. Nous avons vu à quel point la retraite de juin a été utile pour stimuler des discussions franches et fluides. Faisons fond sur cet élan pour commencer à organiser nos propres conversations avec des Membres qui ne sont pas nos interlocuteurs habituels. Hier, j'ai justement organisé une discussion de ce type, ici à l'OMC. Elle a été à la fois productive et enrichissante. Nous avons entendu les points de vue des Membres, tant sur le fond que sur le processus, à la Réunion des hauts fonctionnaires, dans le cadre de la préparation de la CM13 puis de la CM14. Un accord a été trouvé sur certaines questions et une discussion franche mais cordiale a eu lieu sur des sujets plus difficiles. Je vous encouragerais tous sans réserve à organiser vos propres discussions de cette manière. Mon équipe et moi-même serions heureux de partager notre expérience et d'offrir notre aide pour organiser quelque chose. Le Canada condamne fermement la décision de la Fédération de Russie de se retirer de l'Initiative céréalière de la mer Noire, par laquelle elle provoque une grave escalade de la militarisation de la faim. La décision de la Fédération de Russie entraînera une augmentation des prix mondiaux des denrées alimentaires, ce qui aura une incidence en premier lieu sur les économies émergentes qui dépendent des importations de ces denrées. Le Canada salue les efforts déployés par la Türkiye pour faciliter les négociations avec la Russie en toute bonne foi. La Fédération de Russie continue de prétendre que ses exportations agricoles sont entravées alors qu'elle a exporté une quantité record de céréales cette saison. Le Canada lui demande de renouveler immédiatement sa participation à l'accord afin d'éviter tout nouveau choc pour les systèmes alimentaires mondiaux déjà mis à rude épreuve par sa guerre d'agression contre l'Ukraine.

4.70. La représentante du Chili a fait la déclaration suivante:

4.71. Nous sommes tout à fait d'accord pour dire que la Réunion des hauts fonctionnaires est une occasion qu'il convient d'exploiter autant que possible, et nous partageons le point de vue selon lequel il convient de le faire à la fois en traitant les questions opérationnelles et en avançant sur les conclusions de fond. Comme l'a mentionné la Directrice générale, l'objectif est de disposer de repères politiques pour obtenir des résultats à la CM13. Le format utilisé pour la réunion sera essentiel, en particulier les questions qui guideront les différentes sessions, et la manière dont nous ferons le point sur les échanges qui ont eu lieu. Parmi les thèmes prioritaires potentiels, nous aimerions souligner ce qui suit:

- a. la deuxième vague de négociations sur les subventions à la pêche;
- b. l'impasse dans laquelle se trouve l'Organe d'appel (au niveau des hauts fonctionnaires, il sera important d'écouter et de recueillir les impressions concernant cette situation et les manières de procéder);
- c. les négociations sur l'agriculture: comment réaliser des progrès concrets sur un cadre pour la sécurité alimentaire, en opérant des réductions du soutien interne ayant des effets de distorsion des échanges, et en tenant compte d'une démarche conjointe et équilibrée avec d'autres piliers tels que la détention de stocks publics;
- d. explorer des moyens de dynamiser les discussions sur le commerce et l'environnement et sur le commerce et l'inclusion. L'objectif est double: i) repérer les domaines dans lesquels l'OMC peut apporter une contribution; et ii) relever les défis mondiaux dans une perspective collaborative et multilatérale;
- e. la fonction délibérative et de suivi (avec des éléments tels que le fonctionnement des conférences ministérielles, les travaux des conseils et des comités, la transparence, la

promotion de la participation des parties prenantes et le recours à des informations factuelles et scientifiques). Sur ce point, à savoir la fonction délibérative, de pair avec le moratoire sur les transactions électroniques, nous pensons que des "résultats rapides" peuvent être obtenus avant la CM13.

4.72. La représentante du Chili, intervenant en tant que Coordonnatrice des Discussions structurées sur la facilitation de l'investissement pour le développement, a fait la déclaration suivante :

4.73. Je saisis cette occasion pour informer les Membres des dernières évolutions concernant l'Initiative conjointe sur la facilitation de l'investissement pour le développement. À la réunion plénière de haut niveau qui s'est tenue dans l'après-midi du 6 juillet, après plus de cinq ans et demi de travaux préparatoires et d'intenses négociations fondées sur des textes, les plus de 110 Membres de l'OMC participant à l'Initiative ont annoncé la fin des négociations sur le texte de l'Accord FID. Comme l'ont souligné nombre d'entre vous présents à cette occasion historique, il s'agit là d'un accomplissement essentiel. Toutefois, il ne marque manifestement pas la fin, mais plutôt le début du processus – un processus qui impliquera un dialogue avec l'ensemble des Membres de l'OMC. Comme indiqué dans la Déclaration des coordonnateurs publiée le 6 juillet, les travaux du prochain semestre se dérouleront autour des quatre volets complémentaires suivants. Premièrement, faire avancer les discussions sur l'incorporation juridique de l'Accord FID dans l'architecture juridique de l'OMC, en analysant plus avant tous les aspects procéduraux dans le plein respect de l'Accord sur l'OMC. Deuxièmement, les participants à la FID intensifieront leurs efforts de communication avec tous les Membres de l'OMC, y compris les Membres non participants. Ils ne souligneront pas seulement les avantages de l'accession à l'Accord FID et du vaste soutien en matière d'assistance technique et de renforcement des capacités disponible dans ce cadre. L'Ambassadeur Park et moi-même sommes toujours à la disposition des Membres ou groupes de Membres souhaitant obtenir de plus amples informations sur l'Accord FID et sur ce qu'il peut apporter à leur pays. Troisièmement, les participants à la FID intensifieront leur soutien au processus d'évaluation des besoins en matière de facilitation de l'investissement pour les Membres en développement et les PMA Membres. Une enquête visant à apprécier les demandes d'évaluation des besoins parmi les Membres en développement et PMA Membres participants a été lancée il y a quelques mois. Je vous encourage à y répondre avant la date limite du 28 juillet. Jusqu'à présent, 20 Membres ont manifesté leur intérêt pour la réalisation d'une évaluation des besoins en matière de facilitation de l'investissement et 18 d'entre eux ont demandé une assistance technique à cet effet. Toute délégation souhaitant signaler son intérêt pour la réalisation d'une évaluation des besoins, y compris les non-participants à l'Initiative, est invitée à me prendre contact avec l'Ambassadeur Park ou moi-même. Enfin, les participants à la FID apporteront les dernières améliorations à l'Accord FID au cours du semestre prochain, à savoir les ajustements textuels qui résulteront des discussions sur l'incorporation juridique, l'examen juridique du texte et la garantie de la cohérence du libellé entre les trois versions linguistiques de l'Accord. Comme je l'ai dit, et conformément à la nature ouverte, transparente et inclusive de l'Initiative FID, l'Ambassadeur Park et moi-même sommes prêts à dialoguer avec tous les Membres de l'OMC sur toute question qu'ils peuvent souhaiter examiner.

4.74. La représentante de l'Argentine a fait la déclaration suivante :

4.75. Nous tenons à souligner que nous pensons que la Réunion des hauts fonctionnaires devrait être une réunion permettant de forger un consensus en vue de la CM13. Cette réunion sera sans aucun doute guidée par le processus de réforme en cours, qui doit nécessairement inclure la mise en œuvre concrète des mandats de négociation en cours, lesquels ont été débattus à grand peine pendant de nombreuses années, reflétant un équilibre atteint au cours de ces négociations et dont la plupart comprennent des questions d'une importance vitale pour le développement de bon nombre de Membres. L'agriculture est la plus grande question en suspens. La réforme des règles qui régissent le commerce mondial des produits agricoles doit constituer l'élément central de la réponse de l'OMC aux problèmes de sécurité alimentaire auxquels sont confrontés de nombreux pays, notamment au moyen de l'élimination des subventions ayant des effets de distorsion des échanges et des restrictions déguisées au commerce. N'oublions pas que nombre de ces subventions agricoles, qui se chiffrent parfois en milliards de dollars, ont des effets de distorsion des échanges et sont souvent néfastes pour l'environnement. Partant de ce principe, nous espérons que les Membres continueront de travailler sans relâche pour parvenir à des accords lors de la deuxième vague de négociations sur les subventions à la pêche, afin de définir des disciplines qui complètent l'Accord, telles que celles qui interdisent les subventions qui contribuent à la surcapacité et à la surpêche, qui non seulement faussent les marchés, mais ont également une incidence négative sur la durabilité des océans. La pandémie de Covid-19 a mis en évidence les inégalités d'accès aux vaccins, aux

produits de diagnostic et aux traitements, dont la disponibilité était initialement limitée à un petit nombre de Membres. À cet égard, nous devons convenir sans plus tarder d'étendre la Décision sur l'Accord sur les ADPIC de juin dernier aux outils de diagnostic et aux traitements, conformément au mandat énoncé au paragraphe 8. La réforme de l'OMC devrait avoir pour fondement l'amélioration de toutes les fonctions de l'Organisation, afin de faciliter le développement des Membres, une attention particulière devant être accordée aux besoins des pays en développement. À cet égard :

- a. Nous pensons qu'il est essentiel de sortir de l'impasse dans laquelle se trouve l'Organe d'appel, qui non seulement porte atteinte au système de règlement des différends de l'OMC, mais aussi nuit aux fonctions de négociation et de délibération de l'OMC.
- b. Tous les Membres, en particulier les Membres en développement, sont confrontés à des défis majeurs dans les efforts qu'ils déploient pour atteindre les objectifs de développement durable. Nous convenons de l'importance de l'objectif de protection de l'environnement et de la lutte contre les changements climatiques, même si cela n'implique pas d'approuver des mesures unilatérales qui restreignent inutilement le commerce. Ces questions devraient être traitées dans le cadre du mandat de l'OMC. Nous devons également éviter d'amener à cette table de négociation un nouveau mandat sur les subventions industrielles liées à l'environnement comme moyen d'avancer dans les négociations sur la réforme agricole, dont l'issue tarde depuis longtemps, puisqu'il existe déjà un mandat qui est en vigueur depuis plus d'un quart de siècle sans que des progrès aient été réalisés sur le fond.
- c. En ce qui concerne les questions de transparence, nous sommes disposés à discuter de ce point, mais nous tenons avant tout au respect des règles et accords existants de l'OMC. Nous devons également souligner l'incompatibilité avec les règles et principes de l'OMC de nombreuses mesures unilatérales, qui se sont multipliées ces derniers temps.
- d. Enfin, nous analysons les communications concernant les marges de manœuvre, le transfert de technologie et la portée du développement industriel. Nous remercions le Groupe africain et attendons avec intérêt de discuter de ces communications à la retraite qui se tiendra en septembre.

4.76. Le représentant de Chine a fait la déclaration suivante:

4.77. S'agissant de la CM13, nos questions prioritaires devraient être celles qui relèvent d'un mandat clair de la CM12 et dont les populations ont un besoin urgent, y compris la réforme du règlement des différends, les subventions à la pêche, la sécurité alimentaire et le développement. En ce qui concerne la réforme du règlement des différends, en dépit de diverses difficultés, nous sommes heureux de constater que tous les Membres dialoguent sérieusement les uns avec les autres, mènent des discussions franches et orientées vers la recherche de solutions et progressent sur certaines questions. Compte tenu du délai limité, nous demandons instamment aux Membres de continuer à travailler sans relâche et de se concentrer sur les questions centrales restantes dans un esprit pragmatique afin que nous puissions passer à l'étape de la rédaction du texte après la pause estivale et achever les discussions fondées sur les textes d'ici à la fin de 2023. En ce qui concerne les subventions à la pêche, grâce à une meilleure compréhension entre les Membres instaurée grâce aux semaines de la pêche, bien organisées, nous attendons avec intérêt de recevoir le nouveau texte des Présidents et de mener des négociations fondées sur les textes à compter de septembre. Pour atteindre cet objectif, nous pensons qu'un texte des Présidents conforme au mandat et permettant d'établir une discipline juste et équilibrée est d'une importance cruciale. Plus précisément, les critères d'aptitude spéciale devraient être le principe fondamental des disciplines, en particulier en ce qui concerne les subventions pour les activités de pêche menées en dehors de la juridiction des Membres. En ce qui concerne la sécurité alimentaire, afin de parvenir à des résultats réalistes et substantiels au cours des prochains mois, les Membres devraient être encouragés à contribuer par des idées et des propositions spécifiques. Nous espérons qu'une discussion tournée vers l'avenir pourra être entamée dès que possible. Dans le même temps, les discussions au sein du groupe de travail sur la sécurité alimentaire de la Session extraordinaire du Comité de l'agriculture pourraient également être prises en compte. En ce qui concerne le développement, nous nous attendons à ce que la proposition relative à une transition sans heurt pour les pays retirés de la liste des PMA constitue un résultat précocé. Pour ce qui est de la proposition du G-90, si nous ne sommes pas en mesure de parvenir à un consensus sur l'ensemble des 10 résultats livrables, nous devrions au moins y parvenir pour quelques-uns. S'agissant du commerce électronique, je voudrais saisir cette occasion

pour remercier l'Ambassadrice Dwarka-Canabady pour les efforts qu'elle a déployés afin de faciliter les discussions consacrées au commerce électronique. Nous pensons que cela nous aidera à apprendre davantage les uns des autres, à trouver un terrain d'entente et à obtenir des résultats positifs à la CM13, y compris la prorogation du moratoire. Compte tenu du peu de temps qu'il nous reste avant la CM13, nous devons tirer pleinement parti de la Réunion des hauts fonctionnaires en octobre. Pour que les discussions soient efficaces, nous souscrivons aux idées que la Directrice générale a présentées ce matin sur les principes organisationnels. Nous proposons que la première séance soit une séance plénière au cours de laquelle les Présidents des groupes de négociations et les facilitateurs présenteraient des rapports aux hauts fonctionnaires en faisant état des progrès accomplis et des questions restant à traiter; les hauts fonctionnaires pourraient peut-être admirer le panorama genevois en même temps que les documents qui leur ont été présentés avant la réunion. Ensuite, les hauts fonctionnaires pourront se répartir en plusieurs groupes et donner leur avis et leurs conseils dans le cadre de discussions interactives basées sur ce qu'ils auront entendu à la première séance. Après cela, une autre séance de planification pourra être organisée pour permettre aux coordonnateurs de groupe et au Président de présenter leurs rapports. Troisièmement, une séance délibérative. Pour l'instant, nous sommes d'accord pour dire que cette séance pourrait être laissée aux Ambassadeurs à Genève afin que l'accent soit mis davantage sur les questions qui nécessitent leur engagement. Les conversations bilatérales sont importantes, mais nous constatons également que les discussions tenues dans le cadre du processus de la salle D ont permis de parvenir à un consensus; nous suggérons donc que, sur la base des discussions, la Directrice générale, en collaboration avec la Présidente du Conseil général, organise des réunions selon le processus du Salon vert ou de la salle D afin de permettre aux hauts fonctionnaires de parvenir à un consensus sur la liste des résultats de la CM13 et de donner des instructions claires sur les questions difficiles ou cruciales. On s'attend en principe à ce qu'aucune nouvelle question ne soit présentée après la Réunion des hauts fonctionnaires. Une bonne organisation est essentielle pour que cette réunion d'octobre soit significative et fructueuse. Entre-temps, nous avons également besoin d'une bonne base de discussion. Par conséquent, comme nous sommes à une semaine de la pause estivale et que nous ne disposons que d'un mois en automne pour se préparer en vue de la Réunion des hauts fonctionnaires, nous espérons que les Membres pourront redoubler d'efforts pour réaliser autant de progrès que possible d'ici à la réunion d'octobre. Dans le même temps, la Chine discute d'un document OTC avec d'autres Membres afin d'utiliser l'OMC comme moyen de répondre aux nouveaux défis tels que l'économie numérique et les changements climatiques. Nous avons également présenté une proposition relative aux chaînes d'approvisionnement au Conseil général de juillet. Nous attendons avec intérêt le soutien, les opinions et les suggestions des Membres sur ces questions.

4.78. La représentante de la Thaïlande a fait la déclaration suivante:

4.79. À ce stade, nous ne formulerons pas d'observations détaillées sur ce que nous prévoyons pour la CM13, mais nous souhaiterions nous concentrer sur les questions relatives à la Réunion des hauts fonctionnaires. Je pense que, au sein de l'ASEAN, nous avons l'habitude de tenir des réunions des hauts fonctionnaires. Ainsi, du moins pour la délégation thaïlandaise, nous considérons que cette réunion n'est pas seulement un lieu de discussion entre des hauts responsables techniques qui discutent et négocient, mais qu'elle est aussi un lieu d'engagement politique. Compte tenu du nombre de Membres de l'OMC, je ne pense pas qu'il faille prévoir des négociations prolongées à la Réunion des hauts fonctionnaires. Ainsi, selon nous, cette réunion, qui aura lieu en octobre, devrait se concentrer sur l'état d'avancement des travaux de l'OMC et également fournir une orientation politique si, à ce stade, en octobre, nous sommes en mesure de nous mettre d'accord ou si nous avons besoin de conseils. Je pense également qu'il est important que les hauts fonctionnaires comprennent ce qui se passe à l'OMC et rapportent ce qu'ils considèrent comme un indicateur aux Ministres pour préparer la réunion ministérielle du début de l'année 2024. Cela étant dit, je pense que la Réunion des hauts fonctionnaires ne devrait pas seulement être axée sur l'état d'avancement des discussions, elle devrait aussi être une réunion de bilan et nous aider à préparer le terrain pour la CM13. En ce qui concerne les domaines que nous considérons comme prioritaires pour la CM13, je pense que, lorsque la Réunion des hauts fonctionnaires se tiendra ici, ceux-ci ne devraient pas partir les mains vides. Ils devraient être bien présents et capables de décider et d'obtenir un résultat, sans quoi il n'y aurait aucun intérêt à tenir une autre réunion de ce type, et les participants ne seraient pas intéressés. Je pense donc qu'il y a des questions pour lesquelles il est facile d'obtenir des résultats ou d'en obtenir rapidement. Ces questions propices sont le reclassement des PMA, les ADPIC et le moratoire sur le commerce électronique, à propos desquelles nous pourrions parvenir à certains accords en octobre. Il est donc des questions sur lesquelles les participants à la Réunion des hauts fonctionnaires peuvent se mettre d'accord et d'autres questions sur lesquelles ils peuvent

comprendre que les Ministres devront donner des orientations politiques ou prendre des décisions à la CM13, et ce serait cela, l'OMC de demain, car je ne souhaite pas que les réunions des hauts fonctionnaires servent à reconnaître que l'OMC est préoccupée par les questions existantes. Nous devons leur donner l'impression que nous allons de l'avant. Mais, bien sûr, nous devons discuter de l'agriculture et de la pêche à la Réunion des hauts fonctionnaires. Voilà les deux questions, mais je ne vais pas entrer dans les détails de la position de la Thaïlande en ce qui concerne ces sujets. Enfin et surtout, pour l'OMC de demain, nous parlons de "réforme de l'OMC", ce qui comprend le règlement des différends. Mais je pense que même si certains proposent de laisser aux Ministres le soin de décider des questions de délibération, il est néanmoins important que, à la Réunion des hauts fonctionnaires, les participants comprennent ce à quoi ces Ministres pourraient être confrontés à la CM13. J'aimerais donc proposer que nous organisons une session pour que les participants à la Réunion des hauts fonctionnaires se familiarisent avec les nouvelles questions relevant du commerce dans le cadre de l'OMC, telles que le commerce et les changements climatiques, le développement industriel, l'économie numérique et même certaines des questions qui sont abordées dans le cadre des initiatives liées aux déclarations conjointes. Voilà donc nos idées à ce stade.

4.80. Le représentant du Royaume-Uni a fait la déclaration suivante:

4.81. Je commencerai par ce que nous souhaitons achever et je veux réfléchir à l'objectif que nous souhaitons atteindre à Abou Dhabi en février et début mars prochain. Nous connaissons certaines des questions, aussi bien au sein de l'Organisation qu'à l'extérieur, qui auront une incidence sur les points de vue et les attentes de nos Ministres lorsqu'ils viendront à Abou Dhabi. Nous savons que nous allons malheureusement connaître une crise liée à l'insécurité alimentaire qui, pour être honnête, a été aggravée cette semaine par le retrait de la Russie de l'Initiative céréalière de la mer Noire et par les menaces qui en découlent pour la navigation civile en Ukraine et dans son voisinage. Nous savons que nous allons connaître une crise environnementale, que ce sera probablement l'année la plus chaude jamais enregistrée. Nous nous réunirons à Abou Dhabi au lendemain de la COP28. Nous savons que nous allons nous réunir à un moment d'incertitude économique pour un très grand nombre de Membres de cette Organisation. Nous devons donc réfléchir aux attentes de nos Ministres. Nous nous efforcerons de revenir d'Abou Dhabi en étant déterminés et je vous remercie d'avoir exposé si clairement votre vision du processus à venir. Le plus important au cours des semaines et des mois à venir, avant la Réunion des hauts fonctionnaires, sera d'éviter de discuter des questions que nos fonctionnaires devraient examiner, au lieu de nous efforcer concrètement de négocier avec nos partenaires afin de mener à bien les négociations de fond que nos Ministres et hauts fonctionnaires, et surtout nos entreprises, nos consommateurs et nos travailleurs attendent que nous menions. Nous aurons quelques raisons de nous réjouir à Abou Dhabi. C'est une bonne chose. Nous savons que nous pourrions célébrer ce que nous avons accompli ces deux dernières semaines en matière de facilitation de l'investissement pour le développement. Mais nous avons un dur travail à accomplir à l'automne avec nos collègues. Nous savons que nous espérons tous obtenir des résultats s'agissant du règlement des différends. Il est difficile pour nos Ministres de venir à Abou Dhabi et de repartir sans être parvenus à un accord sur le règlement des différends. Nous aurions tous du mal à expliquer à nos Ministres, à notre public et à nos médias que nous n'avons pas pu parvenir à un accord. J'ai été frappé par les observations du Groupe africain, présentées par le Cameroun, qui visaient à convenir d'un accord sur la sécurité alimentaire qui soit réellement utile. Cela pourrait effectivement faire la différence s'agissant de l'amélioration de la sécurité alimentaire. Nous avons essayé d'apporter une modeste contribution à cet égard en ce qui concerne les restrictions à l'exportation qui, selon nous, font partie de la combinaison de mesures; d'autres ont d'autres propositions à formuler. Je pense que c'est une très bonne chose que notre Président de la Session extraordinaire du Comité de l'agriculture ait à présent devant lui tant de propositions à l'examen que nous pouvons vraiment étudier en détail. Nous devons quitter Abou Dhabi en ayant accompli de réels progrès dans le domaine de la pêche. Tout d'abord, nous devons ratifier l'accord et fournir un appui pour sa mise en œuvre. Nous sommes certainement sur la bonne voie, même si cela ne se passe pas aussi rapidement que certains d'entre nous le souhaiteraient. Permettez-moi de rendre hommage au Président des négociations sur la pêche pour la manière dont ces travaux sont menés. Comme il l'a dit, nous avons présenté aujourd'hui une proposition qui tente de rendre compte de certaines des idées vraiment utiles qu'un grand nombre de délégations ont formulées au cours des semaines de la pêche. Mais bien sûr, des efforts intensifs devront être fournis à l'automne dans le cadre de ces négociations sur la pêche. Le commerce électronique est très important pour un certain nombre de raisons. Plusieurs d'entre nous étaient présents auprès du GCC (le groupe consultatif de l'ITC) et j'ai été frappé de constater à quel point le commerce numérique était important pour le travail qu'ils accomplissaient afin de permettre aux MPME du monde en développement de jouir des avantages du commerce mondial. Je pense qu'il nous incombe de veiller

à promouvoir le commerce numérique, et non à l'entraver. Il joue un rôle très important. De même, un accord sur le reclassement des PMA est essentiel et nous devons travailler sans relâche sur ce point au cours des prochaines semaines afin de parvenir à un accord dans ce domaine. Nous devons aussi régler la question de l'avenir à long terme du Cadre intégré renforcé. Ma délégation travaille sur ces questions avec les bénéficiaires et les donateurs. Ce sont toutes des décisions que nous devons prendre, d'une manière ou d'une autre, avant Abou Dhabi. Mais nous savons aussi que nous devons nous fixer un programme pour les années à venir. Il y a des efforts intensifs à accomplir dans des domaines dans lesquels nous aurions dû progresser davantage. Il y a un certain nombre de questions pour lesquelles nous devons faire plus, qui ne sont pas suffisamment présentes dans notre ordre du jour. Nous devons anticiper l'avenir pour l'Organisation dans les années 2020 et nous projeter dans les années 2030. C'est le programme que vous avez présenté, Madame la Directrice générale, ainsi que le commerce vert et inclusif, et les services numériques. Nous devons nous équiper pour cela. Nous devons veiller à ce que cela soit mis en œuvre. Le travail ne manque donc pas. Nous avons besoin d'une réelle clarté sur la manière dont nous allons procéder à cet égard. Nous devons revenir de nos vacances d'été en septembre et, comme d'autres l'ont dit, le temps presse. Les réunions n'ont pas été nombreuses, qu'elles soient des réunions officielles, des réunions du Conseil général ou des réunions de hauts fonctionnaires. Il faut donc moins de discussions sur les discussions et plus de négociations sur la façon dont nous pouvons parvenir à des accords de fond, à une CM13 que nous espérons réussie à Abou Dhabi.

4.82. La représentante de Maurice a fait la déclaration suivante:

4.83. Nous nous associons aux déclarations faites par le Cameroun au nom du Groupe africain et par le Kenya au nom du Groupe ACP. En ce qui concerne les subventions à la pêche, nous voudrions féliciter le Président du Groupe de négociation sur les règles pour la manière transparente et inclusive dont il a conduit le processus, en essayant de favoriser la compréhension et de créer une dynamique. Beaucoup de choses ont été dites la semaine dernière au cours de la Semaine de la pêche, c'est pourquoi nous nous concentrons simplement sur ce que nous attendons de la CM13: i) une réponse qui convienne au mandat de négociation visant à soumettre à des disciplines les subventions qui contribuent à la surcapacité et à la surpêche; ii) un traitement spécial et différencié effectif et approprié; et iii) l'élaboration d'un accord équitable qui réponde de manière proportionnée aux préoccupations des pays pratiquant la pêche à grande échelle et des petits pays pratiquant la pêche, et ce, dans le but de rétablir l'équilibre dans nos mers pour un commerce durable. Je ne m'attarderai pas sur l'agriculture, si ce n'est pour dire que l'objectif commun devrait être de sortir de l'impasse et, à tout le moins, de répondre aux préoccupations en matière de sécurité alimentaire que la COVID, les changements climatiques et les conflits internationaux ont mises en évidence. Cette question est particulièrement difficile pour les PDINPA qui s'attendent à trouver des réponses. En ce qui concerne la réforme, nous sommes heureux de constater le nombre élevé de communications écrites, qui illustre l'engagement des Membres. De notre point de vue, la réforme signifie notamment que le TSD et la marge de manœuvre doivent aller de pair avec les disciplines en cours de négociation. Tous les Membres ne sont pas au même niveau de développement et nous devons leur fournir les flexibilités nécessaires pour leur permettre de s'intégrer sans heurt dans la chaîne de valeur mondiale et de tirer parti du commerce international. La réforme devrait donc répondre aux besoins de développement des Membres de l'OMC, en particulier des petits pays en développement. Nous avons noté des progrès substantiels en ce qui concerne les changements proposés et mis en œuvre en vue du fonctionnement efficace et efficient d'un certain nombre de comités, et nous nous en félicitons. En ce qui concerne la réforme du règlement des différends, si nous croyons comprendre que des travaux de fond sont entrepris dans ce domaine au moyen du processus informel dirigé par un facilitateur, nous souhaitons souligner la nécessité de formaliser ce processus pour le rendre plus inclusif et transparent, en particulier en programmant des réunions qui ne coïncident pas avec d'autres comités importants, et de prévoir un délai suffisant entre les réunions successives. Le système de règlement des différends a toujours été au cœur de l'OMC et c'est ce qui donne de la crédibilité aux règles et disciplines que nous établissons, et instaure la confiance dans le système commercial multilatéral. Nous attendons donc des grands négociants et des utilisateurs réguliers du système de règlement des différends qu'ils montrent la voie à suivre dans ce domaine. En ce qui concerne la Réunion des hauts fonctionnaires en octobre, nous souscrivons à vos propositions: i) bilan, rapport factuel établi par le Secrétariat et informations actualisées présentées par les Présidents; ii) résultats rapides, dans la mesure du possible – les hauts fonctionnaires peuvent certainement se féliciter d'avoir réussi sur la question du reclassement des PMA; et iii) identification de questions spécifiques que les hauts fonctionnaires peuvent résoudre et auxquelles ils peuvent donner une impulsion. La proposition de l'UE de se concentrer sur le règlement des différends, l'agriculture et la pêche est judicieuse car nous ne pouvons pas tout faire et nous devons amener

les hauts fonctionnaires à prendre le temps de réfléchir aux sujets concernés. Mais une autre question sur laquelle nous pourrions également les faire dialoguer concerne la manière dont nous entendons mener la CM13 – le processus. Nous devons nous pencher sur cette question car nous souhaitons que le processus reste aussi inclusif et transparent que possible et nous devons savoir ce qui va se passer, de quelle manière nos Ministres seront impliqués et ce que l'on attend d'eux. Comme l'a dit l'UE, nous devons préparer avec soin l'identification des questions si nous voulons traiter ce point de manière fructueuse. Toutefois, il semble que nous ayons développé au sein de l'Organisation une culture telle que personne ne fera la moindre allusion à la possibilité d'un compromis avant le tout dernier moment, quitte à arrêter l'horloge, si nécessaire, pour y parvenir. Je trouve cela dommage car une avancée sur l'une des trois questions que nous pourrions identifier permettrait de donner une impulsion aux autres questions, étant entendu que rien n'est convenu tant que tout n'est pas convenu. Je ne sais comment régler ce problème, mais je suis certainement disposée à participer à toute réflexion sur ce sujet et à déterminer si nous devons mener une discussion analogue avec les hauts fonctionnaires, en sachant parfaitement que nous n'accomplirons rien avant février, ou si nous pouvons réellement les faire participer pour voir jusqu'où nous pouvons aller.

4.84. Le représentant de l'Uruguay a fait la déclaration suivante:

4.85. L'Uruguay reconnaît et soutient les efforts de l'Ambassadeur Alparslan Acarsoy pour trouver une voie à suivre dans les négociations sur l'agriculture, qui est le plus grand sujet en suspens de l'OMC. Nous réaffirmons notre engagement ferme à continuer de travailler de manière constructive avec tous les Membres pour obtenir des résultats positifs à la CM13. Les Membres doivent s'acquitter des mandats en suspens, en particulier le mandat initial que nous nous sommes fixé en 1995 à l'article 20 de l'Accord sur l'agriculture, qui nous donne pour instruction de procéder à des réductions progressives substantielles du soutien et de la protection pour aboutir à une réforme fondamentale. L'orientation du processus de réforme est claire et ne se prête pas à différentes interprétations. Des questions telles que l'expérience acquise à ce jour dans la mise en œuvre des engagements de réduction, les considérations autres que d'ordre commercial et le traitement spécial et différencié sont des éléments à prendre en compte au fur et à mesure que nous nous rapprochons d'un résultat, et elles ne peuvent pas être utilisées comme argument pour changer l'orientation du processus de réforme tel qu'il a été convenu par tous. Nous espérons que les Membres feront preuve de la volonté politique nécessaire pour prendre des mesures décisives dans le cadre de ce mandat qui n'a que trop tardé, avec la ferme conviction que cela constituera une contribution fondamentale de l'OMC à nos objectifs communs en matière de développement, de sécurité alimentaire et de protection de l'environnement, dans l'intérêt de tous, en particulier des pays en développement et des pays les moins avancés. L'expérience récente nous a montré ce à quoi nous étions en mesure d'aboutir lorsque nous insistons pour trouver des solutions définitives à certaines questions, en guise de condition préalable à la réalisation de progrès dans la réforme des règles du commerce des produits agricoles que nous nous sommes tous engagés à respecter en 1995 – et permettez-moi de vous dire que nous ne sommes pas loin du but. Nous demandons donc instamment à toutes les délégations d'agir de manière constructive pour parvenir à une convergence des vues afin de garantir que nous puissions avancer sur toutes les questions agricoles en suspens, tout en tenant compte des intérêts de toutes les délégations de manière efficace et équilibrée. À cet égard, nous avons une proposition à l'examen sur le pilier soutien interne, présentée par le Costa Rica, qui prévoit une approche équilibrée et axée sur la faisabilité et qui constitue, à notre avis, une base de référence idéale pour les négociations qui suivront la pause estivale. Nous invitons les Membres à utiliser cette plate-forme pour s'engager dans un processus de négociation afin de parvenir, conjointement et progressivement, à un résultat global qui réponde efficacement aux préoccupations et aux intérêts des différents Membres de l'OMC, conformément au mandat portant sur la réforme. En ce qui concerne les subventions à la pêche, nous félicitons le Président du groupe de négociation pour la manière dont il a mené ces négociations et, en particulier, pour la quatrième Semaine de la pêche, qui s'est tenue récemment. Nous estimons qu'il est important de se concentrer sur les éléments communs à toutes les propositions afin d'engager une discussion fondée sur les textes après la pause estivale. Nous sommes disposés à travailler sur toutes les propositions qui répondent à l'objectif visant à établir des disciplines plus strictes, tout en disposant d'un ensemble de choix qui prennent en compte les particularités et les situations des pays en développement. Le temps dont nous disposons est limité si nous voulons finaliser le texte en décembre. Il faudra donc trouver des terrains d'entente et parvenir au bon degré de convergence pour garantir un résultat positif, satisfaisant pour tous. Nous soulignons l'importance du Programme de travail et du moratoire sur le commerce électronique et soutenons le processus utilisé par l'Ambassadrice Usha Dwarka-Canabady et le leadership dont elle a fait preuve dans la conduite de discussions spécifiques qui facilitent l'échange

d'informations et renforcent les niveaux de confiance entre les Membres, en vue de l'adoption de définitions essentielles au cours des prochains mois. Tout en tenant compte en particulier des principes de non-discrimination et de transparence, ainsi que des objectifs visant à atteindre des niveaux plus élevés de certitude et de prévisibilité dans le commerce international, l'Uruguay reconnaît que le moratoire a eu des effets positifs et constitue une pierre angulaire de l'architecture de développement du commerce électronique et de l'économie numérique. À cet égard, nous pensons qu'il est important d'affirmer clairement notre soutien au renouvellement du moratoire relatif à l'imposition de droits de douane sur les transmissions électroniques à la prochaine Conférence ministérielle. En ce qui concerne le système de règlement des différends, nous souhaitons réitérer notre inquiétude quant à la disparition de l'Organe d'appel et aux conséquences systémiques qui en ont découlé, comme en témoigne le nombre d'affaires qui ont fait l'objet d'un appel dans le vide. L'Uruguay considère le système de règlement des différends comme un système à deux niveaux, avec une deuxième instance d'examen spécialisée et complète, comme le prévoient les Accords de l'OMC. Cela étant dit, nous voudrions faire part d'un certain optimisme et d'un certain espoir à l'égard des discussions qui ont lieu dans le cadre du processus informel de réforme du système de règlement des différends, coordonné par M. Marco Molina. À cet égard, nous souhaitons reconnaître l'intégrité, l'honnêteté et l'engagement manifestés tant par le coordonnateur que par les Membres dans les discussions. Enfin, nous voudrions réaffirmer l'engagement et la flexibilité de notre délégation dans ce processus et exprimer l'espoir que les Membres seront en mesure de parvenir à un compromis pour sortir de cette impasse. En conclusion, afin de préparer au mieux la Réunion des hauts fonctionnaires en octobre et de faire en sorte qu'elle soit aussi productive que possible, nous pensons qu'il est essentiel d'en savoir plus sur le sujet qui sera abordé à cette réunion, ainsi que sur les attentes entourant ces questions.

4.86. Le représentant du Paraguay a fait la déclaration suivante:

4.87. Nous remercions le Président de la Session extraordinaire du Comité de l'agriculture du point qu'il a fait sur la situation et pour les efforts qu'il a déployés pour tenter de mobiliser les Membres en vue de négociations sur un texte de base. Toutefois, nous ne pouvons pas nous empêcher de noter, comme nous l'avons fait aux réunions du Comité de l'agriculture en session extraordinaire cette semaine, qu'il s'agit de solutions incomplètes qui n'offrent pas de moyens suffisants à ceux qui proposent de ne pas constituer de stocks, qu'il manque des éléments fondamentaux tels que la nécessité d'un plafonnement, qui est une disposition essentielle et pas seulement une question qui peut être "négociée plus tard". Comme nous l'avons également indiqué, nous sommes disposés à vous aider au moyen de propositions concrètes pour compléter les solutions proposées et à vous soutenir dans les efforts que vous déployez en tant que Membres. L'agriculture est sans aucun doute la question la plus négligée à l'OMC et, par conséquent, le secteur du commerce international dans lequel il existe le plus de distorsions. La conclusion des négociations visant à réduire progressivement et sensiblement les niveaux de distorsion et de protection des échanges agricoles, comme prescrit par l'article 20 de l'Accord sur l'agriculture, est une obligation de droit international à laquelle tous les Membres doivent se conformer. Ce mandat est négligé depuis si longtemps qu'il est parfois présenté comme un élément du passé qui n'a pas d'application réelle dans le contexte de la crise actuelle, alors qu'il est plus pertinent que jamais et qu'il est encore plus urgent de le remplir si nous souhaitons une véritable réponse de l'OMC aux défis d'aujourd'hui. La réforme prévue à l'article 20 de l'Accord sur l'agriculture est le meilleur moyen pour l'OMC de contribuer à garantir la sécurité alimentaire mondiale, en particulier pour les pays en développement, et la durabilité environnementale dans l'agriculture. La sécurité alimentaire et la réforme sont des questions indissociables dans le cadre de notre Organisation. Des progrès devraient être accomplis pour obtenir des résultats concrets et tangibles dans les trois piliers de l'Accord sur l'agriculture. En vue de la CM13, il faut s'attaquer à la réforme du pilier soutien interne, qui couvre tous les soutiens par produit et la concentration des subventions, y compris celles destinées à la détention de stocks publics à des fins de sécurité alimentaire à des prix administrés, d'une manière globale, équilibrée, juste et axée sur le marché. Parallèlement, il convient d'œuvrer pour améliorer les conditions d'accès au marché pour les produits agricoles, ce qui inclut non seulement le pilier accès aux marchés de la réforme, mais aussi le renforcement de la mise en œuvre d'autres Accords de l'OMC afin d'éviter les obstacles non tarifaires injustifiés. S'agissant du commerce électronique, ma délégation estime par ailleurs que nous devrions travailler ensemble pour faire avancer les discussions techniques sur la prorogation du moratoire sur le commerce électronique et la redynamisation du Programme de travail de 1998 sur le commerce électronique. Le Paraguay estime que l'économie numérique peut devenir un vecteur de développement et, dans ce sens, il a toujours soutenu la prorogation du moratoire. Pour autant, il ne nie pas l'importance de la discussion sur la portée et l'incidence du moratoire et d'une meilleure compréhension de la manière d'utiliser les taxes intérieures appliquées

aux services numériques comme solution de remplacement pour augmenter les recettes fiscales, conformément au Plan de développement national 2030 et aux ODD. Pour la même raison, le Paraguay participe activement à l'Initiative conjointe sur le commerce électronique et facilite même un groupe de négociation. Mais comme nous l'avons souligné à la réunion des Chefs de délégation qui s'est tenue le 6 juillet, nous pensons que, pour parvenir à un résultat inclusif qui ait une incidence sur l'économie de tous les Membres, la Directrice générale et les coorganisateur devraient faire participer dès que possible les Ministres et les hauts fonctionnaires à la discussion. En ce qui concerne la meilleure façon d'orienter les efforts de préparation en vue de la Réunion des hauts fonctionnaires, nous pensons qu'il serait préférable d'avoir un ordre du jour ciblé limité aux questions les plus pertinentes, et aux questions qui ont besoin d'une impulsion politique pour s'assurer que nous abordons la CM13 avec en vue des résultats concrets. À cet égard, comme nous l'avons déjà mentionné, la question agricole dans tous ses aspects ne devrait pas être exclue. De même, les questions telles que la réforme, sur le plan du développement, dans le cadre de laquelle le traitement spécial et différencié est assuré pour les pays en développement, et plus encore pour les pays sans littoral, est abordé. La pleine mise en œuvre de l'Organe de règlement des différends est essentielle pour continuer de renforcer la confiance dans le fait que les accords ne resteront pas lettre morte. Je ne peux pas ne pas mentionner le travail que nous avons effectué dans les différents groupes sur la "réforme par l'action", car cela renforce l'image d'une OMC plus active et plus actuelle et sa transformation à cette fin. Enfin, la décision d'étendre la dérogation concernant les vaccins aux traitements et outils de diagnostic est une décision qui ne devrait plus être retardée; c'est un engagement envers notre société. Dans notre pays, dans moins d'un mois, un nouveau gouvernement entrera en fonction, avec l'espoir renouvelé de continuer d'apporter plus de bien-être à notre peuple. Deux mois après l'entrée en fonction du nouveau gouvernement, une haute autorité pourra se rendre à Genève si les conditions sont réunies pour réaliser les progrès et donner l'impulsion politique dont nous avons besoin, et nous n'y parviendrons que si nous faisons preuve d'un peu de souplesse en tenant compte des limites des uns et des autres et en trouvant un équilibre entre les intérêts de toutes les parties.

4.88. Le représentant des Philippines a prononcé la déclaration suivante:

4.89. Nous souscrivons à vos orientations concernant les étapes à suivre pour la Réunion des hauts fonctionnaires et la CM13. Cette réunion est l'occasion pour ces hauts fonctionnaires de se réunir, de dialoguer et d'échanger leurs vues de manière franche, de créer des liens de camaraderie, et de travailler à réaliser nos objectifs communs de développement et de prospérité ainsi convenus par le biais d'une ouverture des marchés et d'un système fondé sur des règles. En ce qui concerne l'Accord sur les subventions à la pêche, l'échange récent de propositions et de positions sur les disciplines clés nous apporte davantage de clarté quant aux options envisageables pour entamer des négociations fondées sur des textes à l'automne. Les Philippines se félicitent du leadership dont font preuve les grandes nations pratiquant la pêche pour accélérer l'acceptation de l'Accord au niveau national. Les réunions de hauts fonctionnaires devraient aider les négociateurs à réduire les options de négociations fondées sur des textes dans un délai ferme et les inciter à s'engager à rapidement ratifier et faire entrer en vigueur la Partie 1 de l'Accord. En ce qui concerne l'agriculture, nous prenons note des positions divergentes qui persistent sur des questions fondamentales telles que le soutien interne, la détention de stocks publics et le mécanisme de sauvegarde spéciale (MSS), et du manque d'idées concernant le processus de réforme prévu à l'article 20 de l'Accord sur l'agriculture. Plusieurs des nouvelles propositions qui ont été présentées méritent d'être examinées, et nous convenons que la sécurité alimentaire doit constituer une priorité, en veillant tout particulièrement à tenir compte de la situation des pays en développement importateurs nets de produits alimentaires. En nous appuyant sur les ODD, et compte tenu des effets indéniables du changement climatique, nous aurions tout à gagner à développer une vision commune des systèmes agricoles durables, résilients et efficaces et à réfléchir aux instruments de politique commerciale qui auraient les retombées les plus positives pour les pays en développement et les PMA. S'agissant du développement, nous appuyons les nombreuses interventions qui demandent à la Réunion des hauts fonctionnaires d'ouvrir la voie vers une résolution rapide et la mise en œuvre de l'ensemble des mesures sur le reclassement des PMA. Les Philippines se félicitent des renseignements actualisés fournis sur l'état d'avancement des initiatives conjointes et apprécient tout particulièrement l'engagement constructif dont ont fait preuve plus de 110 délégations pour finaliser les négociations sur le texte de l'Accord sur la facilitation de l'investissement pour le développement (FID), qui nous donne un résultat livrable clé pour la CM13. Le futur accord FID, avec ses procédures renforcées en matière de transparence et de facilitation, contribuera à accroître les investissements étrangers directs, en particulier dans les économies émergentes. Nous notons également les progrès accomplis à pas réguliers dans le cadre de l'Initiative liée à la Déclaration conjointe sur le commerce

électronique et nous saluons les efforts déployés pour accélérer le rythme des négociations. Compte tenu des progrès réalisés dans le cadre de la FID et de la réglementation intérieure dans le domaine des services, la Réunion des hauts fonctionnaires devrait se pencher sur la question de savoir comment le plurilatéralisme s'inscrit dans le cadre de l'architecture de l'OMC et sur le concept de multilatéralisme responsable. S'agissant du commerce numérique, les Membres devraient clarifier la portée et la définition des transmissions électroniques et rapidement envisager un consensus et un compromis sur l'extension du moratoire et l'élargissement du programme de travail. Nous pourrions également chercher à obtenir une plus grande convergence sur la forme et la fréquence des futures Conférences ministérielles. Nous tenons également à réfléchir aux moyens de garantir une participation inclusive et un travail de fond durant ces deux jours en examinant diverses modalités qui se sont révélées efficaces, comme la distribution préalable des déclarations écrites des délégations, la tenue de séances en petits groupes et la diffusion de questions d'orientation. Il serait aussi important de ménager un espace de dialogue et de réseautage informel.

4.90. Le représentant de [l'Indonésie](#) a prononcé la déclaration suivante:

4.91. Bon nombre des questions relevant de notre mandat sont issues du Cycle du développement de Doha et je tiens à réaffirmer l'engagement de l'Indonésie à traiter en toute priorité les questions en suspens prescrites dans le cadre de ce cycle. Dans cette optique, permettez-moi d'attirer l'attention sur les questions qui nous intéressent. S'agissant de l'agriculture, je pense que les négociations ont atteint un point critique. À quelques mois de la CM13, nous devons accélérer nos travaux pour rapprocher les points de vue. À cet égard, nous partageons l'avis concernant l'importance de parvenir à un résultat concret à la prochaine Conférence ministérielle. Toutefois, il est évident qu'un tel résultat ne peut être obtenu sans que de réels efforts aient été déployés pour remédier aux déséquilibres présents depuis longtemps dans le secteur du commerce des produits agricoles. En outre, nous notons également que d'autres communications ont tenté de traiter la question de la détention de stocks publics et nous prenons également note des efforts de la Présidente visant à réduire les divergences. À cet égard, l'Indonésie et les proposant continuent de penser qu'il est important de tenir des négociations fondées sur le texte du document [JOB/AG/229](#), qui représente les intérêts de 80 Membres de l'OMC et de plus de 80% de la population mondiale. Pour faire avancer le débat, l'Indonésie est prête à entamer rapidement la négociation fondée sur ce texte et à dialoguer de manière constructive. Ensemble, nous devons faire en sorte de trouver enfin une solution permanente à la question de la détention de stocks publics à des fins de sécurité alimentaire, comme le prescrivent les Décisions ministérielles de l'OMC de Bali et de Nairobi, à la CM13. S'agissant du programme de travail sur le commerce électronique, nous sommes d'avis que les questions examinées dans le cadre des discussions spécifiques sur le commerce électronique reflètent les préoccupations de tous les Membres de l'OMC, en particulier des pays en développement et des PMA, concernant les difficultés qu'ils rencontrent à prendre part au commerce numérique mondial. La fracture numérique reste importante, comme la réunion l'a révélé, et doit être comblée de toute urgence. S'agissant de la question du moratoire, l'Indonésie est d'avis que les Membres de l'OMC, notamment les pays en développement et les PMA, devraient pouvoir disposer d'instruments et d'une marge de manœuvre afin de soutenir leurs objectifs de politique publique tout en défendant leur souveraineté nationale. Nous pensons qu'un moratoire à long terme permettrait aux pays en développement et aux PMA de promouvoir leurs entreprises locales, notamment leurs MPME et leurs talents numériques. Ils seront ainsi plus à même de faire concurrence aux entreprises internationales au niveau mondial, et de formuler d'autres politiques stratégiques, y compris s'agissant du développement de logiciels nationaux, de l'amélioration de la qualité des ressources humaines et d'autres politiques stratégiques. Par conséquent, l'Indonésie se félicite de l'intention de la facilitatrice de la discussion spécifique sur le commerce électronique, d'avoir un débat animé et approfondi sur les questions qui nous préoccupent en réponse à la mise en œuvre d'un commerce numérique équitable, en particulier sur la question du moratoire, au cours des quatre dernières réunions prévues dans le cadre de la prochaine discussion spécifique, avant la tenue de la CM13. S'agissant des subventions à la pêche, les quatre dernières séries de réunions organisées dans le cadre de Semaines de la pêche permettront aux Membres d'identifier les éléments qu'ils estiment importants et qui les ont amenés à prendre part aux négociations fondées sur des textes. Même si des divergences de points de vue persistent, les Membres ont un intérêt commun à sanctionner les parties responsables de l'épuisement des stocks mondiaux de poissons, à savoir la pêche industrielle à grande échelle. Il a également été largement affirmé qu'un traitement spécial et différencié, effectif et approprié, devait continuer de faire partie intégrante de l'Accord complet. En effet, nous avons besoin d'un accord qui cible les Membres les plus responsables, au lieu de répartir la responsabilité à parts égales entre tous les Membres, y compris les petits pays pratiquant la pêche. C'est dans cet esprit que nous avons rédigé et présenté le document [RD/TN/RL/172](#). Le moment est venu de passer

aux négociations, et l'Indonésie est prête à dialoguer et à travailler avec d'autres Membres au cours de la prochaine phase de nos négociations. En ce qui concerne le paragraphe 8 de la Décision ministérielle relative à l'Accord sur les ADPIC, je ne manquerai pas, une fois encore, de réitérer notre déception devant l'échec collectif de l'OMC et de ses Membres et leur incapacité à parvenir à un accord sur l'élargissement de la décision relative à l'inclusion des traitements et des outils de diagnostic au moment prescrit. Je ne répéterai pas nos arguments quant à la raison pour laquelle l'accessibilité, la disponibilité et l'abordabilité des contre-mesures qui incluent des vaccins, traitements et outils de diagnostic revêtent une importance vitale pour les Membres en développement et les PMA, car il est clair que l'absence de l'un ou l'autre de ces éléments aura des répercussions considérables sur les mesures prises par un pays face à la pandémie. Sur ce, même si nous reconnaissons les efforts déployés par la Présidente pour mener une séance thématique afin de mieux orienter nos progrès, nous ne pouvons pas nous permettre d'avoir cette longue discussion sans aucune fin en vue. Nous soulignons donc la nécessité de disposer d'un mécanisme de déclenchement ou d'un mécanisme permettant d'appliquer des flexibilités (y compris les dérogations à l'Accord sur les ADPIC) par défaut en temps de crise. Nous souhaitons voir davantage d'efforts déployés dans ce domaine. En ce qui concerne la réforme du règlement des différends, notre priorité absolue est de pourvoir les postes vacants à l'Organe d'appel pour le rendre opérationnel comme le prescrit le Mémoire d'accord. Cette question peut être résolue de manière distincte et devrait donc être dissociée de la discussion sur la réforme du règlement des différends de manière générale. À cet égard, l'Indonésie a activement participé et contribué aux discussions axées sur les intérêts et non sur les positions de chacun. Ainsi, notre intérêt réside dans la sécurité et la prévisibilité du système, qui ne sont rendues possibles que par la mise en place du système de règlement des différends à deux niveaux. En outre, tous les intérêts mis en avant dans la discussion seront regroupés de sorte à présenter un ensemble de textes au Ministre, plutôt que séparément les uns des autres. Aucune autre méthode ne nous intéresse. Outre les sujets prioritaires que j'ai mentionnés, je tiens également à souligner l'importance que revêt la réforme de l'OMC, notamment pour garantir la pertinence de l'Organisation et lui permettre d'aider les Membres à relever les multiples défis mondiaux auxquels le commerce mondial est confronté. Nous avons donc eu à cette fin des discussions fructueuses desquelles sont ressorties des contributions utiles, y compris lors de la dernière réunion informelle sur la réforme de l'OMC qui s'est tenue en juin dernier. Je pense qu'aujourd'hui, nous examinerons plus avant les sujets liés à la question concernant le Secrétariat et les Groupes consultatifs de la société civile et du monde des entreprises. L'Indonésie est donc prête à participer à cette discussion.

4.92. Maintenant, penchons-nous sur les questions que vous avez distribuées, Madame la Présidente. Tout d'abord, je pense que les sujets que j'ai mentionnés précédemment méritent autant d'attention à la Réunion des hauts fonctionnaires, qu'ils progressent ou non à un rythme moins soutenu que les autres questions examinées. Oui, nous pouvons être pragmatiques, mais pas si cela signifie sélectionner et choisir des questions qui sont importantes pour certains Membres au détriment d'autres questions. Ce n'est pas là le type de direction que nous imaginions prendre. Ensuite, dans cet esprit, la présence de hauts fonctionnaires peut donner l'impulsion nécessaire pour faire progresser les négociations vers la sortie du statu quo, comme dans le cas de la dérogation concernant les traitements et outils de diagnostic, ou s'agissant d'autres questions telles que les subventions à la pêche ou la réforme du système de règlement des différends. À l'évidence, nous avons besoin d'orientations pour aborder la prochaine étape avant la réunion ministérielle, afin d'éviter ce qui s'est passé l'année dernière lorsque nous avons été acculés à prendre des décisions importantes à la dernière minute. Enfin, si nous convenons que nous devons passer à la vitesse supérieure après la pause estivale, ce que l'Indonésie s'efforcera de faire, nous devons toutefois garder à l'esprit que les Membres en développement et les PMA, dont les délégations sont restreintes, peuvent avoir des contraintes de capacité et donc des difficultés à suivre toutes les négociations lorsqu'elles ont lieu en même temps. Ne pas prendre acte de cette problématique revient à porter atteinte aux principes fondamentaux de l'OMC, que sont la conduite par les Membres, l'inclusion et la transparence, nécessaires pour parvenir à un consensus. En conclusion, la délégation indonésienne reste déterminée à travailler en collaboration avec tous les Membres pour traiter toutes les questions inscrites dans le mandat. Ce n'est que par le biais d'un dialogue inclusif et constructif que nous pourrions obtenir des résultats qui favoriseront le développement de tous les Membres de l'OMC, au lieu d'en rester au statu quo.

4.93. Le représentant de la Türkiye a prononcé la déclaration suivante:

4.94. Nous souhaitons nous appuyer sur le succès de la CM12 à la CM13. Nous nous associons à votre appel et aux nombreux appels d'une grande partie des Membres qui nous exhortent à tempérer

nos attentes vis-à-vis de la CM13 et à être réalistes. Comme nous l'avons indiqué précédemment, la Réunion des hauts fonctionnaires est un pas important vers une Conférence ministérielle réussie. Il importe de faire un succès de cette réunion en veillant à avoir un ordre du jour précis afin que les hauts fonctionnaires puissent donner l'impulsion pratique et politique nécessaire à nos travaux. En ce qui concerne votre première question sur les sujets prioritaires, la réforme de l'OMC doit évidemment être inscrite à l'ordre du jour. En commençant par la réforme sur les aspects de procédure des travaux entrepris dans divers organes de l'OMC, je pense que nous pouvons présenter un travail abouti à nos hauts fonctionnaires, compte tenu des progrès réalisés dans ce domaine. Il s'agit là d'une étape importante qui permettra d'améliorer la fonction délibérative de l'OMC, car il est essentiel d'avoir des organes de l'OMC efficaces et efficaces pour pouvoir procéder à une réforme de fond. Toutefois, cela ne suffit pas d'avoir des résultats concrets en matière de procédure, nous devons également obtenir des résultats sur le fond, en particulier dans les domaines sur lesquels il est urgent d'agir. La réforme du système de règlement des différends figure en tête de liste. Nous ne nous attendons pas à des décisions à ce stade; cependant, nous pouvons définir des principes généraux qui guideront nos travaux et peut-être établir un calendrier concret dans le but d'obtenir des résultats. Les négociations informelles en cours au niveau des délégués devraient être achevées avant la fin de l'année et le document final devrait être distribué aux Membres dès que possible afin de laisser aux capitales le temps d'évaluer le projet de texte et de conclure les négociations formelles dans la perspective de la CM13. Parmi les autres domaines prioritaires figurent l'agriculture et la sécurité alimentaire, le développement et la deuxième phase des négociations sur les subventions à la pêche. Après la CM12, les négociations sur l'agriculture n'ont pas progressé comme de nombreux Membres l'espéraient. Toutefois, nous nous félicitons de l'atmosphère positive qui régnait lors de la réunion de la Session extraordinaire du Comité de l'agriculture qui s'est tenue plus tôt cette semaine et nous pensons que plus les Membres qui participent au dialogue sont issus de groupes variés, plus les chances de succès sont grandes. Nous espérons que cette mobilisation s'intensifiera après la pause estivale et que nos hauts fonctionnaires pourront, sur la base de cet engagement, nous aider à identifier l'orientation de nos travaux et la manière dont nous pouvons obtenir des résultats. Dans ce contexte, nous devons aussi tenir compte de l'importance que les Membres accordent à la sécurité alimentaire et de leur intention de parvenir à un résultat dans ce domaine. En ce qui concerne les négociations sur les subventions à la pêche, si nous parvenons à procéder comme prévu, nous aurons deux séries de négociations fondées sur des textes avant la Réunion des hauts fonctionnaires. Il serait utile de déterminer les domaines de convergence ainsi que les domaines sur lesquels nous ne pouvons pas poursuivre au niveau technique. Nous pouvons demander à nos hauts fonctionnaires des orientations politiques et pratiques, lorsque nous avons besoin d'un pouvoir décisionnel pour parvenir à une convergence. La Réunion des hauts fonctionnaires pourrait ainsi produire des résultats et remplir sa fonction. S'agissant des modalités des réunions, nous soulignons sans cesse l'importance qu'il y a à garantir une pleine participation, la transparence et l'inclusion dans le processus menant à la CM13. À cet égard, nous sommes favorables au format que vous avez proposé pour la Réunion des hauts fonctionnaires. En ce qui concerne votre deuxième question sur la meilleure façon d'orienter nos efforts pendant l'automne, nous sommes également favorables à la feuille de route que vous préparez à l'approche de la Réunion des hauts fonctionnaires. Nous pensons que si nous pouvons convenir des points sur lesquels nous aimerions que nos hauts fonctionnaires se concentrent, nous pouvons orienter nos efforts pour faire aboutir les travaux techniques les concernant. Nous devons faire tout ce qu'il est possible de faire au niveau technique et au niveau des Chefs de délégation et arriver au stade où nous avons besoin d'orientations politiques, car nous ne pouvons pas attendre de nos hauts fonctionnaires qu'ils se penchent sur les aspects techniques des discussions. En parallèle, nous pensons qu'il serait bon de renforcer les pouvoirs du Conseil général et des organes pertinents afin de leur permettre de prendre des décisions chaque fois que cela sera nécessaire.

4.95. Le représentant de la Malaisie a prononcé la déclaration suivante:

4.96. S'agissant des subventions à la pêche, la Malaisie tient à remercier M. l'Ambassadeur Gunnarsson d'avoir initié une démarche transparente et inclusive, et nous tenons à féliciter la Présidente et son équipe pour avoir mené à son terme une autre Semaine de la pêche fructueuse la semaine dernière. Au cours des deux dernières Semaines de la pêche, nous avons reçu de nouvelles communications de la part de Membres. Ces propositions bien pensées ont orienté avec succès nos discussions et nous ont aidés à mieux comprendre les intérêts et les préoccupations des Membres. Nous avons également entendu les vues et les réactions des Membres concernant les éléments qu'ils souhaitent voir figurer dans le texte à venir – qui pourrait servir de base aux futures négociations; à cet égard, nous avons observé qu'il y avait encore des divergences importantes entre les Membres concernant certaines questions fondamentales. Néanmoins, compte tenu de la

dynamique actuelle, nous estimons être sur la bonne voie et nous attendons avec intérêt de poursuivre nos discussions constructives après la pause estivale. S'agissant de l'agriculture, la Malaisie a participé à la réunion de la Session extraordinaire du Comité de l'agriculture et aux sessions spécifiques qui se sont tenues plus tôt cette semaine, et nous saluons la démarche de la Présidente qui a dressé la liste des éléments clés tirés des communications des Membres qui permettront d'orienter et d'alimenter nos débats. Au cours des derniers mois, nous avons intensifié nos discussions sur deux questions litigieuses à savoir le soutien interne et la détention de stocks publics à des fins de sécurité alimentaire. Nous avons observé que les positions des Membres étaient encore largement divergentes, mais la Malaisie considère ces conversations indispensables et utiles. À cet égard, nous tenons à remercier sincèrement tous les proposants, notamment ceux qui ont présenté leurs propositions exhaustives, fondées sur des faits, dans le but de faciliter nos échanges et trouver un terrain d'entente. En ce qui concerne le commerce et le développement, nous tenons à remercier Mme l'Ambassadrice Hassan pour le leadership et le dévouement dont elle a fait preuve pour faire avancer ces discussions importantes. La Malaisie a délibérément souligné et continuera de souligner que le processus de réforme doit donner la priorité aux besoins de développement des pays en développement Membres et des PMA; et le TSD doit continuer de faire partie intégrante des Accords actuels et futurs de l'OMC. S'agissant des propositions avancées par le G-90, relatives au traitement spécial et différencié, la Malaisie attend avec intérêt de dialoguer de manière constructive avec d'autres Membres dans les discussions à venir. En ce qui concerne la Réunion des hauts fonctionnaires, je pense que la plupart d'entre nous, si ce n'est pas la totalité d'entre nous, partagent le même sentiment. Toutefois, je suis d'accord avec vous pour dire que nous devons attendre un peu plus, pour identifier et confirmer ce sentiment par écrit. À ce stade, la Malaisie n'a pas identifié de point spécifique à inclure dans la liste de souhaits pour la Réunion des hauts fonctionnaires. Notre seul souhait est que la Réunion des hauts fonctionnaires soit productive et qu'elle puisse faciliter nos travaux à Genève en fournissant les orientations politiques indispensables au traitement de certaines questions litigieuses et difficiles. Pour ce faire, le gros du travail, auquel nous devons tous nous atteler, doit se faire après la pause estivale. Cela étant dit, permettez-moi de conclure mon intervention en soulignant que la Malaisie a toujours appuyé et continuera d'appuyer fermement un système commercial multilatéral fondé sur des règles, équitable, ouvert et non discriminatoire. À cet égard, nous sommes fermement convaincus qu'un système de règlement des différends à deux niveaux pleinement opérationnel est essentiel à cette Organisation et qu'il devrait en demeurer le pilier central pour asseoir sa crédibilité.

4.97. La représentante de l'État plurinational de Bolivie a prononcé la déclaration suivante:

4.98. Nous nous félicitons de la proposition de procéder à la Réunion des hauts fonctionnaires, qui, nous l'espérons, donnera un véritable élan au programme de travail à Genève. Comme nous l'avons déjà souligné, les résultats obtenus lors de la précédente Conférence ministérielle ont été positifs. Même s'ils ne sont pas optimaux, ils ont permis de trouver un équilibre délicat tenant compte du consensus minimal auquel les Membres sont parvenus. Il est essentiel de donner suite aux décisions prises à la dernière Conférence ministérielle et d'aborder les sujets restants, tout en soulignant la nécessité de favoriser le développement de nos pays afin de répondre aux crises multiples que nous traversons. En ce qui concerne l'agriculture, nous soulignons combien il est important de poursuivre une réforme crédible qui tienne compte des préoccupations de l'ensemble des Membres. Nous mettons également en avant les questions de la sécurité alimentaire et de la souveraineté qui sont essentielles à l'amélioration des conditions de production, à l'accès effectif aux chaînes de valeur locales, régionales et mondiales, aux diverses formes d'accès aux marchés, à l'élimination des obstacles tarifaires injustifiés et à l'amélioration des conditions de vie des agriculteurs et des producteurs, en parfaite harmonie avec l'environnement. Si nous avons besoin d'une réponse systémique et multidimensionnelle, il est également vrai que nous ne pouvons pas être sélectifs dans notre choix des éléments à inclure dans cette réponse. Si nous voulons intégrer le changement climatique dans nos discussions par exemple, tous les éléments pertinents doivent être inclus, tels que les responsabilités communes mais différenciées et l'aide financière, qui sont essentielles aux efforts d'atténuation et d'adaptation pour une agriculture résiliente. En ce qui concerne la Décision sur les ADPIC, nous sommes favorables à la reconduction de la dérogation. Nous regrettons de ne pas être encore parvenus à un consensus. Nous devons renforcer les engagements à trouver une solution permettant de parvenir à une convergence, comme l'ont prescrit les Ministres à la Conférence précédente. Cette question reste importante. Travailler à obtenir un accès plus juste, plus équitable et abordable aux traitements et aux tests de diagnostic devrait rester inscrit à notre ordre du jour et, comme l'a mentionné l'Ambassadeur de Colombie, nous devrions aussi envisager de nous pencher sur cette question et de trouver des convergences compte tenu des discussions qui ont lieu à l'OMS concernant un traité potentiel sur les réponses à apporter aux urgences sanitaires.

Il est également impératif de renforcer notre engagement à rétablir un système de règlement des différends pleinement opérationnel et de rendre ce système accessible à tous. En ce qui concerne la réforme, nous réaffirmons que le commerce international est indispensable à la promotion d'une croissance et d'un développement économiques durables et inclusifs. Dans ce contexte, la réforme de l'OMC devrait tenir compte des asymétries entre les Membres, et nous estimons, bien entendu, que le principe du traitement spécial et différencié revêt une importance capitale pour les pays en développement, car il leur permet de tirer parti des avantages du commerce international pour le développement. Nous espérons que les résultats des réunions préparatoires à la CM13 nous aideront à remplir les mandats découlant de la CM12 et à examiner les questions prioritaires en suspens. Ces dernières devraient être clairement identifiées afin de présenter un ordre du jour et une structure tangibles aux hauts fonctionnaires. Nous devons aller de l'avant et en aucun cas revenir en arrière. Nous rappelons que les décisions doivent être prises de manière transparente et inclusive, en respectant les positions et les attentes légitimes de l'ensemble des Membres de l'OMC.

4.99. Le représentant du Népal a prononcé la déclaration suivante:

4.100. Je souhaite m'associer à la déclaration faite par Djibouti au nom du Groupe des PMA et tiens à ajouter quelques points. Ma délégation se félicite de votre bonne initiative consistant à réunir les hauts fonctionnaires en octobre, ce qui, nous l'espérons, permettra d'obtenir plus rapidement des résultats pour la CM13, tant dans le cadre de discussions à Genève, non seulement au niveau multilatéral, mais aussi au niveau bilatéral et régional, que dans le cadre d'échanges avec les capitales. À cet égard, ma délégation souhaite proposer plusieurs sujets à traiter en priorité lors de la Réunion des hauts fonctionnaires d'octobre 2023. Premièrement, en ce qui concerne la proposition relative au reclassement des PMA, le fait de satisfaire aux critères de sortie de la catégorie des PMA ne signifie pas nécessairement que les pays ne sont pas confrontés à des difficultés liées au commerce. En effet, ces derniers doivent s'adapter à un nouvel environnement économique, quitter la zone de confort dans le principe et entrer dans l'arène de la concurrence. L'ensemble des mesures proposées par le Groupe des PMA pour une transition sans heurt devrait donc constituer une priorité. Nous avons bon espoir que la réunion du Conseil général prévue la semaine prochaine permettra d'obtenir des progrès en la matière dans une mesure raisonnable. Deuxièmement, la proposition concernant la prorogation de la dérogation prévue par l'Accord sur les ADPIC pour la production et la fourniture d'outils de diagnostic et de traitements contre la COVID-19, les 10 propositions du G-90 axées sur des accords particuliers, la réforme de l'OMC axée sur la dimension développement et le règlement des différends, le programme de travail sur le commerce électronique et le moratoire, ainsi que les réformes agricoles, y compris la détention de stocks publics et la sécurité alimentaire sont de toute première importance. Le thème de la réforme de l'OMC revêt tout autant d'importance que les difficultés liées au déficit commercial auquel tout Membre peut avoir à faire face. Un Membre qui serait confronté à des déficits commerciaux considérables après avoir accédé à l'OMC tels qu'ils représenteraient plusieurs fois le ratio des exportations aux importations (le seuil de ce ratio peut faire l'objet d'un débat plus approfondi) devrait se voir accorder une flexibilité suffisante lui permettant de disposer de la marge de manœuvre dont il a besoin de manière non discriminatoire, jusqu'à ce qu'il repasse sous le seuil. En outre, il convient de répondre aux préoccupations des Membres, en particulier des PMA, qui ont rejoint l'OMC par le biais du processus d'accession et se sont vu imposer un niveau élevé d'engagements et d'obligations allant au-delà de leurs capacités. Pour faciliter la Réunion des hauts fonctionnaires, il serait préférable d'inciter les Membres à élaborer des projets de texte concernant les décisions possibles sur les sujets convenus en convoquant des réunions informelles avant ladite réunion.

4.101. La représentante de la République bolivarienne du Venezuela a prononcé la déclaration suivante:

4.102. La République bolivarienne du Venezuela a rappelé le caractère central de la question du développement en tant que thème transversal à traiter dans toutes les instances de l'Organisation. Nous sommes bien placés pour aller de l'avant dans toutes les négociations, du moment qu'elles produisent de véritables résultats, et non des résultats purement cosmétiques, de façon à faire en sorte que l'OMC remplisse toutes les fonctions pour lesquelles elle a été créée, conformément aux principes convenus dans cette Organisation, en respectant le consensus et les mandats de négociation. À cet égard, la réponse de l'OMC à la pandémie de COVID-19 reste une priorité pour notre délégation. Par conséquent, nous avons renouvelé notre appel à approuver de toute urgence l'exemption de l'application de certaines dispositions de l'Accord sur les ADPIC aux fins de l'endigement, de la prévention et du traitement de la COVID-19, dans le cadre d'une proposition dont nous sommes les coauteurs. S'agissant des négociations sur les subventions à la pêche, il est

important de maintenir notre attention sur les éléments établis dans le mandat de négociation figurant dans la cible 14.6 des Objectifs de développement durable, en particulier l'octroi d'un traitement spécial et différencié qui soit approprié et efficace pour les pays en développement et les pays les moins avancés. Nous espérons que des règles plus souples pourront être adoptées pour la pêche artisanale et la pêche à petite échelle dans ce domaine. En ce qui concerne les autres domaines de négociation, nous notons que les Membres continuent d'avoir des positions toujours très éloignées sur la question de l'agriculture, mais nous continuons de travailler sans relâche pour obtenir des résultats concrets en ce qui concerne la détention de stocks publics à des fins de sécurité alimentaire et le mécanisme de sauvegarde spéciale. S'agissant des négociations sur le traitement spécial et différencié (TSD), nous espérons qu'une décision sera adoptée et qu'elle nous permettra d'obtenir des résultats sur la base des propositions du G-90, auxquelles notre pays souscrit. Quant aux autres fonctions de l'OMC, nous jugeons essentiel de lancer le processus de sélection pour pourvoir les postes vacants à l'Organe d'appel. Nous pensons également que tout processus que nous engageons dans les mois à venir, y compris la Réunion des hauts fonctionnaires en octobre, doit être transparent et inclusif; il doit également y avoir une véritable volonté politique de comprendre les besoins réels des pays en développement et des pays les moins avancés. Nous espérons sincèrement que le processus de la douzième Conférence ministérielle ne se répétera pas. La République bolivarienne du Venezuela, malgré ses positions critiques et fermes sur les relations commerciales mondiales qui privilégient les marchandises et non le développement durable, a toujours travaillé de manière constructive avec l'OMC. C'est pour cela que nous réaffirmons notre volonté de mettre en place un système commercial multilatéral robuste, solidaire, juste et prévisible, fondé sur des règles communes et transparentes, répondant aux intérêts des peuples du monde et en accord avec le moment historique que nous traversons.

4.103. La représentante du Brunéi Darussalam a prononcé la déclaration suivante:

4.104. S'agissant des préparatifs de la CM13, le Brunéi Darussalam est d'avis que les mandats découlant de la CM12 constitueraient une bonne base pour l'obtention d'éléments livrables à la CM13. Comme pour la proposition de la Directrice générale examinée plus tôt, nous suggérons au Secrétariat d'établir une "Liste d'éléments livrables" qui mettrait également en lumière les progrès accomplis et serait mise à jour régulièrement. Cette liste permettrait d'identifier les éléments livrables ayant le plus haut degré de convergence, sur lesquels nous concentrer en vue de leur finalisation avant la CM13. Malgré cela, je tiens à faire mention des priorités du Brunéi Darussalam que nous avons mises en avant lors de la réunion d'avril du CNC et des Chefs de délégation. Il serait utile d'avoir une "feuille de route" qui s'appuierait sur cette "Liste d'éléments livrables" et pourrait ainsi donner à titre indicatif un calendrier réaliste du travail à accomplir et du résultat visé. Nous notons que tous les éléments livrables peuvent ne pas être finalisés d'ici à la CM13. Toutefois, les rapports d'avancement sur les questions en cours pourraient servir de documents clés et permettre aux Ministres de fournir des orientations politiques ou de renouveler les mandats à la CM13. S'agissant des préparatifs de la Réunion des hauts fonctionnaires d'octobre, le Brunéi Darussalam approuve la feuille de route ainsi que l'approche et le format que vous proposez pour cette réunion. Nous prenons également note du fait qu'il est peut-être encore tôt pour avoir l'ordre du jour dès à présent. À cet égard, nous proposons également que la "Liste d'éléments livrables" et la "Feuille de route" préparées pour la CM13, dont nous avons fait la suggestion plus tôt, soient présentées à la Réunion des hauts fonctionnaires d'octobre, de façon à, nous l'espérons, faciliter les discussions. Nous continuons de réitérer notre appel à mieux organiser le calendrier des réunions afin d'éviter autant que possible qu'elles soient organisées en même temps de façon à favoriser la participation effective des petites missions.

4.105. Le représentant de Singapour, s'exprimant en tant que coorganisateur de l'Initiative liée à la Déclaration conjointe sur le commerce électronique, a prononcé la déclaration suivante:

4.106. Je commencerai par rapidement faire le point, au nom des autres coorganisateur, l'Australie et le Japon, sur la série de réunions concernant l'Initiative liée à la Déclaration conjointe sur le commerce électronique qui s'est tenue durant le deuxième trimestre de 2023. Premièrement, les séries de réunions du deuxième trimestre de 2023 ont été productives et ont permis aux Membres de mieux comprendre certaines questions clés, y compris celles portant sur les flux de données et l'emplacement. Les coorganisateur ont également examiné les questions de développement à intervalles réguliers afin de mieux comprendre comment l'Initiative liée à la Déclaration conjointe peut aider les pays en développement et les PMA Membres à tirer parti des possibilités offertes par le commerce numérique. Deuxièmement, nous avons continué de progresser concernant la simplification d'autres questions à l'étude, notamment les guichets uniques, les renseignements

personnels ou la protection des données, le code source et la cryptographie. Troisièmement, nous sommes heureux d'avoir tenu notre première réunion des chefs de délégation sur l'Initiative liée à la Déclaration conjointe sur le commerce électronique au début du mois. La Directrice générale Ngozi Okonjo-Iweala a réitéré l'importance que revêtent les négociations sur le commerce électronique pour faire face aux réalités commerciales modernes, tandis que tous les autres Membres ont unanimement souligné qu'il était important de redoubler d'efforts pour parvenir à une conclusion substantielle d'ici à la fin de 2023.

4.107. Le représentant de Singapour a prononcé la déclaration suivante:

4.108. Nous convenons qu'il sera impératif de faire bon usage du temps de nos hauts fonctionnaires et de leur permettre d'engager des discussions de fond. La structure de la Réunion des hauts fonctionnaires devrait nous permettre d'atteindre deux objectifs, à savoir a) créer un environnement qui permette à nos hauts fonctionnaires d'avoir des conversations franches qui vont au-delà de ce que nous avons entendu ici à Genève, et b) donner des orientations claires aux délégués en poste à Genève à l'approche de la CM13. Nous approuvons donc les plans de travail présentés par la Directrice générale en préparation de la Réunion des hauts fonctionnaires. De l'avis de Singapour, la Réunion des hauts fonctionnaires devrait faire avancer les négociations sur les questions couvertes par la CM12, telles que le rétablissement du système de règlement des différends et le moratoire relatif aux droits de douane sur les transmissions électroniques. La Réunion des hauts fonctionnaires devrait également réduire les divergences dans les négociations en cours sur les subventions à l'agriculture et à la pêche et permettre un échange de vues sur des questions émergentes telles que le lien entre le commerce et la durabilité environnementale ainsi que la numérisation. Sur le fond et les résultats possibles de la CM13, Singapour considère les résultats livrables potentiels comme étant 1) un progrès significatif vers le rétablissement d'un système de règlement des différends contraignant à deux niveaux; 2) un résultat globalement pertinent pour la sécurité alimentaire; 3) un pas vers le maintien du niveau de certitude des entreprises en ces temps économiques difficiles grâce à la prorogation du moratoire sur le commerce électronique; et 4) une reconnaissance de la dimension développement de l'OMC grâce à la prorogation des préférences commerciales unilatérales pour les pays sortis de la catégorie des PMA, si ce n'est pas déjà fait d'ici la semaine prochaine ou la Réunion des hauts fonctionnaires en octobre.

4.109. Le représentant du Bangladesh a prononcé la déclaration suivante:

4.110. La délégation du Bangladesh se rallie à la déclaration faite par Djibouti au nom des PMA et attire l'attention sur certains points d'ordre général. Nous espérons que certaines questions seront arrivées à maturité d'ici à la CM13 afin qu'elles puissent faire partie de décisions et résultats concrets à l'occasion de celle-ci. À cet égard, nous considérons que l'ensemble des mesures sur le reclassement des PMA a acquis la maturité suffisante pour faire partie des résultats obtenus en amont de la CM13. Nous trouvons encourageant que de nombreux Membres soutiennent cet appel lancé par les PMA. Un accord plus complet sur les subventions à la pêche, l'insécurité alimentaire, la dérogation à l'Accord sur les ADPIC pour couvrir les traitements et outils de diagnostic pour une future pandémie, la mise en œuvre des décisions prises lors des précédentes Conférences ministérielles, en particulier celles qui concernent les PMA, le programme de travail sur le commerce électronique comportant des éléments de développement, les solutions à l'impasse concernant l'Organe d'appel et l'amélioration des travaux des comités et conseils de l'OMC en faveur des petites délégations et des PMA figurent parmi nos questions prioritaires. Les travaux menés dans le cadre de la réforme de l'OMC doivent être organisés sur la base des besoins identifiés découlant des "éléments de réforme nécessaires", et faire en sorte que nulle réforme ne modifie le caractère multilatéral et intergouvernemental de l'OMC. Nous exhortons les Membres à examiner la communication du Groupe des PMA présentée sous la cote [JOB/GC/223/Rev.1](#) en avril 2022. Tous les organes de l'OMC devraient considérer le programme de développement comme prioritaire. Nous remercions la Présidente du Conseil général d'avoir annoncé l'ordre du jour annoté de la réunion du Conseil général. Il s'agit là d'un exemple des travaux en cours. Au paragraphe 4 du document final de la CM12, les Ministres ont reconnu qu'il était important et urgent de répondre aux défis et aux préoccupations concernant le système de règlement des différends, y compris l'Organe d'appel, et ils se sont engagés à mener des discussions en vue de disposer d'un système de règlement des différends pleinement opérationnel et qui fonctionnait bien, accessible à tous les Membres, pour 2024. L'engagement ici vise clairement à mener des discussions. En comptant le Bangladesh, la majorité des Membres de l'OMC, en réalité plus des deux tiers, sont coauteurs d'une communication ([WT/DSB/W/609/Rev.23](#)) qui demande à l'ORD de prendre une décision effective pour lancer le processus de sélection en vue de pourvoir les postes vacants de l'Organe d'appel.

Sans l'Organe d'appel, le système de règlement des différends n'est pas pleinement fonctionnel. Par conséquent, la discussion sur la désignation des membres de l'Organe d'appel devient une priorité absolue. Les suggestions et contributions des différents Membres ou de groupes de Membres devraient servir de base à ces discussions. Nous remercions la Directrice générale de nous avoir informés de son intention d'établir un Groupe consultatif des entreprises et de la société civile. Notre délégation prend bonne note de ces informations. Nous espérons que la nature de l'OMC, à savoir une organisation pilotée par ses Membres, sera conservée. Nous espérons également que le Forum public de l'OMC continuera de fournir aux Membres et autres parties prenantes un cadre informel leur permettant d'avoir des débats éclairés sur une question particulière, quelle qu'elle soit, et d'y apporter un éclairage nouveau. Nous pensons que la principale interface de l'OMC est avec les représentants et les fonctionnaires gouvernementaux en poste dans les missions à Genève, y compris les cadres de coordination et de consultation internes dont tous les Membres disposent au niveau intérieur et qui reposent principalement sur les contributions des entreprises et de la société civile. La délégation du Bangladesh se réjouit à l'idée de travailler avec les Membres pour mener à bien la tâche confiée par les Ministres et de la tenue de la Réunion des hauts fonctionnaires, qu'elle espère constructive, au mois d'octobre de cette année.

4.111. Le représentant du Taipei chinois a prononcé la déclaration suivante:

4.112. S'agissant des modalités de la Réunion des hauts fonctionnaires d'octobre, nous avons quelques attentes d'ordre général, plusieurs suggestions à émettre sur l'approche à adopter et des idées à proposer concernant les sujets particuliers à soumettre aux hauts fonctionnaires pour examen. Nous espérons que cette réunion mènera à la mise en place d'objectifs pour la CM13. Nous espérons également que la Réunion des hauts fonctionnaires aidera les délégations à aborder des questions difficiles. À cet égard, nous devons identifier et présenter aux hauts fonctionnaires un nombre "limité" de questions essentielles clairement définies à examiner. Nous convenons que les réunions devraient être organisées de façon à permettre aux hauts fonctionnaires d'avoir des débats interactifs. Prévoir des séances en petits groupes et des réunions parallèles est donc une bonne approche. L'ordre du jour de la Réunion des hauts fonctionnaires devrait être conçu de manière à aboutir à des discussions ciblées et à "décourager" les hauts fonctionnaires de faire des déclarations de portée trop générale. Afin d'avoir des discussions ciblées, il est important de bien choisir et formuler les "questions tendancieuses" pour susciter des "réponses positives" de la part des hauts fonctionnaires. Si nous pouvons obtenir le plus de "oui" possible de la part des hauts fonctionnaires en octobre, nous serons mieux à même d'aboutir à des résultats concrets à la fin de l'année, en amont de la CM13. S'agissant des questions à poser aux hauts fonctionnaires, il est préférable de les formuler directement et simplement de manière à ne pas perdre de vue l'objectif visé. Nous devrions aussi éviter de poser des "questions techniques" aux hauts fonctionnaires. Ces questions n'aideraient pas à obtenir la convergence. En ce qui concerne les questions spécifiques à traiter, il ne fait aucun doute que la réforme de la fonction de délibération de l'OMC est un sujet approprié. Toutefois, étant donné que les propositions qui bénéficient d'un large soutien sont bonnes et nombreuses, il est suffisant d'avoir un rapport sur la réforme de la fonction de délibération à soumettre aux hauts fonctionnaires pour reconnaissance. Parmi les questions essentielles à traiter par les hauts fonctionnaires figure également la négociation sur les subventions à la pêche. Cela signifierait que nous devrions disposer d'un nouveau texte de la Présidente pour la Semaine de la pêche de septembre. Certains éléments essentiels figurant entre crochets dans le texte de la Présidente peuvent être examinés par les hauts fonctionnaires. Ces derniers devront bien sûr discuter de l'agriculture. Compte tenu du caractère urgent que revêt la sécurité alimentaire, ces discussions peuvent prendre pour objet l'insécurité alimentaire dans le monde. Nous proposons également d'inscrire le commerce électronique à l'ordre du jour de la Réunion des hauts fonctionnaires. Nous espérons que les Membres pourront identifier les questions difficiles à résoudre lors de la réunion en vue de faire adopter la prorogation du moratoire. Pour ce qui est de la réforme du système de règlement des différends, nous sommes satisfaits de la forme et de l'état d'avancement des discussions informelles en cours. Si la question de la réforme du système de règlement des différends devaient être inscrite à l'ordre du jour de la Réunion des hauts fonctionnaires, elle pourrait l'être à des fins de bilan. Il n'est peut-être pas souhaitable de transformer le cadre informel actuel en un cadre formel. Pour les Membres ayant participé à des initiatives liées à des déclarations conjointes, cette réunion devrait être l'occasion pour leurs hauts fonctionnaires de reconnaître les progrès accomplis et de définir leurs objectifs visant à conclure les négociations sur l'Initiative liée à la Déclaration conjointe avant la CM13. Elle est également l'occasion de contacter les hauts fonctionnaires des Membres non participants, d'échanger des vues et de dissiper tout malentendu éventuel concernant l'adhésion aux initiatives, de manière à accroître le nombre de participants.

4.113. Le représentant du Pakistan a prononcé la déclaration suivante:

4.114. Nous prenons note de vos suggestions et de vos propositions concernant la structure de ces réunions et partageons votre vision de tenir ces sessions de manière productive et d'éviter que ne s'engage un dialogue qui ne ferait que renforcer les positions existantes et ferait plus de mal que de bien. Ce n'est certainement pas là le but de la Réunion des hauts fonctionnaires. Avant de vous faire part de nos observations sur les questions posées dans l'avis de convocation, permettez-moi de faire quelques remarques d'ordre général. Le contexte économique mondial, associé aux défis climatiques dont nous sommes actuellement les témoins et auxquels nous sommes confrontés chaque jour, devrait nous pousser à prendre des mesures d'envergure. Depuis la CM12, vous avez insisté sur le fait que pour rester pertinente, l'OMC devait se réformer et le Pakistan n'a eu de cesse de répéter que pour répondre aux questions portant sur le patrimoine commun, toutes les parties prenantes devaient adopter une approche coopérative et non compétitive pour parvenir à un résultat optimal. Nous apprécions les efforts déployés par les Membres pour trouver des terrains d'entente sur des questions qui revêtent une importance capitale. Pour ce faire, nous devons toutefois aller plus loin afin de rendre cette organisation apte à remplir sa mission et de répondre efficacement aux crises multiples auxquelles le monde est confronté aujourd'hui. Si nous échouons, l'OMC serait peut-être capable, au minimum, d'obtenir des résultats pour certains pays ou intérêts commerciaux, mais elle ne serait pas en mesure de répondre aux questions portant sur le patrimoine commun. Dans cet esprit, il est important que les Membres conviennent d'un ensemble de mécanismes de déclenchement qui permettraient aux PMA et aux pays en développement d'éviter de succomber à une crise politique, économique et climatique complexe aux facettes multiples. Avant de passer à vos questions, nous avons entendu les Membres s'exprimer aujourd'hui sur les questions qu'ils estiment important d'aborder à la Réunion des hauts fonctionnaires, mais également réitérer leurs positions bien connues en la matière. Nous pensons que c'est exactement ce qu'il est nécessaire d'éviter si l'on veut que la Réunion des hauts fonctionnaires produise des résultats tangibles. Les Membres doivent commencer à travailler dès à présent à trouver les flexibilités nécessaires à l'identification de voies horizontales équilibrées lors de la Réunion des hauts fonctionnaires, qui aboutiraient à l'obtention de résultats équilibrés à la CM13, comme l'a laissé entendre l'Ambassadeur de Maurice cet après-midi. Le Pakistan demeure un fervent partisan de la "réforme nécessaire" de l'OMC visant à renforcer l'efficacité de l'Organisation, ainsi que sa pertinence en termes de gouvernance économique mondiale. Le Pakistan est fermement convaincu qu'il sera important d'avoir un ORD à deux niveaux, pleinement opérationnel et accessible lorsque nos Ministres se réuniront à nouveau. Nous pensons qu'il sera nécessaire et bénéfique d'obtenir un appui politique en faveur de sa mise en place lors de la Réunion des hauts fonctionnaires pour parvenir à un résultat concernant ce point de l'ordre du jour. Malgré la forme et l'organisation des efforts de réforme du système de règlement des différends, le Pakistan estime que le processus doit reposer sur les principes essentiels de l'OMC que sont l'inclusivité, le multilatéralisme, le consensus, l'ouverture et la transparence. S'agissant de l'Accord sur les subventions à la pêche, le Pakistan soutient la deuxième vague de négociations. Nous sommes heureux d'affirmer que la phase 2 des négociations sur la pêche s'est déroulée sous le signe de l'inclusion et de la transparence et nous saluons la manière dont la Présidente a mené les travaux jusqu'à présent. Nous espérons que la Réunion des hauts fonctionnaires permettra d'aplanir les divergences entre les Membres et de dégager ainsi des résultats concluants et complets de la CM13 dans le cadre de la réalisation de l'ODD 14.6. Le Pakistan se félicite des travaux effectués par les membres du Groupe de travail dans le cadre du Comité de l'agriculture au titre du paragraphe 8 de la Déclaration ministérielle sur la réponse urgente à l'insécurité alimentaire. Toutefois, nous voyons encore des divergences entre les Membres concernant l'approche à adopter pour assurer la sécurité alimentaire des PMA et des pays en développement importateurs nets de produits alimentaires (PDINPA). Les décisions concernant la sécurité alimentaire de millions de personnes pauvres vivant dans les PMA et les PDINPA auraient peut-être besoin d'un soutien politique pour convenir d'un rapport à présenter par le Groupe de travail en novembre de cette année. Sur la question des réformes plus larges dans le domaine de l'agriculture, nous constatons que la concentration des subventions est une question aussi cruciale qu'importante qui va à l'encontre d'une concurrence loyale et juste entre les Membres. Toutefois, nous notons que le mandat de nos Ministres en faveur d'une solution permanente à la détention de stocks publics nécessite une solution immédiate et nous espérons que les Membres prendront un engagement constructif sur ce point à la Réunion des hauts fonctionnaires et nous demandons instamment aux Membres de désamorcer les tensions liées aux questions de chronologie dans le cadre des négociations sur l'agriculture. Nous avons également conscience de l'importance et des sensibilités des proposants appelant à mettre fin au moratoire sur le commerce électronique et à redynamiser le programme de travail. Comme vous l'avez dit, il pourrait s'agir là d'une des questions importantes sur lesquelles les hauts fonctionnaires peuvent donner des orientations claires en vue

de la CM13. Avant de conclure, permettez-moi de m'attarder sur la question de la dérogation à l'Accord sur les ADPIC. Alors que nous nous approchons de la Réunion des hauts fonctionnaires du mois d'octobre et de la CM13, les chances de parvenir à une décision favorable pour l'humanité paraissent minces. Nous souhaiterions que les Membres prennent rapidement une décision sur ce point important qu'est l'extension de la dérogation aux traitements et outils de diagnostic. Enfin, d'autres domaines, que je n'ai pas mentionnés aujourd'hui, suscitent également une participation active. Ils préfigurent les contours, selon nous, des domaines susceptibles d'être examinés à la Réunion des hauts fonctionnaires, sans pour autant préjuger des travaux et des efforts menés par les Membres et qu'ils continueront de mener à mesure que nous nous approchons de la pause estivale. Toutefois, nous souhaiterions plutôt voir un redoublement des efforts déployés dans le cadre des discussions et des délibérations dans les domaines qui suscitent de l'intérêt et il serait utile que la liste des questions à traiter ne soit pas trop longue de façon à ce qu'il ne soit pas difficile pour les petites délégations de participer activement à chaque discussion.

4.115. La représentante de Hong Kong, Chine a fait la déclaration suivante:

4.116. Au vu des progrès accomplis à ce jour sur différents fronts, Hong Kong, Chine reste optimiste quant au fait que nous jetons les bases d'une CM13 réussie. S'agissant de la pêche, nous notons avec satisfaction les progrès obtenus avec la deuxième vague de négociations, convaincus que les Membres poursuivront sur leur lancée, alors que nous nous apprêtons à mener les négociations fondées sur des textes. Nous espérons que la prochaine Réunion des hauts fonctionnaires impulsera un nouvel élan, en vue d'atteindre d'ici la CM13 le double objectif de mettre en œuvre l'Accord sur les subventions à la pêche et de renforcer encore les disciplines. À ce propos, nous sommes heureux d'annoncer que Hong Kong, Chine prévoit de déposer son instrument d'acceptation de l'Accord sur les subventions à la pêche prochainement, d'ici la fin du trimestre. En ce qui concerne le commerce électronique, nous notons que certains Membres ont demandé la tenue d'une session extraordinaire sur le commerce électronique en marge de la Réunion des hauts fonctionnaires; Hong Kong, Chine y est favorable, dans l'espoir que des dialogues de haut niveau contribueront à une convergence de vue sur les questions d'intérêt commun comme l'architecture juridique et les disciplines horizontales, et aideront les Membres à parvenir à une conclusion substantielle d'ici la fin de l'année. S'agissant de la CM13, l'une des grandes priorités de Hong Kong, Chine est toujours de rendre le moratoire permanent ou au moins d'en garantir la prorogation. Compte tenu de la clause d'extinction figurant dans la Décision ministérielle de la CM12, nous espérons que la discussion sur ces points ne tardera plus. S'agissant du FID, Hong Kong, Chine salue la conclusion récente des négociations sur le texte de l'accord FID. À ce jour, l'initiative FID a suscité la participation de plus des deux tiers des Membres. Nous encourageons l'ensemble des Membres à examiner le texte de manière constructive en vue d'intégrer ce résultat significatif à l'architecture de l'OMC, en espérant que nous puissions poser un nouveau jalon d'ici la CM13. En ce qui concerne le système de règlement des différends, le rétablissement d'un système à deux niveaux pleinement opérationnel, accessible à tous, est la priorité absolue de Hong Kong, Chine. Le calendrier fixé dans le document final de la CM12 est serré. Hong Kong, Chine salue le débat de fond informel qui est en cours et le projet de concrétiser les idées et de lancer un exercice de rédaction dans les mois à venir. Nous prions instamment les Membres de conserver la dynamique actuelle et de tenter d'obtenir des progrès notables avant la CM13. En ce qui concerne la réforme de l'OMC, Hong Kong, Chine est ravie de constater les progrès accomplis par divers organes de l'OMC et le Secrétariat sur le plan du fonctionnement quotidien et de certains aspects procéduraux. Pour donner une impulsion supplémentaire au processus, Hong Kong, Chine propose que la Présidente du Conseil général réfléchisse à nouveau à l'idée d'organiser une discussion spécifiquement consacrée à la fonction de négociation et de désigner un ou des facilitateur(s) "Amis de la présidence", qui assisteraient le processus en vue d'examiner les questions émergentes communes et les réformes de procédure horizontales. Le Secrétariat pourrait aussi envisager que les efforts déployés actuellement pour classer les propositions soient étendus aux questions de fond. En agissant ainsi sur tous les fronts, nous devrions pouvoir faire état de progrès satisfaisants pour la Réunion des hauts fonctionnaires et enfin de résultats concrets pour la CM13.

4.117. La représentante des États-Unis a fait la déclaration suivante:

4.118. Je vais me concentrer sur les réactions à la feuille de route et au cadre exposé par la Directrice générale pour la Réunion des hauts fonctionnaires en octobre. Tout le monde connaît nos positions sur les questions de fond, il n'est donc nul besoin que je m'y attarde. Dans l'immédiat, il est surtout important que nous nous préparions pour cette réunion, ce qui nous permettra de voir comment nous préparer pour la Conférence ministérielle, en reconnaissant une fois encore que ce

que vous avez exposé, avec quelques idées pour le moment et la façon dont elles évolueront ... sincèrement, cela m'a paru très judicieux mais j'aimerais reprendre vos principes un par un, car d'autres points ont été soulevés. S'agissant de vos principes d'organisation éventuels, le premier étant de dresser un bilan, voir où nous en sommes sur toutes les questions, ce qui prendrait notamment la forme d'un rapport d'avancement factuel établi par le Secrétariat. Nous y sommes entièrement favorables. Notons que, si vous vous reportez au document final de la CM12, il y a un bon nombre de tâches à effectuer sur lesquelles nous nous sommes entendus et qui comportent l'établissement de rapports. Nous serions assurément très favorables à ce que ce travail d'inventaire commence tout de suite et soit réalisé par les comités concernés au sein du Secrétariat. Le présenter aux hauts fonctionnaires lors de cette réunion serait une bonne façon d'essayer de mettre de côté certaines choses ou de s'assurer qu'elles vont dans la bonne direction, pour ne pas avoir à y consacrer autant d'attention ou d'efforts quand nous tenterons de traiter les questions plus difficiles. S'agissant de votre deuxième principe, selon lequel c'est une aubaine d'avoir déjà arrêté certaines choses – vous avez alors mentionné la réforme par l'action et la sortie de la liste des PMA. Je suis entièrement d'accord. Nous en discuterons la semaine prochaine à la réunion du Conseil général, donc je ne m'appesantis pas. J'espère vraiment que nous arriverons au moins à traiter de la question de l'annexe 1 concernant les pays sortis de la liste des PMA; à la Réunion, ce sera un résultat dont les hauts fonctionnaires pourront j'espère se féliciter, car le Conseil général peut approuver bon nombre de ces choses et cela fait selon nous partie intégrante de la réforme par l'action, dont nous devons devenir plus coutumiers. À propos de la réforme par l'action et de la question des réformes de procédure, il a également été mentionné, et aussi noté par d'autres, qu'un travail efficace et substantiel a déjà été fourni, de sorte que je crois inutile d'y consacrer plus de temps au Conseil général. Il faut simplement en prendre acte. Il existe d'ailleurs un rapport de situation très détaillé qui a été préparé par le Secrétariat. Nous sommes tout à fait d'accord pour que ces choses soient préparées et envoyées à l'avance et qu'on les traite. Quels que soient les rapports et l'ordre du jour pour la Réunion des hauts fonctionnaires, il serait bon qu'ils soient distribués deux semaines avant. Ce serait important, pour que les hauts fonctionnaires soient prêts à disposer des rapports et qu'ils aient le temps de les examiner. Nous avons tous des processus interorganismes et internes dont nous nous servons pour mieux nous préparer; avoir un ordre du jour et tous les documents pertinents préparés à l'avance, avec assez de temps, est vraiment utile. Votre troisième principe est la résolution de questions spécifiques, et vous avez effectivement dit être déterminés. J'admets que ce n'est peut-être pas le moment d'identifier les questions spécifiques qui peuvent être soumises aux hauts fonctionnaires mais, une fois encore, nous devrions tous retourner voir ce dont nous étions convenus à la CM12, à savoir les résultats que nous comptons obtenir pour la CM13, et nous devrions commencer à regarder les choses que nous pourrions effectivement traiter à l'avance. À ce sujet, je prends note de l'observation de la Chine sur l'absence de nouvelles questions après la Réunion des hauts fonctionnaires. C'est un objectif très louable. Nous avons déjà un ordre du jour très chargé, car nous discuterons de la semaine prochaine à la réunion du Conseil général. Il y a de nombreux travaux sur la table, ce qui est formidable, car cela démontre l'intérêt suscité, mais nous devons commencer à réfléchir à ce que nous faisons de toutes ces choses, aux choses qui sont prêtes pour que des décisions soient prises à la Conférence ministérielle ou avant et quelles choses, dans certaines des conversations que nous avons actuellement, quelles choses peuvent être mises dans la case "Voyons comment procéder pour que cette conversation avance, en prévision de l'avenir". Ceci nous amène au quatrième principe, solliciter les hauts fonctionnaires afin qu'ils montrent la voie à suivre pour les éléments livrables et donnent des orientations et un cap politiques. La Réunion des hauts fonctionnaires est une réunion qui nous le permet et où nous pouvons commencer à prévoir les choses que nous devrions essayer de faire à l'avance. Nous savons tous ce qui nécessitera beaucoup plus de débats, mais cela m'amène de fait à un commentaire formulé précédemment, concernant les efforts à tenter pour éviter les chevauchements de réunions, qui sont problématiques même pour nous. À cet égard, nous devons commencer à traiter des questions afin de libérer du temps pour d'autres choses. Réformer le règlement des différends semble formidable mais, répétons-le, cela nécessite une mobilisation et nous sommes satisfaits du processus conduit par M. Marco Molina. Nous espérons que les Membres continueront de participer pour que nous ayons quelque chose, nous sommes disposés à obtenir des résultats rapides ou à faire en sorte que les points consensuels soient mis de côté et nous pouvons dégager plus d'espace pour discuter des choses techniquement plus complexes. Vous avez effectivement mentionné que vous auriez des réunions dans différentes configurations à l'avenir, ce que nous approuvons totalement, et nous soutenons aussi sans réserve le fait que nous devrions nous organiser pour avoir des conversations, des conversations honnêtes comme celles conduites par l'Ambassadeur Theodore (Canada) hier. Il est impossible d'avoir ce type de conversation avec chaque personne dans la salle, mais chaque groupe et région géographique devrait être représenté et nous serions tout à fait favorables à cette façon de procéder en vue de la CM13.

4.119. Le représentant de la Jamaïque a fait la déclaration suivante:

4.120. Nous pouvons approuver la feuille de route que vous avez présentée. La Réunion des hauts fonctionnaires devrait être ciblée et orientée sur des résultats et définir les paramètres pour nos travaux jusqu'à la CM13. Les hauts fonctionnaires devraient s'entretenir spécifiquement des subventions à la pêche, de l'agriculture, du commerce électronique et de la réforme de l'OMC. Néanmoins, nous pouvons organiser une session horizontale où des questions spécifiques seront soumises aux hauts fonctionnaires en vue d'atténuer les divergences de vue ou relancer des sujets tels que le reclassement des PMA, le règlement des différends, la sécurité alimentaire, la préparation et la réponse aux pandémies et les services. En ce qui concerne les subventions à la pêche, nous devrions respecter les dispositions du document W/20 autant que faire se peut, avec des ajustements possibles ou une simplification visant à traiter les préoccupations spécifiques des Membres. Modifier radicalement l'approche et la structure du document W/20 ne fera qu'accentuer les divergences et compromettre l'obtention de résultats à la CM13. Le seuil *de minimis* fixé pour les petits pays pratiquant la pêche devrait rester une composante essentielle des dispositions relatives au traitement spécial et différencié. S'agissant de l'agriculture, les priorités de la Jamaïque ont trait au soutien interne, au MSS, au coton, à la DSP et à un résultat complémentaire concernant le paragraphe 8 de la Déclaration ministérielle sur l'insécurité alimentaire des PMA et PDINA de la douzième Conférence ministérielle. S'agissant des éléments livrables pour la CM13, nous pouvons avoir comme objectif de simplifier les disciplines de la catégorie verte afin de combler les lacunes des règles existantes, ce qui peut selon nous se résoudre en renforçant les dispositions relatives à la transparence. Le Groupe africain et le Costa Rica ont présenté des propositions contenant des éléments utiles sur le soutien interne, qui nous semblent pouvoir être intégrés par les auteurs de manière à constituer un document susceptible de servir de base aux négociations à venir à la Session extraordinaire du Comité de l'agriculture. Dans cette optique, nous devrions nous orienter sur un projet de programme de travail que les hauts fonctionnaires puissent approuver comme base de négociation avant son adoption par les Ministres à la CM13, en fixant la CM14 comme date butoir pour un résultat final. Il nous semble également que le Groupe de travail sur la sécurité alimentaire peut finaliser un rapport soumis à l'approbation du Comité de l'agriculture et contenant des recommandations concrètes pour les PMA et les PDINA, rapport que les Ministres peuvent adopter à la CM13. S'agissant de la réforme de l'OMC, nous pensons qu'une réforme administrative par l'action devrait être du ressort des organes de l'OMC, ne nécessitant peut-être pas d'être soumise à l'approbation des hauts fonctionnaires ou des Ministres. Les hauts fonctionnaires devraient être mis en position de fournir des orientations claires sur la façon d'aller de l'avant pour préparer la CM13 au sujet de questions comme l'organisation des Conférences ministérielles, la collaboration avec les parties prenantes extérieures, le commerce et le développement, l'avancement de la réforme du TSD et de l'ORD. Les autres questions peuvent être réservées pour la CM14. Selon nous, l'OMC devrait chercher à s'entendre sur un renouvellement du programme de travail sur le commerce électronique, qui s'appuierait sur le résultat des discussions que nous avons eues dans les tout derniers mois sous la houlette de l'Ambassadrice Dwarka-Canabady. Nous estimons aussi que l'OMC devrait approuver la prorogation du moratoire sur le commerce électronique. Il faudrait demander aux hauts fonctionnaires d'atténuer les divergences de vues dans ces domaines. La Jamaïque considère qu'ils devraient également être capables de s'entendre sur les modalités relatives à la sortie de la catégorie des PMA et, à défaut, de réduire notablement les points de divergence pour qu'une décision puisse être finalisée par les délégués à Genève en vue d'une adoption par les Ministres à la CM13. À cet égard, nous serions favorables aux demandes de désignation d'un facilitateur pour le reclassement des PMA. Dans le prolongement de la déclaration adoptée à la CM12 sur la réponse de l'OMC à la pandémie de COVID-19 et la préparation aux pandémies futures, nous pensons que la présidence du Conseil général peut piloter un processus pour la préparation d'un rapport détaillé à adopter par les Ministres à la CM13. Le paragraphe 10 du document final de la CM12 expose l'importance d'une participation accrue des pays en développement Membres au commerce mondial des services. Après le lancement récent de la publication conjointe de l'OMC et de la Banque mondiale sur le commerce des services en faveur du développement (intitulée *Trade in Services for Development*), il est important pour que l'OMC organise des réunions informelles ou des séances d'information. Ceci inclut les travaux conduits dans les divers comités après la pause estivale, de sorte que nous puissions discuter des sujets couverts par la publication en vue de dégager des pistes pour que les services fassent partie des résultats de la CM13. Nous souscrivons sans réserve à la démarche préconisée par la présidence de la Session extraordinaire du CCD pour aller de l'avant. Nous soutiendrons les facilitateurs et travaillerons pour que l'objectif de livrer à la CM13 des propositions axées sur des accords particuliers soit atteint. Il est important que nos processus continuent d'être effectivement conduits par les Membres, justes, inclusifs et transparents et qu'ils tiennent compte des contraintes auxquelles les petites délégations font face. Ceci favorise

l'appropriation des processus. Pour finir, nous souscrivons à la déclaration faite par le Kenya au nom du Groupe ACP.

4.121. La représentante du Viet Nam a fait la déclaration suivante:

4.122. Ma délégation souhaite se concentrer sur trois grandes priorités du Viet Nam, à savoir les subventions à la pêche, l'agriculture et la réforme de l'OMC, y compris celle du système de règlement des différends, entre autres questions prioritaires. Au sujet des négociations sur les subventions à la pêche, le Viet Nam a fait sien les commentaires positifs des Membres sur les progrès satisfaisants accomplis, les contacts constructifs entre les Membres, et remercie sincèrement la Présidence pour son rôle moteur et le Secrétariat pour son travail de facilitation. Comme de nouvelles idées et approches ont été présentées par un certain nombre de Membres, il nous semble nécessaire d'organiser des dialogues techniques complémentaires sous la forme d'ateliers ou de séminaires, auxquels participeront les personnels et dirigeants du secteur de la pêche depuis la capitale, ainsi que les groupes de la Semaine de la pêche, pour parvenir à une meilleure compréhension et contribuer à ce que les négociations s'appuient sur des informations fiables. En matière d'agriculture, tout en constatant les divergences de vue persistantes entre les Membres, le Viet Nam se félicite du haut niveau de mobilisation des Membres souhaitant identifier les priorités communes et croit que le processus peut aboutir à des résultats favorables aux intérêts communs des Membres, dont la sécurité alimentaire, la résilience des chaînes d'approvisionnement, la durabilité des échanges, la suppression des distorsions du marché et la réponse aux défis modernes. Nous sommes résolu à travailler en collaboration avec les autres Membres et prêts au dialogue avec les autres, dans quelque configuration que ce soit, pour aller de l'avant. Outre les deux sujets sur lesquels nous nous sommes exprimés plus haut, la réforme de l'OMC est assurément l'une des autres questions prioritaires à préparer pour la Réunion des hauts fonctionnaires en octobre et pour la CM13, comme l'indiquent de nombreuses propositions déjà présentées. Ma délégation se réjouit qu'il ait été possible de s'entendre grâce aux résultats des sessions spécifiques sur le volet développement qui ont eu lieu en février de cette année et sur les fonctions de délibération, les questions institutionnelles de l'OMC en juin dernier, et salue les efforts notables déployés sur le terrain pour simplifier et améliorer le mode de fonctionnement de l'Organisation. Nous voudrions à nouveau souligner la nécessité urgente de donner effet au mandat issu de la CM12, qui consiste à rétablir un système de règlement des différends pleinement opérationnel, en particulier l'Organe d'appel, et apporter ainsi sécurité et prévisibilité au système commercial multilatéral. La Réunion des hauts fonctionnaires doit à l'évidence se concentrer sur cette question. Selon nous, il faut saisir l'occasion fournie par cette réunion et il importe à cet effet que les hauts fonctionnaires recueillent certains éléments et donnent une impulsion et des orientations politiques pour les feuilles de route, de manière à ce que les sujets prioritaires se traduisent en éléments livrables à la CM13. En ce qui concerne la deuxième question énoncée par la Directrice générale dans l'ordre du jour, nous sommes d'avis qu'il est essentiel de faciliter le travail préparatoire de façon concrète, transparente, inclusive et orientée sur des résultats. Le Viet Nam souhaite se joindre aux appels visant à ce qu'un ensemble de résultats fondés sur des textes soit produit à la CM13, qui pourrait être présenté dans un format préliminaire à l'occasion de la Réunion des hauts fonctionnaires.

4.123. Le représentant de l'Inde a fait la déclaration suivante:

4.124. En matière d'agriculture, nous proposons de commencer la négociation fondée sur des textes, notamment en vue d'une solution permanente pour la DSP. À cet égard, les communications présentées par plus de 80 Membres dans le document [JOB/AG/229](#) constituent un bon point de départ. Il faut également utiliser les prix de référence extérieurs (PRE) dynamiques; la méthode servant actuellement à déterminer les PRE pour les prix de 1986, 1987 et 1988 est extrêmement imparfaite et défie toute logique. Ceci a été démontré de manière probante lors de la récente séance de partage de renseignements, le 26 juin, y compris dans les exposés présentés à cette occasion par l'IFPRI et l'OCDE. Nous aimerions aussi répéter qu'aucun résultat n'est possible dans le domaine agricole à moins d'un résultat concernant une solution permanente pour la DSP. En matière de pêche, le Président du GNR mérite tous nos compliments pour ce processus à la fois plus transparent et plus inclusif, qui s'est également traduit par une participation accrue des capitales. Nous escomptons le même niveau de transparence lors de la négociation fondée sur des textes. L'Inde répète que les disciplines concernant l'Accord sur les subventions à la pêche doivent arbitrer entre les besoins actuels et futurs du secteur, et prévoir un TSD approprié et efficace qui protège les moyens de subsistance des pêcheurs, prenne en compte les préoccupations de sécurité alimentaire et laisse une marge de manœuvre pour l'avenir, tout en reconnaissant et intégrant les principes du pollueur-payeur et des responsabilités communes mais différenciées et des capacités respectives.

Comme les délégations des capitales se rendront souvent à Genève à mesure de l'intensification des discussions, l'OMC pourrait vouloir se rapprocher des autorités suisses pour que des visas de plus longue durée soient accordés à ces délégations au moins jusqu'à la CM13. Le regain d'activité de la Session extraordinaire du CCD en ce qui concerne les propositions du G-90 est encourageant. Nous espérons que ces discussions prendront un nouvel élan – pour qu'un résultat significatif soit obtenu – et que l'intervention de facilitateurs améliorera la transparence des débats et en accélérera le rythme. Nous devrions travailler dans un esprit de franchise afin d'enregistrer des progrès tangibles pour d'autres mandats ministériels en suspens, en particulier la dérogation à l'Accord sur les ADPIC pour les traitements et les outils de diagnostic, le rétablissement d'un système de règlement des différends à deux niveaux pleinement opérationnel, y compris l'Organe d'appel, et d'autres questions prescrites liées au volet développement. Nos propositions relatives au processus et à la feuille de route pour la prochaine Réunion des hauts fonctionnaires vont globalement dans le même sens que les observations préliminaires que vous avez formulées aujourd'hui. D'autres discussions sur ces points seraient utiles. Les modalités détaillées pour la Réunion des hauts fonctionnaires pourraient être décidées à l'avance afin que les discussions soient mieux préparées et plus ciblées. Discuter des options prévues au paragraphe 20 de votre rapport figurant dans le document JOB/TNC/109 aidera à finaliser la structure de la Réunion des hauts fonctionnaires. Ces derniers pourraient être tenus au courant des travaux consacrés aux mandats en suspens de la CM12 et des Conférences ministérielles précédentes; un bilan serait établi à cet effet, comprenant entre autres un rapport d'avancement. Les points appelant une décision des Ministres; ou pour lesquels un autre mandat est à obtenir; ou les points pour information; et les points réclamant une nouvelle discussion. Ces notes sur l'état d'avancement seraient à communiquer à l'avance. Nous devrions reprendre les questions prescrites pour la CM12 et les Conférences ministérielles précédentes et ne pas surcharger l'ordre du jour avec des questions plus récentes. Nous avons déjà suffisamment de pain sur la planche. Ceci faciliterait la tâche des hauts fonctionnaires, qui doivent définir les attentes et finaliser l'ordre du jour pour la Conférence ministérielle. Pour étudier les modalités et la feuille de route, il faut clarifier encore davantage le processus de réflexion, comme vous l'avez indiqué dans votre discours; vos propositions de discussions informelles en tant que Présidente du CNC et celles de la Présidence du CG sur ce point spécifique, dès que possible, et aux prochaines réunions des Chefs de délégation, seraient incroyablement utiles pour pouvoir travailler sérieusement après la pause estivale, dans le cadre d'un processus inclusif et transparent.

4.125. Le représentant de l'Équateur a fait la déclaration suivante :

4.126. Parmi les grands défis que le commerce peut contribuer à relever avec efficacité, la sécurité alimentaire occupe une place prioritaire pour l'Équateur, alors que la Réunion des hauts fonctionnaires et la CM13 approchent. Compte tenu de notre histoire de producteur de denrées agricoles et de l'importance de la production agricole pour la sécurité alimentaire mondiale, les pays Membres latino-américains peuvent et devraient contribuer effectivement aux débats sur ce sujet à l'OMC. Ceci renforce notre engagement à promouvoir la question agricole à l'OMC, qui a été mise de côté il y a bien des années. Dans cet esprit, et comme beaucoup s'en souviendront, plusieurs pays latino-américains ont publié une déclaration sur le commerce des produits agricoles à la CM12. Considérant l'avenir et le caractère prioritaire de la question, au nom des pays d'Amérique latine signataires de la déclaration précitée, l'Équateur interviendra sur ce point la semaine prochaine, quand le Conseil général se réunira. En tout état de cause, j'aimerais confirmer la position de l'Équateur, qui est favorable à la réactivation des négociations commerciales agricoles au sein de l'OMC, un aspect qui intéresse tous les Membres et en particulier les pays toujours en développement et moins avancés. Cela aurait dû être fait depuis longtemps, cette question ayant son intérêt propre et ses défenseurs, et il n'est pas possible d'attendre davantage pour livrer des éléments. À cet égard, l'Équateur approuve la proposition récente du Costa Rica, qui nous semble contenir des éléments allant dans le bon sens et pouvant progressivement aider les Membres à s'entendre. Une autre question, de grande importance pour l'Équateur, a trait à la contribution du commerce et des mesures commerciales à la riposte mondiale face aux crises environnementales qui, en plus de dégrader les ressources naturelles, ont des effets néfastes sur la santé humaine, le fonctionnement de nos économies, le développement durable et sur des dynamiques sociales comme les migrations et les établissements humains. C'est la raison pour laquelle l'Équateur soutient ce que fait l'OMC dans les domaines du commerce et de l'environnement, dans le cadre du CCE mais aussi des futurs événements figurant dans le programme de travail de notre organisation, y compris à la CM13. De même, nous félicitons Mme Josefina Bunge pour sa désignation en tant que facilitatrice, qui a été annoncée par la présidence du GNR. Sa connaissance du sujet et sa participation active au cours des négociations passées augurent de son efficacité. Elle a notre soutien. Nous saluons également M. Marco Molina, qui a facilité les discussions sur la réforme du système de règlement des différends.

Trouver un terrain d'entente sur cette question est une des tâches essentielles dont nous devons encore nous acquitter en tant qu'organisation et que l'Équateur soutient. S'agissant de la Réunion des hauts fonctionnaires et des prochaines étapes de nos travaux d'ici la CM13, nous croyons comprendre que la Directrice générale prévoit d'organiser des consultations en septembre et que des décisions concernant l'organisation de la Réunion de haut niveau seraient prises à une réunion des Chefs de délégation le 10 octobre. À ce sujet, il faudrait selon nous que les Membres aient une idée des résultats de ces consultations avant la réunion en question prévue le 10 octobre. Ceci nous permettrait de les communiquer à nos capitales et d'être en mesure de prendre des décisions éclairées et concrètes pendant la réunion des Chefs de délégation, en vue de la Réunion des hauts fonctionnaires.

4.127. Le représentant de l'Islande a fait la déclaration suivante :

4.128. À l'instar de nombreux autres Membres, nous recensons trois grandes priorités pour l'automne et la CM13. La première serait la réforme de l'OMC, le système de règlement des différends étant en l'espèce la priorité des priorités. La deuxième réside dans les négociations sur la pêche, au sujet desquelles nous demeurons convaincus qu'il est possible de parvenir à un accord d'ici la fin de l'année, et la troisième est l'agriculture, qui est certes un défi mais aussi une responsabilité qui nous incombe à tous. Ensuite, concernant le processus, je dis simplement que nous approuvons votre présentation du processus menant à la CM13, y compris les modalités pour la Réunion des hauts fonctionnaires en octobre.

4.129. Le représentant de la Fédération de Russie a fait la déclaration suivante :

4.130. J'ai trois points à vous livrer concernant notre vision des buts et du processus de préparation de la CM13. Ma délégation considère que les mesures restrictives pour le commerce prises unilatéralement ne sont pas compatibles avec les règles de l'OMC et constituent un risque important qui compromet le processus de redressement post-pandémie de l'économie mondiale. De notre point de vue, ce risque ne fait qu'ajouter à l'urgence d'une réforme rapide de l'OMC. La nouvelle tendance à mépriser les règles de l'OMC sape le SCM. Pour remédier à ce processus de dégradation, il est urgent que nous rétablissions le mécanisme garant de la compatibilité des politiques commerciales des Membres. Il est donc impératif que, d'ici la CM13, nous obtenions des résultats concrets pour le rétablissement d'un système de règlement des différends pleinement opérationnel, faute de quoi l'OMC ne sera qu'un château de cartes. Il est important de se rappeler que le but premier des Conférences ministérielles est d'adopter des décisions d'importance systémique liées à la réglementation du commerce. Bien que les améliorations des procédures puissent effectivement contribuer à la réussite de la CM13 et méritent notre attention, elles ne devraient pas être l'axe principal du processus de préparation. Les conseils et comités de l'OMC ainsi que le CG lui-même devraient être capables d'affiner leur *modus operandi* dans le cadre de leurs travaux ordinaires. L'attention excessive portée aux questions de procédure ne fera que nous empêcher de nous attaquer avec efficacité aux questions commerciales urgentes et reléguera la fonction de négociation à un plan plus secondaire. Nous devrions éviter le scénario de la Conférence ministérielle précédente, où certaines dispositions finales importantes avaient été présentées aux Membres quelques minutes à peine avant leur adoption. Cette fois, une telle méthode ne passera pas. L'ensemble de résultats de la CM13 devrait être préparé en amont, avec la participation de toutes les délégations. Le mépris pour la transparence et l'inclusion est un facteur qui fera que la plupart des Membres, y compris ma délégation, auront les plus grandes difficultés à approuver les résultats de la CM13. Cela vaut également pour notre délégation. J'espère que nous serons capables de surmonter nos différences pour travailler de manière constructive au bénéfice de tous les Membres. C'est le seul moyen de produire des résultats substantiels. Je suis toujours largement dans les limites du temps qui m'est imparti. Je ne veux pas suivre l'exemple de notre collègue britannique, dont l'intervention a duré près de deux fois plus que le temps imparti et qui a mis notre patience à l'épreuve en répétant des allégations sans fondement visant mon pays. Je pourrais utiliser mon créneau pour vous faire perdre votre temps qui est précieux, Madame la Présidente et Vos Excellences, en expliquant les circonstances réelles de la mise à l'arrêt de l'Accord céréalier de la mer Noire et en condamnant les Membres qui portent la vraie responsabilité de la détérioration de la situation sur les marchés mondiaux des produits alimentaires et des engrais. Et j'y serai contraint si certaines délégations continuent leurs interventions contraires au mandat, à la finalité et à l'ordre du jour des réunions de l'OMC. Mais j'ai bon espoir que vous, Madame la Présidente et les autres Présidents, finirez par user de votre autorité pour convaincre ces délégations de s'abstenir de politiser et de perturber les travaux de l'OMC.

4.131. La Présidente a fait la déclaration suivante:

4.132. Il y a une chose que j'aimerais relever: les observations formulées par le Kenya en tant que coordonnateur du Groupe ACP et par la Jamaïque au sujet de la récente publication conjointe de l'OMC et de la Banque mondiale sur le commerce des services en faveur du développement. Il s'agit d'une étude complète, à laquelle les deux organisations ont consacré beaucoup de temps et de ressources. Les délégations peuvent raisonnablement tenter d'en tirer le meilleur parti. J'ai indiqué à la Présidente de la Session extraordinaire du Conseil du commerce des services (CCS), qui avait soulevé ce sujet, qu'il serait peut-être utile pour les Membres d'organiser une discussion sur des thèmes pertinents abordés dans le rapport – et je lui ai demandé si elle pouvait le faire dans le cadre de son groupe de négociation. Il est incroyable de constater à quel point les sujets évoqués se répondent. Comme vous l'avez tous indiqué, nous savons quels sont les sujets de fond sur lesquels nous voulons nous concentrer parce que vous y avez tous fait allusion. Ce sont les sujets que nous choisirons pour la Réunion des hauts fonctionnaires et les questions que nous poserons qui seront déterminants. Plus nous travaillons ensemble et échangeons les uns avec les autres, plus nous sommes à même de reconnaître que nous avons les mêmes priorités, même si des divergences peuvent persister à l'égard de certaines. Cependant, je pense que les discussions d'aujourd'hui ont été très fructueuses. Cela fait presque deux ans et demi que je suis à ce poste, et je pense à la qualité des discussions qui se tiennent aujourd'hui par rapport aux premières auxquelles j'ai assisté: l'ambiance a réellement changé. Cela me donne beaucoup d'espoir. J'aimerais féliciter les Membres pour cette merveilleuse ambiance et pour cette discussion. J'aimerais également noter que la question du reclassement des PMA semblerait être arrivée à maturité. Je tiens à remercier ceux qui y travaillent. J'ai entendu les déclarations de Djibouti s'exprimant en tant que coordonnateur du Groupe de PMA, des États-Unis et du Bangladesh, entre autres Membres. Si des travaux sont en cours et peuvent aboutir à la réunion du Conseil général, cela méritera d'être célébré. Excellences, je vous remercie pour le soutien apporté au processus que j'ai exposé – même si certains Membres y réfléchiront davantage et reviendront avec des propositions. Comme je l'ai dit, nous sommes ouverts. Nous approfondirons et prendrons en compte vos observations. Certaines délégations ont hâte de se faire une idée des sujets qui seront examinés pour les communiquer à leurs hauts fonctionnaires. Mais j'aimerais vous inviter à faire preuve de patience. Je ne pense pas que nous soyons en mesure de distribuer quoi que ce soit. Cependant, je vais transmettre mes observations pour que vos hauts fonctionnaires puissent, s'ils le souhaitent, les lire et constater qu'il ne s'agit pas d'une page blanche. Des éléments existent, et nous les examinons. Je nous conseillerai à tous d'être patients, avant même de tenter d'établir un ordre du jour préliminaire, car nous pourrions autrement nous retrouver engagés sur des voies qui ne nous conviennent pas. Entre septembre et octobre, nous aurons un mois pour intensifier notre préparation et nos discussions. Tout cela pourra alimenter la réunion informelle conjointe des Chefs de délégation. Un mois de travaux supplémentaire permettra certainement de consolider certaines idées pour aller de l'avant et de préciser les questions que nous pourrions présenter aux hauts fonctionnaires sur certains sujets.

4.133. J'aimerais reprendre les propos des Ambassadrices Usha Dwarka-Canabady (Maurice) et Maria Pagan (États-Unis): ne pas attendre les Ministres serait une bonne habitude à prendre. Si nous pouvons prendre des décisions et éliminer certains éléments, les Ministres, ou même les hauts fonctionnaires, auront moins à examiner. Nous demandons beaucoup de choses – comme le fait que les réunions soient transparentes et ne se chevauchent pas, entre autres. Comme l'ont dit certains Membres, si nous ne voulons pas que les réunions s'entrechoquent, alors essayons de conclure certains points et de prendre des décisions. Cela pourrait nous aider à retirer certains points de l'ordre du jour. Nous ferons tout notre possible. Nous savons que plusieurs délégations sont très sollicitées, car elles gèrent de nombreuses choses. Nous y sommes sensibles. Mais je ne pense pas que nous puissions aboutir à la perfection. Je ne peux pas vous le promettre. Nous ferons de notre mieux. Nous entrons dans une période de négociations multiples. Par conséquent, tout ce que nous pouvons faire pour que vous ayez un soutien, nous devrions nous y atteler – par exemple, si vous pouvez être épaulés depuis votre pays pendant cette période, ou si nous pouvons prendre contact avec les hauts fonctionnaires en poste dans les capitales, d'une façon ou d'une autre, pour qu'ils vous aident. Nous avons peu de temps. J'ai parlé avec les chefs de secrétariat d'autres organisations internationales de la façon de gérer ces conflits de calendrier et nous sommes tous confrontés à ce problème. Parfois des questions surgissent tout d'un coup et une réunion doit être convoquée, parfois des réunions sont déjà prévues par les statuts. Ce n'est pas facile. Je vous demande donc d'être compréhensifs. Nous essaierons d'être aussi inclusifs et transparents que possible dans le cadre des réunions. Mais j'aimerais aussi vous demander de dire aux fonctionnaires en poste dans les capitales, de votre côté, que vous avez besoin d'une aide supplémentaire, si possible, pendant cette courte période. Je n'hésite pas à dire aux Ministres et aux dirigeants, quand je les vois, que

leurs équipes sont très petites. C'est l'appel que je voulais lancer parce que le Brunéi Darussalam et de nombreux autres Membres ont soulevé la question. Nous ferons de notre mieux, mais nous ne pouvons pas être parfaits. Nous sommes sur la bonne voie pour ce qui est du contenu, du processus et de l'ambiance qui règne. La discussion d'aujourd'hui a été très utile. Nous ferons tout ce que vous avez indiqué pour rendre la tâche plus facile aux hauts fonctionnaires avant qu'ils n'arrivent. J'espère qu'à notre retour après l'été, nous pourrions accélérer encore un peu. Tous ces éléments seront assurément établis pour nous servir de guide et nous aider à ce moment-là.

4.134. Le Comité des négociations commerciales a pris note des déclarations.

5 RÉUNION INFORMELLE PROLONGÉE DES CHEFS DE DÉLÉGATION

5.1. La Présidente, s'exprimant en tant que Directrice générale, a fait la déclaration suivante:

5.2. Excellences, passons maintenant à la réunion des Chefs de délégation prolongée. Dans l'avis de convocation de la présente réunion, j'ai indiqué que j'avais l'intention de fournir:

- a. des renseignements actualisés sur le processus de transformation du Secrétariat et sur les exercices de définition d'une vision et de piliers stratégiques;
- b. des mises à jour concernant les Groupes consultatifs de la société civile et du monde des entreprises auprès du Secrétariat;
- c. Toute autre mise à jour.

Vision et piliers stratégiques de haut niveau du Secrétariat

5.3. Aujourd'hui, je parlerai principalement des travaux sur la vision et la stratégie du Secrétariat. Nous avons démarré les travaux visant à élaborer une vision et une stratégie pour le Secrétariat à la fin de mars. Le 10 juillet, j'ai fait part au personnel du Secrétariat et à vous-mêmes des résultats de la première étape de ces travaux, qui revêtent la forme d'une "nouvelle maison stratégique pour le Secrétariat" comprenant des énoncés de vision et de mission, des piliers stratégiques et des catalyseurs. Ici, je tiens à souligner une fois de plus qu'il s'agit d'une vision pour le Secrétariat, plutôt que pour l'OMC ou pour ses Membres. Le document que je vous ai présenté synthétise trois mois de travail acharné, y compris un dialogue avec un large éventail de parties prenantes et les contributions de ces dernières. Les contributions des Membres ont été utiles, et je remercie tous ceux d'entre vous qui ont contribué à cet exercice. Je voudrais en particulier saluer le travail accompli par l'Ambassadeur Dacio Castillo (Honduras) pour ce qui est de faciliter vos contributions. Nous pensons avoir atteint notre objectif consistant à élaborer un énoncé de vision concis qui soit inspirant, tourné vers l'avenir, pertinent, fédérateur, axé sur l'action et motivant pour tout le personnel.

- a. L'énoncé de vision du Secrétariat est le suivant: "construire un monde meilleur pour les populations grâce à la coopération mondiale et à un commerce international fondé sur des règles".
- b. Le fait que le service aux Membres se trouve au cœur des activités du Secrétariat transparaît pleinement dans notre énoncé de mission, qui est le suivant: "Le Secrétariat soutient les Membres de l'OMC avec intégrité, impartialité, indépendance et compétence, conformément aux Accords de l'OMC".
- c. Les piliers stratégiques sont des objectifs de haut niveau et à long terme qui guideront les décisions opérationnelles et aideront le Secrétariat à avancer vers sa vision. Ils sont conçus pour être suffisamment transversaux et flexibles pour être pertinents pour toute la gamme des activités du Secrétariat et toutes les manières dont nous servons les Membres. Les piliers sont axés sur l'action, peuvent s'inscrire dans la durée et serviront de point de départ pour l'élaboration et la mise en œuvre effective d'une stratégie du Secrétariat. Les catalyseurs sont les fondations que nous devons bâtir et fortifier pour soutenir tout ce que nous faisons. Une grande partie des travaux de transformation que nous avons effectués à ce jour a déjà ciblé ces deux domaines – notre culture qui stimule les personnes et notre utilisation des technologies.

5.4. J'espère que tous les Membres ont eu l'occasion de lire notre nouvelle maison stratégique pour le Secrétariat et d'y réfléchir. Je serai curieuse d'entendre vos réflexions et vos réactions. Le Directeur en charge de la vision et de la stratégie et le Bureau de la transformation passent maintenant à une nouvelle phase des travaux, qui consiste à étoffer la stratégie du Secrétariat jusqu'en 2030. Cela consistera notamment à élaborer de façon plus détaillée le contenu des cinq piliers stratégiques et des deux catalyseurs. Ceux-ci seront ensuite traduits en plans concrets, assortis d'un calendrier. Des mécanismes seront également élaborés pour assurer la coordination ainsi que l'adéquation de la planification et des activités du Secrétariat avec la stratégie globale. Non seulement cette phase nécessitera l'implication et la participation active de l'ensemble du Secrétariat, mais elle donnera également lieu à un dialogue régulier avec les Membres. Je crois savoir que des questions ont été soulevées quant aux liens possibles entre ces travaux sur la stratégie et la vision et la proposition de budget biennal 2024-2025. Je tiens à préciser que ces travaux sont distincts de notre proposition de budget à ce stade. Les travaux sur la vision et la stratégie ont toujours fait partie de la deuxième phase prévue des travaux de transformation. Nous avions l'intention de commencer ces travaux à la fin de 2022, mais le début a été retardé jusqu'au printemps 2023. Ce n'est donc que maintenant que nous entamons les travaux détaillés sur la stratégie, et il est trop tôt pour les relier de façon concrète à notre demande de budget. Cela se fera au cours du prochain cycle budgétaire.

Autres axes de travail de la transformation du Secrétariat

5.5. La Directrice générale adjointe Angela Ellard a présenté des renseignements actualisés sur les autres travaux de transformation à la réunion du CBFA tenue mardi. Je ne répéterai pas la teneur de son rapport aujourd'hui, mais je souhaite faire rapidement le point sur la transformation numérique en cours. Au cours de la dernière retraite consacrée à la réforme de l'OMC, vous avez entendu ce qui se faisait au titre de "la réforme par l'action", y compris la manière dont le Secrétariat collaborait avec les Comités sur le déploiement d'outils numériques. Nous allons toujours de l'avant comme nous le pouvons en ce qui concerne nos initiatives de transformation numérique, y compris en renforçant la gouvernance afin d'ajuster l'ordre, la portée et le degré de priorité des initiatives en fonction de l'évolution des circonstances et du budget disponible. Le Portail de données sur le commerce mondial a été mis en service récemment. Il a été présenté au Comité du commerce et du développement, y compris une démonstration du nouveau tableau de bord contenant des données en temps réel sur les expéditions internationales de blé. Il est vraiment fascinant et je vous invite tous à le découvrir. Le Secrétariat recherche maintenant activement de quelle manière l'IA générative peut transformer les outils de recherche qu'il met à votre disposition. Les travaux de transformation numérique que nous avons déjà accomplis et les enseignements tirés jusqu'à présent viendront en outre alimenter et enrichir l'élaboration de notre stratégie, en particulier autour du catalyseur "Technologie, numérique, données", qui consiste à "Tirer parti de la technologie pour servir au mieux les Membres, renforcer le rôle de centre d'excellence du Secrétariat et améliorer l'efficacité opérationnelle et l'expérience des utilisateurs". Des renseignements plus détaillés sur nos efforts de transformation sont régulièrement communiqués au Comité du budget, des finances et de l'administration, y compris dans des rapports de situation écrits – dont le plus récent figure dans le document WT/BFA/635 – ainsi que dans les notes pour les interventions de la Directrice générale adjointe Angela Ellard sur la transformation, qui sont distribuées après chaque réunion du CBFA.

Groupes consultatifs des entreprises et de la société civile auprès du Secrétariat

5.6. S'agissant des Groupes consultatifs des entreprises et de la société civile auprès du Secrétariat, dans la note d'information que je vous ai adressée le 20 juin, je vous ai informés de la composition de mes deux groupes consultatifs. J'ai ensuite rencontré virtuellement les dirigeants de la société civile le 21 juin et les dirigeants d'entreprises le 4 juillet. Les discussions que nous avons eues ont été intéressantes et éclairantes. Elles ont mis en lumière l'importance d'un dialogue plus direct avec nos parties prenantes. Permettez-moi de présenter certains des principaux thèmes qui se sont dégagés de mes échanges avec ces groupes.

5.7. Le Groupe consultatif de la société civile a parlé des questions suivantes:

- a. Le rôle que l'OMC peut et doit jouer pour façonner le monde de demain dans l'intérêt des jeunes, des travailleurs, des consommateurs et de l'environnement. Selon eux, cela nécessiterait une réforme globale du cadre institutionnel actuel.

- b. Le rôle important que le commerce peut et doit jouer pour améliorer la sécurité alimentaire dans le monde entier, un appel ayant été lancé en faveur d'une meilleure compréhension de l'incidence des différents types de subventions et du changement climatique sur la sécurité alimentaire. Ils ont longuement parlé de la question de la sécurité alimentaire comme étant de la plus haute importance pour la société civile.
- c. La nécessité de traiter le lien entre commerce, changement climatique et biodiversité et de créer un environnement propre à en faciliter l'examen à l'OMC.

5.8. Ce que j'ai trouvé intéressant, ce sont les questions qu'ils ont soulevées – certaines des questions qui préoccupent actuellement les gens de par le monde, notamment le climat et la sécurité alimentaire. La société civile estimait que nous devrions obtenir des résultats sur certaines choses.

5.9. Le Groupe consultatif des entreprises a parlé des questions suivantes:

- a. La nécessité pour l'OMC d'être au fait des réalités des gens qui dépendent du commerce, et de celles des entreprises, en particulier des petites et moyennes entreprises.
- b. L'incidence de la numérisation et de la technologie sur le commerce: l'importance toujours croissante des services et de l'économie numérique et la nécessité de créer et d'appuyer un environnement propice à la poursuite du développement du commerce numérique, en particulier dans les pays en développement. D'autres domaines qui connaissent une évolution rapide ont également été mis en lumière, tels que l'intelligence artificielle, pour laquelle ils estimaient que des normes mondiales devraient être élaborées. L'importance du maintien du moratoire existant sur les droits de douane sur le commerce électronique a également été soulignée.
- c. La nécessité de rendre le commerce plus inclusif et durable et de traduire l'ambition en action sur ces deux fronts. En ce qui concerne l'inclusion, le renforcement des capacités et le financement du commerce ont été considérés comme essentiels pour les MPME qui souhaitent faire du commerce international. Le rôle du commerce dans la réalisation des ODD a par ailleurs été souligné.

5.10. Les membres du groupe des entreprises se sont dits préoccupés par le fonctionnement partiel du système de règlement des différends, fondement de la stabilité du système. Ils ont instamment appelé à le réparer, afin que les règles de l'OMC restent le socle du système commercial multilatéral. Comme je m'y attendais, j'ai trouvé très utile de connaître les vues des dirigeants de la société civile et des dirigeants d'entreprises, et j'ai bon espoir qu'à l'avenir, les Membres auront l'occasion d'interagir avec ces parties prenantes et de bénéficier de leurs points de vue. Nous faisons cela de manière transparente afin que vous entendiez les questions qui les préoccupent. Si certains d'entre vous souhaiteraient participer et les écouter à un moment ou à un autre, je vous demanderai de m'en informer. Vous pourrez ainsi vous joindre à certaines réunions, poser des questions ou entendre des observations. J'ai l'intention de rencontrer de nouveau les deux groupes virtuellement avant la fin de l'année, puis de les rencontrer en personne à un moment ou à un autre, que ce soit avant la fin de l'année ou au début de l'année prochaine.

Processus de sélection d'un DGA

5.11. Je souhaitais également vous dire où en était la recherche d'un Directeur général adjoint pour remplacer Anabel, car nous souhaitons être ouverts et transparents au sujet de ce que nous faisons étant donné l'importance du processus. Nous avons demandé une liste de candidats possibles au GRULAC. Une liste de sept candidats a été fournie. J'ai par la suite établi un jury, ce qui n'a pas été facile. Cela prend un peu de temps. Le jury a commencé à travailler. Il a tenu une première réunion. Nous espérons qu'il pourra avancer rapidement au cours des prochaines semaines. Il a établi une feuille de route dont on espère qu'elle mènera à l'achèvement du processus pour le mois d'août. Mais compte tenu de la pause estivale, nous espérons que cela sera possible. Pour présider ce comité, j'ai choisi quelqu'un de l'extérieur, à savoir le professeur Richard Baldwin, professeur d'économie internationale à l'Institut de hautes études. C'est un expert du commerce que nombre d'entre vous devraient connaître. J'ai fait cela parce qu'il s'agissait d'une liste assez inhabituelle, sur laquelle figurent des ambassadeurs en exercice et d'anciens ambassadeurs. Il s'agit d'une question délicate à traiter. Nous avons composé le jury comme suit: Mme l'Ambassadrice Clare Kelly

(Nouvelle-Zélande), M. l'Ambassadeur Muhammadou Kah (Gambie), M. Ralph Ossa, Économiste en chef de l'OMC, M. Bright Okogu, Chef de Cabinet de l'OMC, et Mme Alison Holmes, Directrice de la Division des ressources humaines du Secrétariat de l'OMC, comme secrétaire du jury. Le jury travaillera de manière ouverte et transparente. Lorsqu'il aura terminé, il me donnera une liste de deux ou trois candidats présélectionnés, selon ce qu'il souhaite faire. Je souhaite que tout le monde sache ce que nous faisons, pour que le processus, dont je me tiens à l'écart, ne manque pas de transparence.

Remarques sur le budget de l'OMC

5.12. Permettez-moi également de dire quelques mots sur le budget de l'OMC. Comme vous le savez, ce mardi, j'ai présenté ma demande de budget 2024-2025 au CBFA et j'ai eu un dialogue constructif de plusieurs heures avec les Membres. Je tiens à remercier la Présidente du CBFA, Mme l'Ambassadrice Waldmann (Allemagne), pour ses orientations et sa patience. Le document en question est disponible sous la cote [WT/BFA/W/643](#). Je souhaite également remercier mon équipe, dirigée par Mme Ellard. Ceux qui étaient présents à la réunion du CBFA ont entendu d'eux-mêmes la discussion, que j'ai estimée constructive, et je l'apprécie. Mais beaucoup n'étaient pas présents, c'est pourquoi j'ai estimé devoir brièvement aborder la question aujourd'hui. Le succès de la CM12, le travail considérable auquel les Membres prennent part en vue de la CM13 et les circonstances impérieuses indépendantes de notre volonté, dont l'inflation, créent un contexte important et, à mon sens, pressant pour cette demande de budget. Depuis 2012, le budget du Secrétariat est gelé à une croissance nominale nulle. Mais si notre budget est resté constant en termes nominaux, il diminue sensiblement en termes réels, compte tenu de l'inflation en Suisse. De fait, en termes réels, notre budget a effectivement diminué de plus de 10 millions de CHF depuis 2012. Rien qu'en 2023, nous enregistrons une baisse de 5%. En substance, je ne vous demande pas réellement d'accroître notre budget, mais plutôt de l'ajuster compte tenu de l'inflation accumulée au fil des 12 années de budgétisation à croissance nominale nulle. Je vous demande juste de nous ramener à notre budget de 2012 en termes réels – de rétablir nos finances – en y ajoutant un petit supplément pour améliorer notre capacité de vous servir, en particulier avec 15 postes de fonctionnaires supplémentaires visant à obtenir de nouvelles compétences techniques et de fond, ainsi qu'un petit montant qui permette de rattraper une partie du retard en matière de promotions.

5.13. Nous savons que nous avons l'obligation – et le devoir – de justifier chaque détail de notre demande. Comme je l'ai dit lorsque je l'ai présentée, nous savons que nombre d'entre vous sont dans des situations similaires. Nous ne présentons donc pas cette demande à la légère. Nous savons que certains d'entre vous font aussi face à une croissance nominale nulle. Nous démontrons que nous faisons plus avec moins, et nous avons procédé à des réductions, à des redéploiements et à des adaptations, notamment en ce qui concerne le chauffage et la climatisation. Nous travaillons activement sur un examen des compétences et la planification du personnel. Mais dans l'intervalle, nous avons aussi un programme de rotation des fonctionnaires débutants et nous réfléchissons à la manière de faire de même avec le personnel de rang élevé, aussi bien dans l'Organisation qu'à l'extérieur. Nous avons par exemple des mémorandums d'accord avec la Banque mondiale, la CNUCED, le PNUE et d'autres organisations. Si nous procédons à une rotation du personnel, c'est également pour offrir une expérience différente aux fonctionnaires et obtenir l'aide d'autres personnes, dotées de compétences différentes. Nous avons réduit la demande de cette année par rapport à ce que nous avions demandé auparavant, lors de l'examen à mi-parcours, en reconnaissance de ce dont je viens de parler. Tout le monde est confronté à des pressions sur les coûts, à l'inflation, à la hausse des coûts de l'énergie et des niveaux d'endettement; de nombreux pays en développement font face à des dépréciations monétaires, mais certains pays développés sont eux aussi confrontés à des pressions sur les taux de change. Je vous demande de collaborer avec nous au cours des quelques mois à venir. J'ai constaté que vous aviez de nombreuses questions et j'apprécie la manière dont vous avez abordé les discussions sur le budget au CBFA. Nous sommes disposés à collaborer avec vous pour répondre à toutes vos questions afin de pouvoir finaliser le budget pour la dernière réunion du CBFA, qui se tiendra en novembre, à temps pour la réunion du Conseil général de décembre. Il s'agit là d'un autre grand volet de nos travaux, que nous devons mener parallèlement à tous nos autres travaux. Mais ainsi va la vie, comme on dit. Il est à espérer que nous aurons un peu de répit après la CM13. Pour notre part, nous travaillerons pour apporter des réponses à la liste de questions que vous avez présentée pour des discussions techniques que nous tiendrons. Comme certains d'entre vous l'ont indiqué, cela sera plus utile pour répondre aux questions. Cela commencera après la pause estivale. Veuillez nous faire part de vos suggestions sur la manière dont nous pouvons procéder à cet égard. Nous sommes ouverts et ne manquons pas de

volonté. J'espère qu'après tout le travail fourni, vous-mêmes et les capitales jugerez opportun d'approuver notre demande et de rétablir nos finances.

5.14. Le représentant de l'Inde a fait la déclaration suivante:

5.15. Quelques mois seulement nous séparent de la Conférence ministérielle. C'est pourquoi nous devons utiliser les ressources et le temps de la manière la plus efficace possible et concentrer nos efforts. S'agissant du dialogue du Secrétariat avec la société civile et les entreprises, nous souhaitons rappeler qu'il s'agit d'une question débattue depuis longtemps. Le Conseil général avait publié des instructions par l'intermédiaire du document [WT/L/162](#), daté du 23 juillet 1996, qui définissaient une approche prudente et limitative pour un tel dialogue avec des parties prenantes extérieures compte tenu des sensibilités en jeu étant donné que l'OMC est une structure pilotée par ses Membres. Le rapport de 2005 du Conseil consultatif du Directeur général alors en fonction avait reconnu à juste titre que la responsabilité première du dialogue avec les organisations non gouvernementales résidait dans les gouvernements Membres eux-mêmes au niveau national. Le Conseil avait souligné plusieurs préoccupations qui sont toujours d'actualité aujourd'hui. Les questions pertinentes sont les suivantes:

- a. affaiblissement de l'OMC en tant qu'Organisation pilotée par ses Membres;
- b. objectifs explicites, limites et évaluation des bénéfices/risques de ces dialogues;
- c. droits, responsabilités et responsabilisation des participants;
- d. questions de la concentration des compétences, des capacités financières et de l'intérêt de ces entités;
- e. sélection et participation non représentatives et faussées;
- f. lacunes dans les compétences des participants en matière de politique commerciale;
- g. marginalisation des pays en développement; et,
- h. questions de l'application des ressources.

5.16. Nos préoccupations immédiates à cet égard sont les suivantes:

- a. manque de transparence du processus et des critères de sélection des entités tant au niveau intrarégional qu'interrégional;
- b. garantie que le programme de certains Membres n'est pas susceptible d'être mis en avant étant donné que nous avons eu une proposition d'un Membre concernant une rencontre similaire pour la tenue de tels dialogues avec des parties prenantes extérieures;
- c. nécessité d'échanges formels avec les Membres sur les discussions tenues lors de ces rencontres afin d'empêcher toute communication d'informations erronées dans les médias ou ailleurs.

5.17. Nous souhaiterions rappeler que le paragraphe 12 du document final de la CM12 contient également des mises en garde concernant le dialogue avec les parties prenantes pertinentes, puisqu'il prescrit que le dialogue avec les parties prenantes extérieures ayant des responsabilités liées à celles de l'OMC s'établisse conformément aux règles et principes de l'OMC. Il existe donc un avertissement en la matière. Par conséquent, nous considérons que la question du dialogue du Secrétariat avec les parties prenantes extérieures nécessite une nouvelle série de discussions transparentes et inclusives concernant le mandat et les lignes directrices, selon que le Conseil général le jugera approprié. S'agissant de l'énoncé de vision et mission du Secrétariat, compte tenu des efforts nécessaires pour l'exercice de définition d'une vision et de piliers stratégiques pour le Secrétariat, il peut être souhaitable de réfléchir à la possibilité de reporter les discussions sur ce sujet après la Conférence ministérielle. De plus, nous pensons que l'énoncé de vision et les piliers stratégiques doivent rester dans les limites du mandat du Secrétariat énoncé dans l'Accord de Marrakech.

5.18. La Directrice générale a rappelé qu'elle avait également eu une discussion avec le Ministre Goyal (Inde) il y a quelques jours. Les Groupes consultatifs de la société civile et du monde des entreprises n'étaient pas une idée nouvelle. L'un de ces prédécesseurs en avait également créé un. Cette question était également débattue au Conseil général. Certains Membres étaient très favorables à l'idée d'engager un dialogue avec d'autres parties prenantes. Certains ne l'étaient pas, y compris l'Inde. En conséquence, l'idée de créer des Groupes consultatifs de la société civile et du monde des entreprises auprès de l'OMC en tant qu'Organisation avait été abandonnée précisément pour les raisons invoquées par l'Inde selon lesquelles il appartenait aux Membres de traiter avec la société civile s'ils le souhaitent. Par conséquent, elle a rappelé que ces Groupes consultatifs étaient pour le Secrétariat. Il n'y avait rien dans les règles qui empêchait le Directeur général de prendre conseil de la société civile et des entreprises et d'interagir avec elles. Il n'y avait rien non plus qui l'empêchait de partager ces conseils avec les Membres de l'OMC. Il ne s'agissait pas d'un groupe consultatif pour l'OMC. Elle prenait grand soin de faire en sorte que le groupe qu'elle tentait de créer soit pour le Secrétariat et non pour l'Organisation. Toutefois, quelle que soit la teneur de leurs propos, il pouvait être intéressant et utile pour les Membres d'entendre ce que les entreprises et la société civile lui diraient. Si tel n'était pas le cas, elle cesserait d'informer les Membres des propos tenus par la société civile et les entreprises. Cependant, si elle ne pouvait pas entendre ce qu'elles avaient à dire, elle ne ferait pas bien son travail. C'étaient les entreprises qui faisaient du commerce. C'était la société civile qui représentait les personnes ordinaires. Les entreprises voulaient que l'OMC soit capable de s'occuper des personnes. S'agissant de la transparence, elle avait annoncé à la réunion du CNC qu'elle allait créer les Groupes consultatifs. Elle avait choisi les groupes afin qu'ils soient représentatifs. Rien n'avait été caché à ce sujet. Les informations avaient été communiquées à tous les Membres. Le manque de transparence était devenu une arme au sein de l'OMC. Les Membres ne devraient pas l'utiliser sans précaution. La création des Groupes consultatifs avait été un processus ouvert. Elle avait fait part de cette idée aux Membres et leur avait demandé de formuler leurs observations. Puisqu'elle n'en avait reçu aucune, elle avait fait avec ce qu'elle avait. En tous cas, elle restait disposée à écouter toute autre suggestion ou orientation qui contribuerait à améliorer le fonctionnement des Groupes consultatifs auprès du Secrétariat.

5.19. Le représentant des États-Unis a fait la déclaration suivante :

5.20. Nous nous félicitons de la transparence dont la Directrice générale a fait preuve et du fait que vous ayez distribué, il y a un certain temps, la liste des noms afin de savoir qui s'y trouve. Nous souhaiterions que vous continuiez à faire preuve de transparence concernant vos échanges et l'invitation faite aux Membres de participer aux conversations. La participation des parties prenantes, qui a été mentionnée plus tôt par le Costa Rica et la Norvège, est une question que nous avons également soulevée par le passé et qui nous intéresse. Lorsque nous avons pensé à cela il y a un certain temps, nous avons consulté les orientations de 1996, et je dirais qu'elles datent bien de 1996. Selon nous, il s'agit de quelque chose que nous souhaiterions certainement examiner et revoir. Nous parlons d'essayer d'être crédibles et de résoudre différentes questions. Pour y parvenir, nous devrions échanger avec les personnes qui sont sur le terrain et qui ressentent les conséquences de ce que nous négocions ici. Nous devrions les écouter. Pour être clairs, nous ne disons pas que les parties prenantes seront dans la pièce pendant les négociations. Il s'agit plutôt de simplement pouvoir discuter avec elles, comme nous l'avons fait lors d'événements fructueux qui ont eu lieu récemment au cours desquels nous avons pu écouter les voix des personnes sur le terrain. Ce sont ces personnes qui peuvent nous dire si ce que nous faisons ici fonctionne ou non pour elles.

5.21. Le représentant de l'Égypte a fait la déclaration suivante :

5.22. S'agissant du budget, je me demande s'il vous serait possible de nous indiquer le type de flexibilités dont les Membres pourraient bénéficier pour verser leur contribution au budget. Il s'agit de quelque chose d'important que nous souhaitons examiner. Les flexibilités dont nous pourrions bénéficier pourraient vraiment nous aider.

5.23. La Directrice générale a dit qu'elle réfléchissait à la question. L'Égypte n'était pas le seul pays à lui avoir posé la question. Toutefois, elle souhaitait attendre jusqu'à ce que l'on sache clairement si les Membres étaient favorables à sa proposition. Si tel était le cas, la prochaine étape consisterait à examiner les modalités.

5.24. Le représentant de l'Union européenne a fait la déclaration suivante :

5.25. Nous avons également travaillé afin d'examiner la question des parties prenantes extérieures. Nous considérons également que les orientations de 1996 ne traduisent plus la manière dont les organisations telles que l'OMC qui dépendent de compétences techniques peuvent souvent fonctionner le mieux. Nous souhaiterions également avoir une discussion sur la manière dont nous pouvons accroître la participation extérieure au sein de l'Organisation sans que ces experts participent aux négociations elles-mêmes. Si nous comparions cette Organisation avec n'importe quelle autre organisation internationale présente dans cette ville, il ressortirait que la nôtre serait, de loin, la plus fermée. Toutefois, je pense également que l'argument selon lequel les représentants des gouvernements ont déjà le savoir d'une partie prenante extérieure parce qu'ils sont passés par des processus nationaux n'est plus valable aujourd'hui si l'on pense aux questions internationales et aux compétences que des fondations ou des ONG chargées de questions spécifiques peuvent apporter, ce qui enrichit les discussions au sein de l'Organisation. Je souhaiterais également appeler à la tenue d'une telle discussion. J'accepte le fait qu'il s'agirait d'un processus progressif. Nous recherchons plutôt une évolution que quelque chose de radical. Toutefois, si nous pouvions compter sur les conseils apportés par des parties prenantes extérieures, la qualité des débats au sein de cette Organisation serait améliorée.

5.26. La Directrice générale a remercié ceux qui avaient pris la parole, y compris l'Inde qui avait lancé le débat. Elle espérait qu'ils pourraient poursuivre les discussions sur cette question. Elle avait également entendu ce que les États-Unis et l'Union européenne avaient à dire sur la participation des parties prenantes. Elle a remercié tous les Membres de leur contribution à la réunion de ce jour. Elle a souligné que la journée avait été productive.
